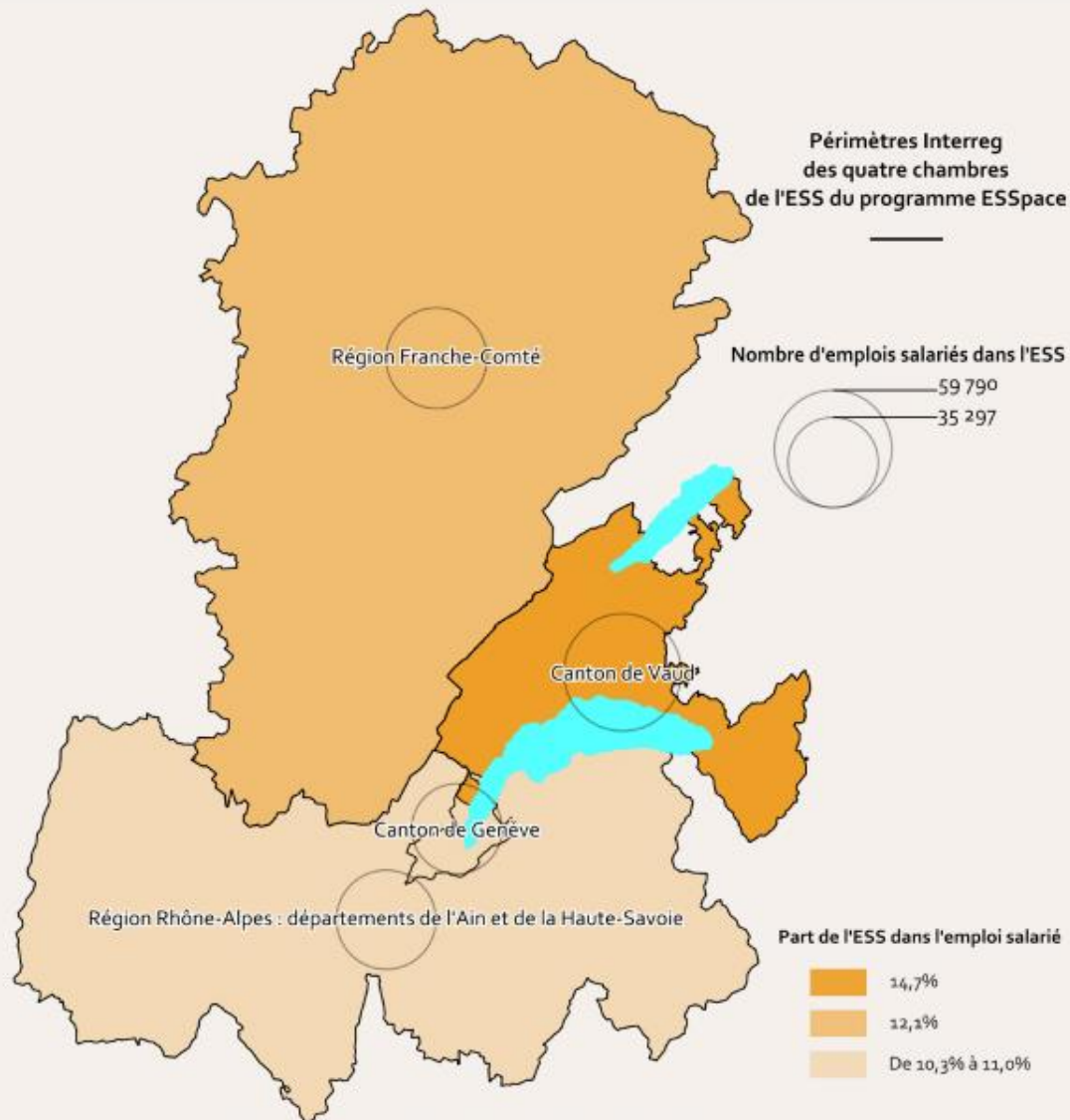


Statistiques de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) transfrontalière Données croisées Projet de diagnostic transfrontalier de l'ESS



Sources : Insee 2011, Offices statistiques des cantons de Vaud et Genève 2011,

Réalisation : Equipe-projet ESSpace, Août 2014

Visuel de Stéphanie



Observatoire ESSpace

Un programme de développement transfrontalier
de l'économie sociale et solidaire
4 Chambres de l'ESS pour un espace de coopération
Franche-Comté Genève Rhône-Alpes Vaud



Statistiques de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) transfrontalière Données croisées Projet de diagnostic transfrontalier de l'ESS

Table des matières

Cartographie du périmètre ESSpace et des zonages d'études	8
Introduction - Présentation de la démarche.....	9
Section 1 - Panorama de l'économie sociale et solidaire sur la zone transfrontalière ESSpace (2011).....	11
Chapitre 1 – Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour la zone transfrontalière ESSpace.....	11
Chapitre 2 - Répartition des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour la zone transfrontalière ESSpace.....	13
Chapitre 3 - Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour la zone transfrontalière ESSpace	16
Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour la zone transfrontalière ESSpace	19
Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour la zone transfrontalière ESSpace	22
Chapitre 5 – Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour la zone transfrontalière ESSpace.....	26
Section 2 - Panorama de l'économie sociale et solidaire sur le GRAND GENEVE en 2011	30
Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le Grand Genève	30
Chapitre 2 - Répartition des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le Grand Genève	31
Chapitre 3 - Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le Grand Genève	32
Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le Grand Genève.....	34
Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le Grand Genève	36
Section 3 - Panorama de l'économie sociale et solidaire sur l'ARC - Syndicat Mixte en 2011	39



Un programme de développement transfrontalier
de l'économie sociale et solidaire
4 Chambres de l'ESS pour un espace de coopération
Franche-Comté Genève Rhône-Alpes Vaud



Diagnostic
transfrontalier de l'ESS
Décembre 2014
Page 2 sur 140

Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour l'ARC Syndicat Mixte.....	39
Chapitre 2 - Répartition des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour l'ARC Syndicat Mixte	40
Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour l'ARC Syndicat Mixte.....	43
Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour l'ARC Syndicat Mixte	44
Chapitre 5 - Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour l'ARC Syndicat Mixte	45
Section 4 - Panorama de l'économie sociale et solidaire sur la ville de Genève en 2011	47
Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour la ville de Genève	47
Chapitre 2 - Répartition des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour la ville de Genève	48
Chapitre 3 – Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour la ville de Genève.....	49
Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour la ville de Genève	50
Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour la ville de Genève	52
Chapitre 5 - Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour la ville de Genève.....	53
Section 5 - Panorama de l'économie sociale et solidaire sur le Pays du Haut-Doubs en 2011	54
Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour la Pays du Haut-Doubs	54
Chapitre 3 – Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le pays du Haut-Doubs.....	56
Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le pays du Haut-Doubs.....	57
Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le pays du Haut-Doubs	58
Chapitre 5 - Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour le pays du Haut-Doubs.....	59
Section 6 - Panorama de l'économie sociale et solidaire sur le Pays Horloger, en 2011	60
Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le Pays du Horloger	60
Chapitre 3 – Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le pays Horloger	62
Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le pays Horloger.....	63

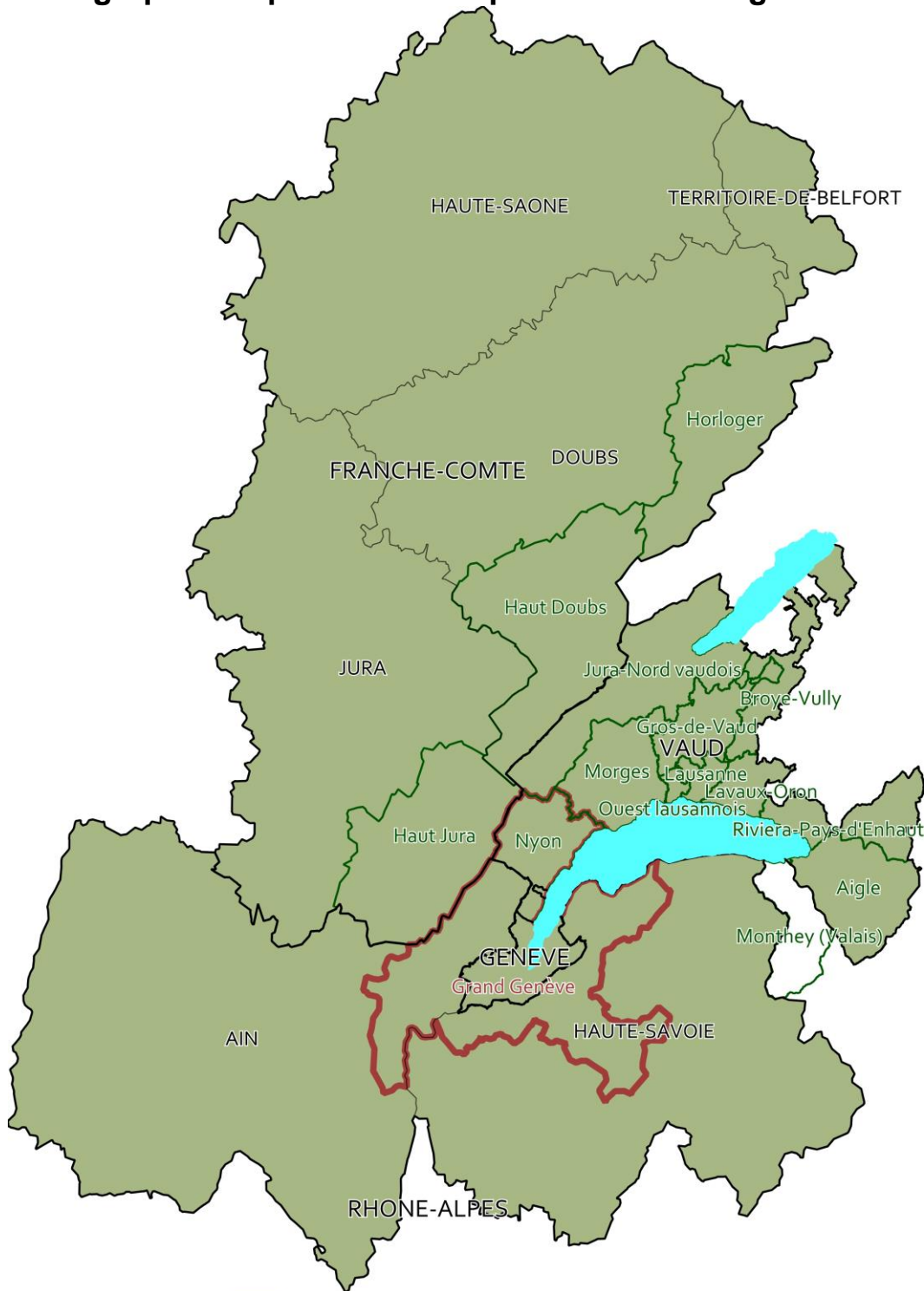
Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le pays Horloger	64
Chapitre 5 - Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour le pays Horloger	65
Section 7 - Panorama de l'économie sociale et solidaire sur le Pays du Haut-Jura, en 2011	66
Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le Pays du Haut-Jura	66
Chapitre 3 – Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le pays du Haut-Jura	68
Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le pays du Haut-Jura	69
Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le pays du Haut-Jura	70
Chapitre 5 - Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour le pays du Haut-Jura	71
Section 8 - Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire sur le district de Gros-de-Vaud, en 2011	73
Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le district de Gros-de-Vaud	73
Chapitre 3 – Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Gros-de-Vaud	75
Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de Gros-de-Vaud	76
Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de Gros-de-Vaud	77
Chapitre 5 - Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour le district de Gros-de-Vaud	78
Section 9 - Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire sur le district d'Aigle, en 2011	79
Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le district d'Aigle	79
Chapitre 3 – Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district d'Aigle	81
Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district d'Aigle	82
Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district d'Aigle	83
Chapitre 5 - Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour le district de Gros-de-Vaud	84
Section 10 - Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire sur le district de Broye Vully, en 2011	85

Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le district de Broye Vully.....	85
Chapitre 3 – Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Broye Vully	87
Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de Broye Vully	88
Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de Broye Vully	89
Chapitre 5 - Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour le district de Broye Vully ...	90
Section 11 - Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire sur le district du Jura-Nord vaudois, en 2011	91
Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le district du Jura-Nord vaudois.....	91
Chapitre 3 – Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district du Jura-Nord vaudois	93
Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district du Jura-Nord vaudois	94
Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district du Jura-Nord vaudois	95
Chapitre 5 - Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour le district du Jura-Nord vaudois	96
Section 12 - Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire sur le district de Lausanne, en 2011	97
Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le district de Lausanne	97
Chapitre 3 – Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Lausanne	99
Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de Lausanne	100
Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de Lausanne.....	101
Chapitre 5 - Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour le district de Lausanne ...	102
Section 13 - Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire sur le district de Lavaux-Oron, en 2011	104
Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le district de Lavaux-Oron	104
Chapitre 3 – Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Lavaux-Oron.....	106
Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de Lavaux-Oron	107

Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de Lavaux-Oron.....	108
Chapitre 5 - Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour le district de Lavaux-Oron	109
Section 14 - Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire sur le district de Morges, en 2011	110
Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le district de Morges.....	110
Chapitre 3 – Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Morges	112
Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de Morges	113
Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de Morges	114
Chapitre 5 - Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour le district de Morges	115
Section 15 - Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire sur le district de Nyon, en 2011	116
Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le district de Nyon	116
Chapitre 3 – Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Nyon.....	118
Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de Nyon.....	119
Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de Nyon	120
Chapitre 5 - Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour le district de Nyon.....	121
Section 16 - Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire sur le district de l'ouest lausannois, en 2011.....	123
Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le district de l'ouest lausannois.....	123
Chapitre 3 – Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de l'ouest lausannois	125
Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de l'ouest lausannois.....	126
Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de l'ouest lausannois	127
Chapitre 5 - Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour le district de l'ouest lausannois.....	128
Section 17 - Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire sur le district Riviera-Pays-d'Enhaut, en 2011.....	129

Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le district de Riviera-Pays-d'Enhaut	129
Chapitre 3 – Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Riviera-Pays-d'Enhaut.....	131
Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de Riviera-Pays-d'Enhaut.....	132
Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de Riviera-Pays-d'Enhaut	133
Chapitre 5 - Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour le district de Riviera-Pays-d'Enhaut.....	134
Section 18 - Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire sur le district de Monthey, en 2011	135
Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le district de Monthey	135
Chapitre 3 – Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Monthey	137
Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de Monthey	138
Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de Monthey.....	139
Chapitre 5 - Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour le district de Monthey	140

Cartographie du périmètre ESSpace et des zonages d'études



- Périmètre ESSpace
 - Périmètres Interreg des 4 chambres de l'ESS
 - Départements (France)
 - Grand Genève, composé du Syndicat Mixte ARC, du district de Nyon et du canton de Genève
- Autres périmètres étudiés dans le diagnostic :
- districts du canton de Vaud,
 - district de Monthey dans le canton du Valais,
 - trois Pays frontaliers en Franche-Comté (Pays Horloger, Pays du Haut-Doubs et Pays du Haut-Jura)

Introduction - Présentation de la démarche

Nous constatons la proximité et la convergence de nos valeurs pour revendiquer la filiation de l'ESS : l'objet social ou la finalité d'intérêt collectif, la transparence, la gestion démocratique et participative, la primauté de la personne sur le capital, la non-lucrativité ou lucrativité limitée, l'autonomie par rapport à l'Etat, et enfin - ce qui serait innovant, la limitation des impacts écologiques.

La définition suisse se base sur une approche liée à l'adhésion des acteurs aux valeurs de l'ESS et au respect de critères opérationnels qui en découlent. Ces critères ont été élaborés par la Chambre de l'économie sociale et solidaire de Genève, APRÈS-GE, avec la participation et la validation de ses membres. Ces critères sont applicables à toute forme juridique (associations, coopératives, fondations, SA, SàRL, raison individuelle).

La définition française se base sur des critères respectés dans les formes juridiques associatives, coopératives, mutualistes, ainsi que les fondations. La loi sur l'ESS en France fait évoluer le périmètre en ouvrant les champs de l'ESS à des sociétés commerciales à la condition qu'elles soient agréées sur les critères de lucrativité limitée et d'utilité sociale ou environnementale par les pouvoirs publics.

Il est actuellement impossible de procéder à une quantification de l'ESS sur l'ensemble du territoire ESSpace avec l'application de la définition d'APRÈS-GE : les offices statistiques ne récoltant pas les données liées aux critères d'APRÈS-GE, il aurait fallu soumettre ces critères à l'ensemble des entreprises.

D'un point de vue statistique, la seule approche possible est un traitement par statut juridique des entreprises, ainsi que par secteur d'activité économique. C'est donc cette approche qui a été retenue.

La décision de procéder à une analyse quantitative basée sur les formes juridiques amène à des résultats partiels par rapport à la définition adoptée par APRÈS-GE :

- d'une part, des structures en forme coopérative, associative ou fondation ne rentrant pas dans la définition par critères sont comptabilisées en tant que structures de l'ESS.
- d'autre part, toute une série de structures en SA, SàRL, raison individuelle qui pourrait rentrer dans les critères ESS sont ignorées dans ce calcul.

De même, les données obtenues sont imprécises sur certains statuts (à la marge) par rapport au référentiel des Chambres françaises.

Les auteurs assument ces limites en rappelant que l'objectif de l'étude est de donner en premier lieu un dimensionnement de l'ESS dans la zone transfrontalière, en particulier en Suisse romande où ces données sont absentes, afin de permettre des comparaisons à l'intérieur d'une zone transfrontalière qui comprend des réalités différentes.

L'étude statistique est donc valide au titre d'un périmètre large défini par les associations, coopératives, mutuelles et les fondations. Elle est de plus à considérer comme une approche partielle en considérant le périmètre de l'ESS défini par les Chambres.

L'étude contribuera quoiqu'il en soit à combler une lacune des observatoires socioéconomiques habituels sur les territoires couverts par le programme ESSpace.

Schéma de présentation de l'approche utilisée pour le diagnostic quantitatif

Approche statutaire adoptée pour le diagnostic quantitatif

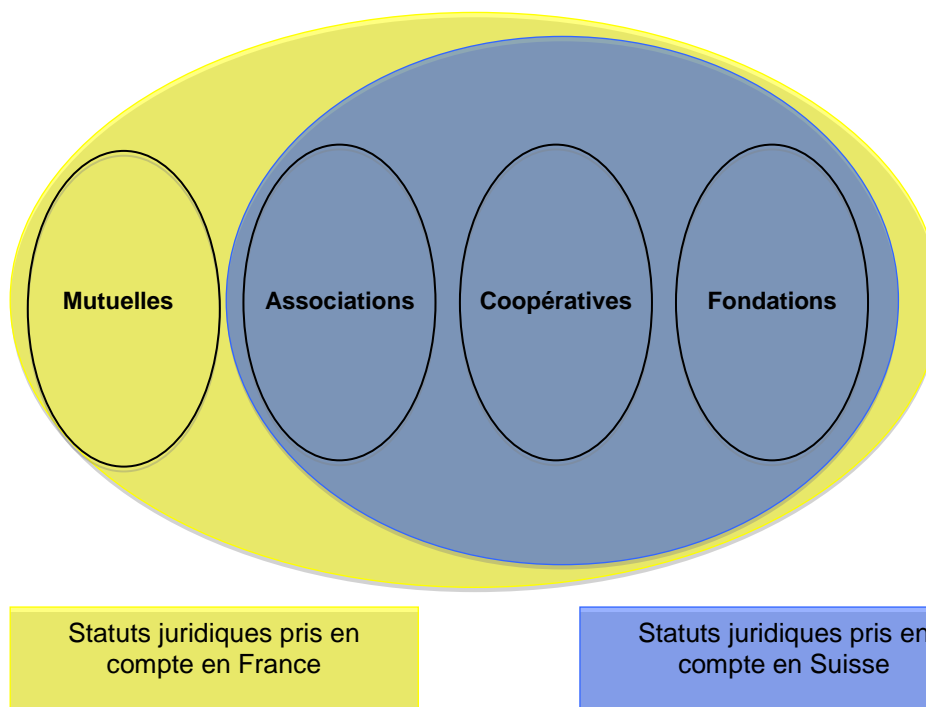
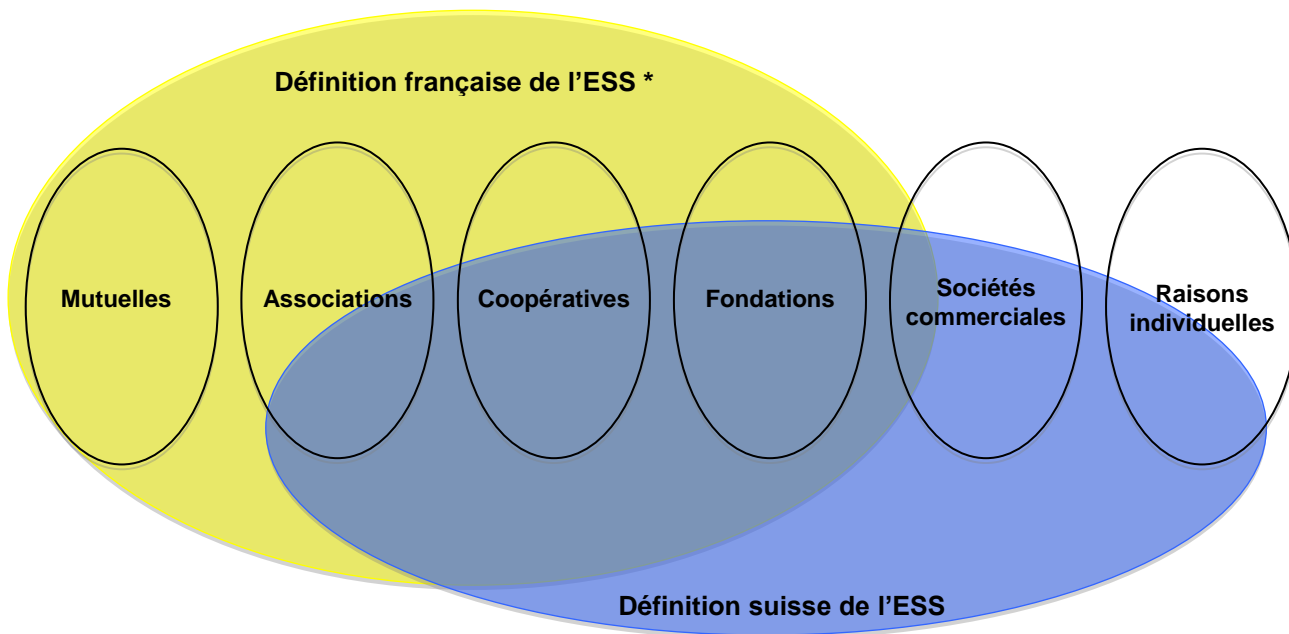


Schéma de présentation des approches suisses et française de définition de l'ESS au 21 juillet 2014



* L'approche française de définition de l'ESS est basée sur la loi sur l'ESS du 21 juillet 2014 qui définit les contours de l'ESS en incluant les statuts juridiques historiques de l'ESS (mutuelles, associations, coopératives et fondations) et les sociétés commerciales soumises à des critères de gouvernance issus de l'ESS, ainsi que de lucrativité limitée.

N.B. : ce schéma présente les approches françaises et suisses de définition de l'ESS de façon simplifiée par statut juridique d'entreprise, sans représenter des proportions de grandeur ou d'importance.

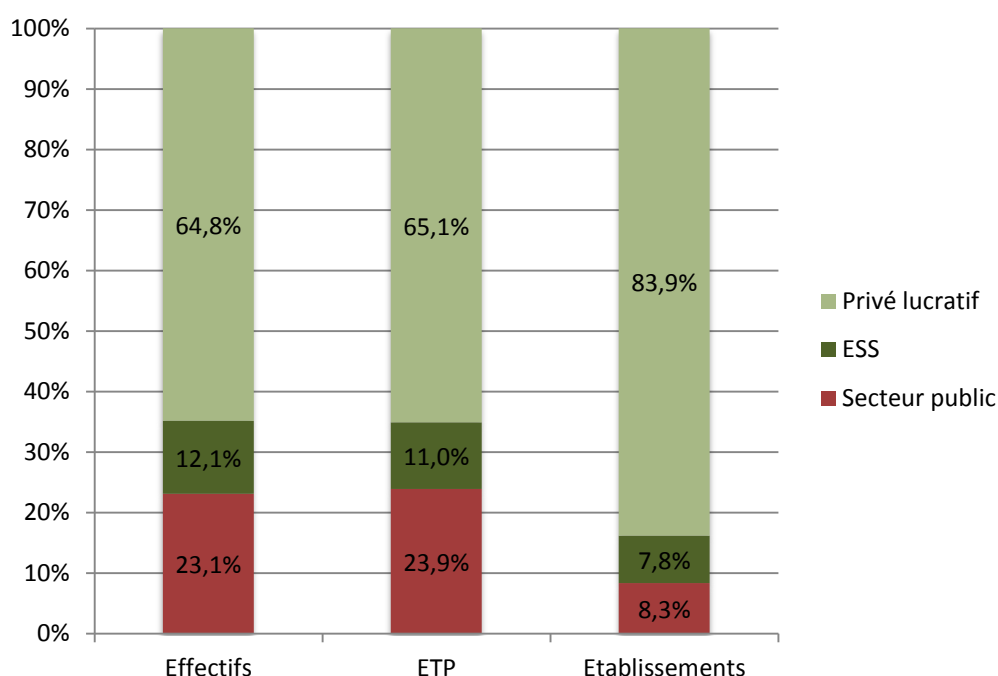
Section 1 - Panorama de l'économie sociale et solidaire sur la zone transfrontalière ESSpace (2011)

Chapitre 1 – Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour la zone transfrontalière ESSpace

Tableau 1.1. – Répartition en valeur absolue des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour la zone transfrontalière ESSpace (2011)

	Effectifs	ETP	Etablissements
Privé lucratif	978 253	844 208	150 807
ESS	182 239	143 120	14 070
Secteur public	348 518	309 755	14 976
Total	1 509 010	1 297 082	179 853

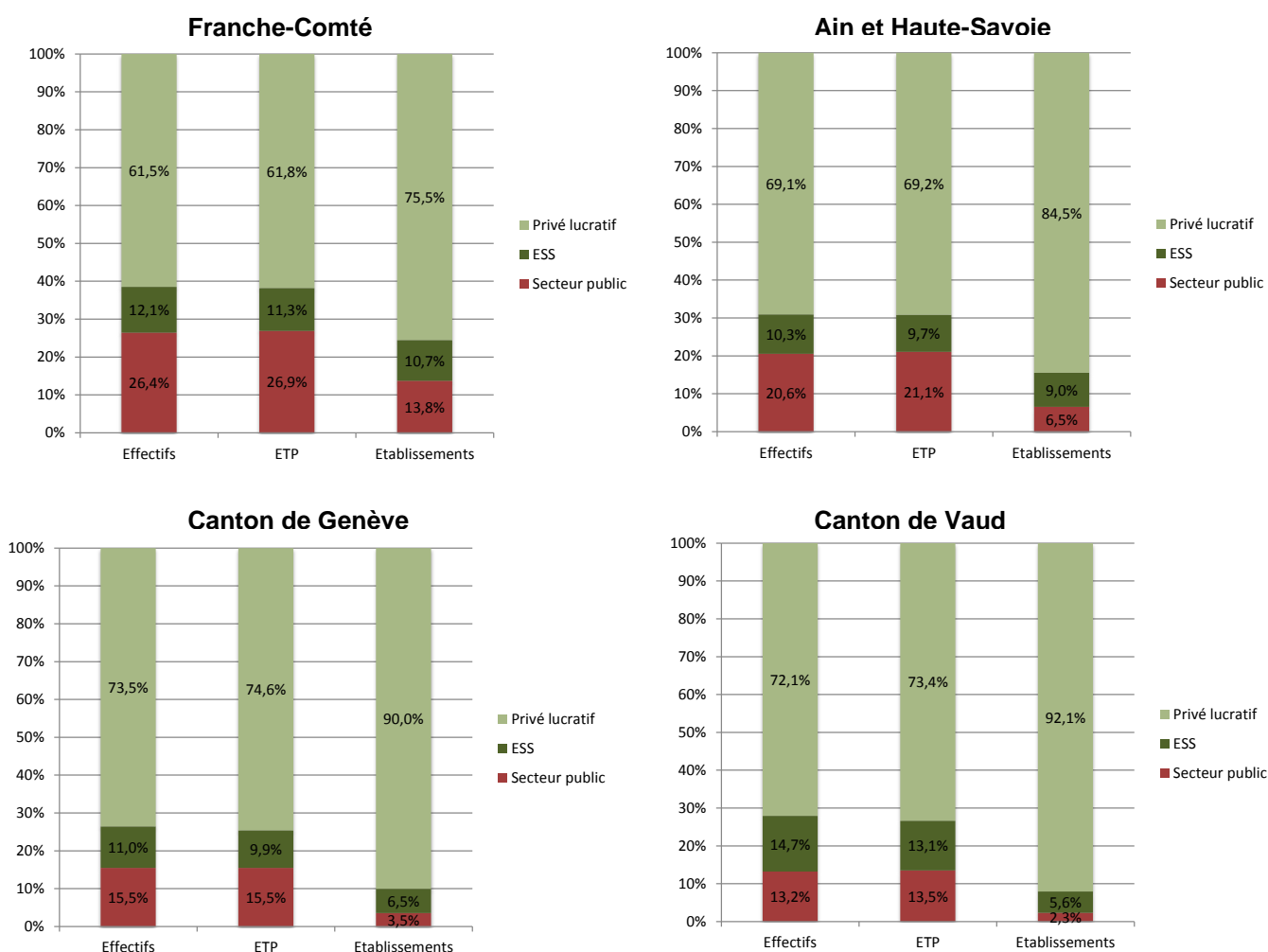
Graphique 1.1. – Répartition relative des emplois, ETP et établissements par secteurs économiques, pour la zone transfrontalière ESSpace (2011)



L'ESS représente plus de 12 % de l'emploi salarié du territoire ESSpace Interreg avec plus de 182'000 emplois et 11 % des ETP, soit 143'120 ETP. Le territoire ESSpace Interreg enregistre 14'000 établissements relevant de l'ESS soit 7,8 % des établissements de la zone étudiée.

Ainsi la présence significative de l'ESS dans l'économie locale est confirmée sur le territoire ESSpace, dans les moyennes observées en Europe.

Graphique 1.2. - Comparaison territoriale de la répartition relative des emplois, ETP et établissements par secteurs économiques (2011)



En termes d'effectif, la part de l'ESS est stable entre les 4 régions étudiées (entre 10 et 15%) La part du secteur public est globalement plus importante en France qu'en Suisse. On constate que celle-ci ne se fait pas au détriment de l'ESS mais à celui du secteur privé lucratif.

L'ESS dans chacune des 4 régions est également stable en termes d'ETP (entre 10% et 13%). Ceci traduit une cohérence du poids économique de l'ESS entre les 4 régions. Il est possible d'y voir un socle d'emplois relevant de l'ESS relativement homogène en termes de proportion globale dans chacun des territoires, que ce soit des régions urbaines ou plus rurales. On note donc encore que la part plus importante d'ETP du secteur public côté français (21 et 27 %) se fait au détriment du secteur privé.

On constate des différences sur la proportion des établissements. Ceci révèle une taille moyenne de structure de l'ESS plus importante en Suisse qu'en France. L'ESS représente ainsi 6,5 % (Genève) et 5,6 % (Vaud) des établissements côté suisse, et 9 % (Ain, Haute-Savoie) et 10,7 % (Franche-Comté) côté français, pour une part d'emploi dans l'économie totale des territoires similaires.

À l'inverse, l'importance du secteur public en termes d'emploi, ETP et établissement diffère d'une région à l'autre, avec une certaine homogénéité de chaque côté de la frontière. Ainsi, le poids de l'économie publique est moins important en Suisse qu'en France. La part du secteur public en

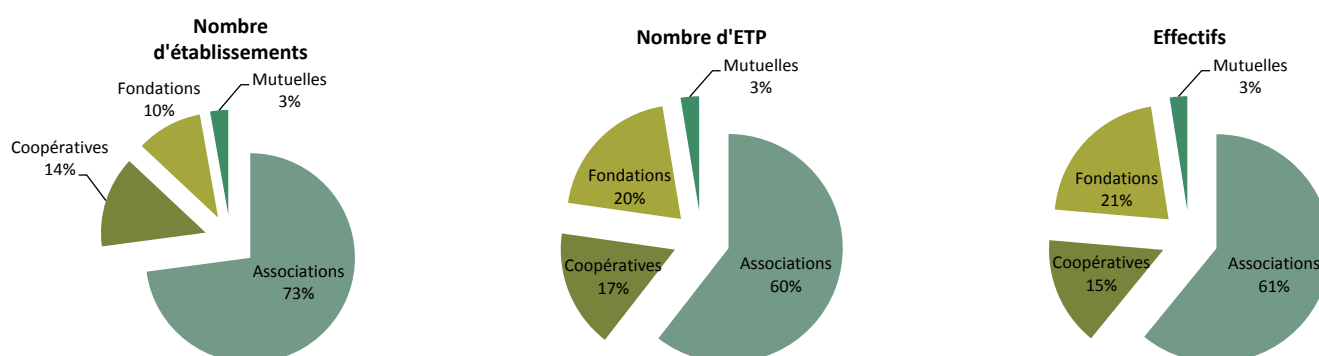
Franche Comté s'explique par la présence d'une capitale régionale dans le périmètre Interreg contrairement à la situation rencontrée dans les 2 départements Rhône-alpins intégrés dans le territoire d'étude.

Chapitre 2 - Répartition des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour la zone transfrontalière ESSpace

Tableau 2.1. – Répartition en valeur absolue des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour la zone transfrontalière ESSpace (2011)

En volume	Nombre d'établissements	Effectifs	Nombre d'ETP
Associations	10 256	110 966	86 609
Coopératives	1 983	28 198	23 971
Fondations	1 438	38 562	28 800
Mutuelles	393	4 513	3 739
Total	14 070	182 239	143 120

Graphique 2.1. - Répartition relative des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour la zone transfrontalière ESSpace (2011)



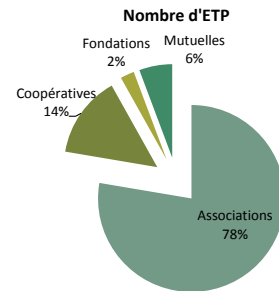
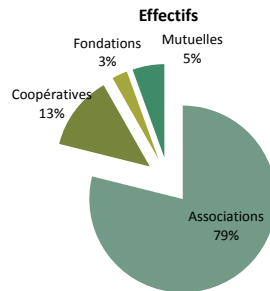
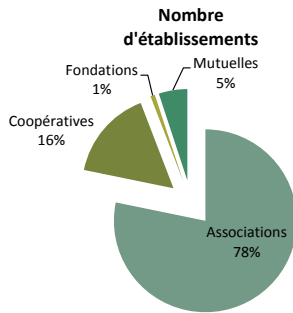
On constate globalement une prépondérance du champ associatif dans l'emploi de l'ESS à l'échelle du périmètre étudié. Ainsi, les associations portent 61 % des effectifs de l'ESS contre 21% pour les fondations et 15% pour les coopératives.

Il est à noter que les mutuelles n'existent qu'en France (cette forme juridique ayant disparu en Suisse lors de la seconde moitié du 20^{ème} siècle).¹ On constate que les 10 % des établissements sous forme de fondation concentrent 21 % de l'emploi, alors que le 73 % des établissements sous forme d'association concentrent 61% de l'emploi. On peut donc penser que les fondations ont en moyenne des effectifs plus élevés que les associations.

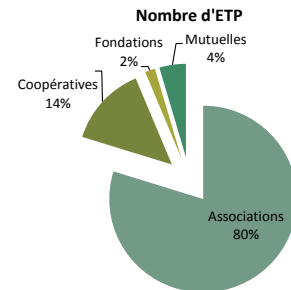
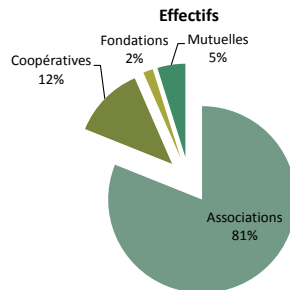
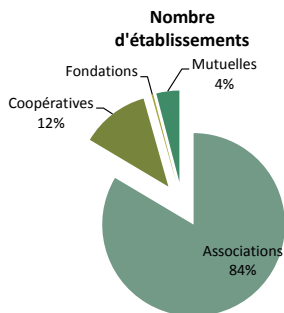
¹ <http://www.histoiredelasecuritesociale.ch/institutions/assurances-privées-et-mutuelles/>

Graphiques 2.2.- Comparaison territoriale de la répartition relative des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour la zone transfrontalière ESSpace (2011)

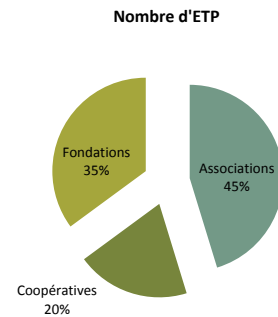
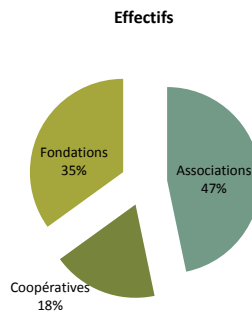
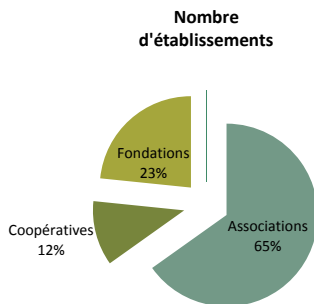
Franche – Comté



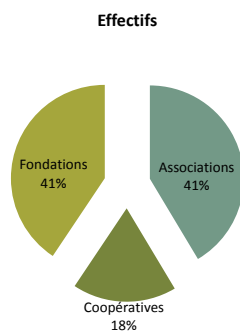
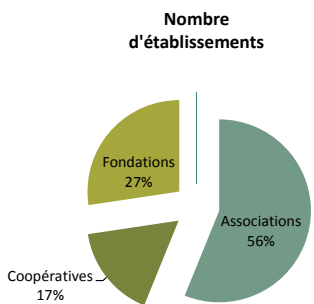
Rhône-Alpes : AIN et HAUTE SAVOIE



Canton de GENEVE



Canton de VAUD



Des disparités apparaissent clairement selon les pays pour ce qui est de la répartition des 3 indicateurs (emplois / ETP / établissements) par nature juridique d'entreprise de l'ESS.

La part d'association est globalement plus importante côté français (78 et 84%) que suisse (56 et 65%) et leur taille en terme d'ETP est d'environ 30% plus élevée.

Si l'on considère les trois indicateurs, les fondations ont un poids bien plus important en Suisse qu'en France, où elles sont en minorité par rapport aux autres formes juridiques.

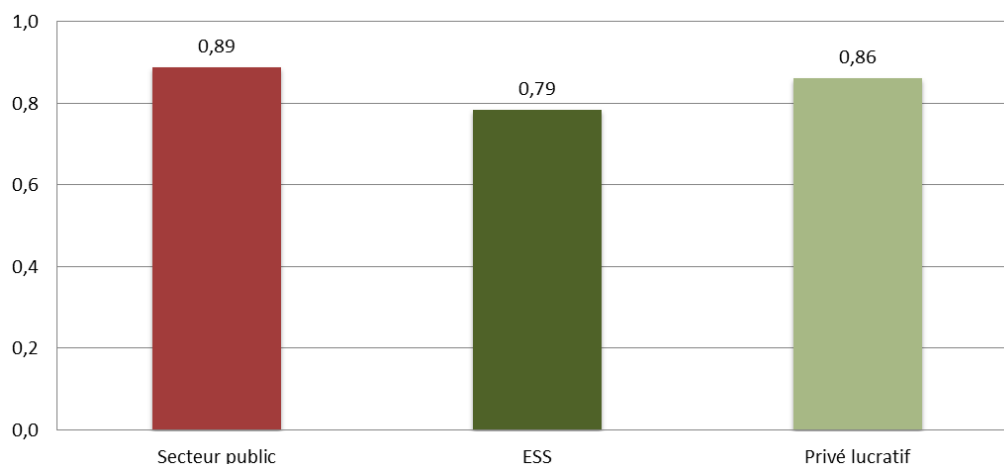
Le poids des coopératives en termes d'effectifs est un peu plus fort en Suisse. En Suisse on dénombre d'importantes coopératives de distribution, secteur historiquement fort en France mais qui a décliné depuis les années 70. Ceci explique la part importante des emplois de l'ESS portée par les coopératives en Suisse

Le champ associatif pèse un poids important dans l'emploi de l'ESS en France.

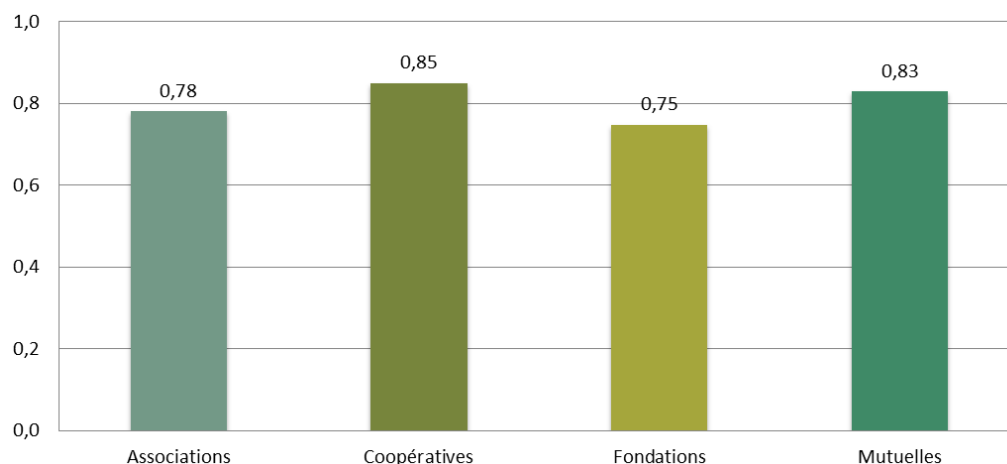
À l'intérieur d'un même pays, la structure par famille de l'ESS est identique. Ainsi, la répartition par structures juridiques de l'ESS est homogène entre les 2 régions françaises. On constate également cette situation côté suisse. Le fort poids des fondations sur l'ensemble du territoire ESSPACE Interreg est induit par la situation suisse.

Chapitre 3 - Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour la zone transfrontalière ESSpace

Graphique 3.1. – Structure de l'emploi par secteur économique pour la zone transfrontalière ESSpace (2011)



Graphique 3.2. – Structure de l'emploi par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour la zone transfrontalière ESSpace (2011)



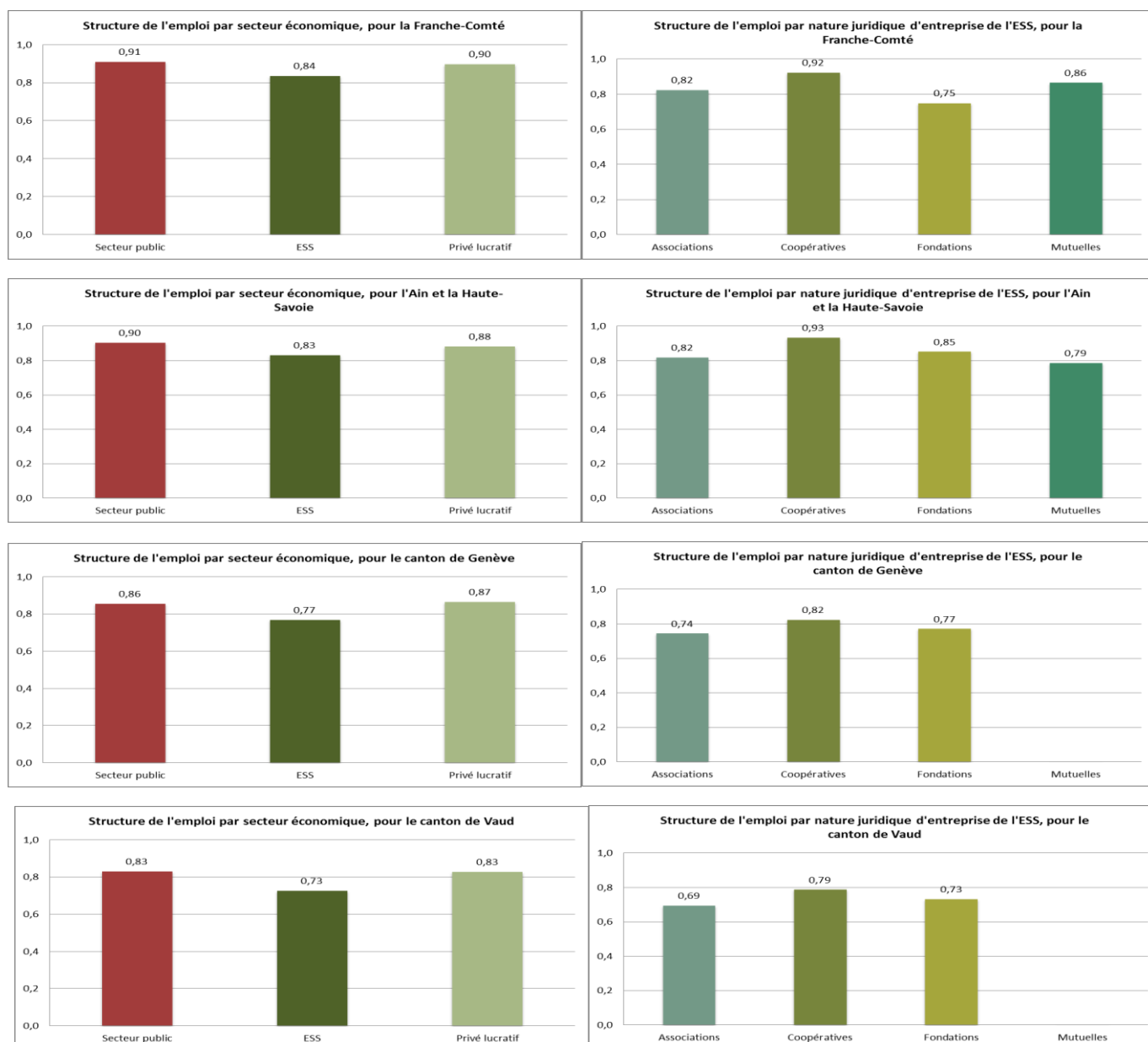
Il faut noter qu'en France le temps de travail légal à 100% correspond à 35 heures (sauf exceptions) alors qu'en Suisse il est de 42 heures. En France la durée de travail des personnes à temps complet était en moyenne, en 2011, de 39,7h pour une semaine normale de travail (Source : Insee Enquête Emploi, calculs Dares). En Suisse, sur la période 2008-2013, la durée hebdomadaire effective du travail des salariés à plein temps s'établit à 41 heures et 16 minutes (Source : Office fédéral de la statistique).²

Le temps partiel étant considéré en Suisse comme une avancée sociale alors qu'en France il est synonyme de précarité.

Le rapport ETP moyen par poste, qui donne une idée des conditions d'emploi des salariés en termes de temps plein ou temps partiel, est globalement faible pour l'ESS par rapport aux autres secteurs économiques, ce qui pourrait s'expliquer par un recours au temps partiel plus généralisé au sein de l'ESS. D'autre part, on constate que le temps de travail moyen est relativement homogène au sein des différentes natures juridiques d'entreprise de l'ESS.

² <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/news/medienmitteilungen.html?pressID=9454>

Graphique 3.3. - Comparaisons territoriales de la structure de l'emploi par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS, pour la zone transfrontalière ESSpace (2011)



Des deux côtés de la frontière c'est au niveau des coopératives que le ratio entre ETP et effectif est le plus important. Du côté suisse la répartition est identique entre Genève et Vaud ; les coopératives étant plus importantes que les fondations qui sont elles-mêmes plus importantes que les associations.

Le taux de travail moyen dans les mutuelles dans les 2 départements de Rhône-Alpes est inférieur à celui constaté en Franche Comté (79 % contre 86 %). Ceci pourrait s'expliquer par une moindre présence de sièges de mutuelles dans l'Ain et la Haute Savoie que dans le Doubs où se situe la capitale régionale du territoire. En Suisse on identifie un taux de travail moyen des entreprises de l'ESS inférieur dans le Canton de Vaud par rapport au Canton de Genève.

Il aurait été intéressant d'avoir ce taux par secteur d'activité mais les données françaises présentes un secret statistique important.

De part et d'autre de la frontière, il y a une différence structurelle dans les coopératives, où l'emploi est plus souvent à temps plein en France.



Un programme de développement transfrontalier
de l'économie sociale et solidaire
4 Chambres de l'ESS pour un espace de coopération
Franche-Comté Genève Rhône-Alpes Vaud

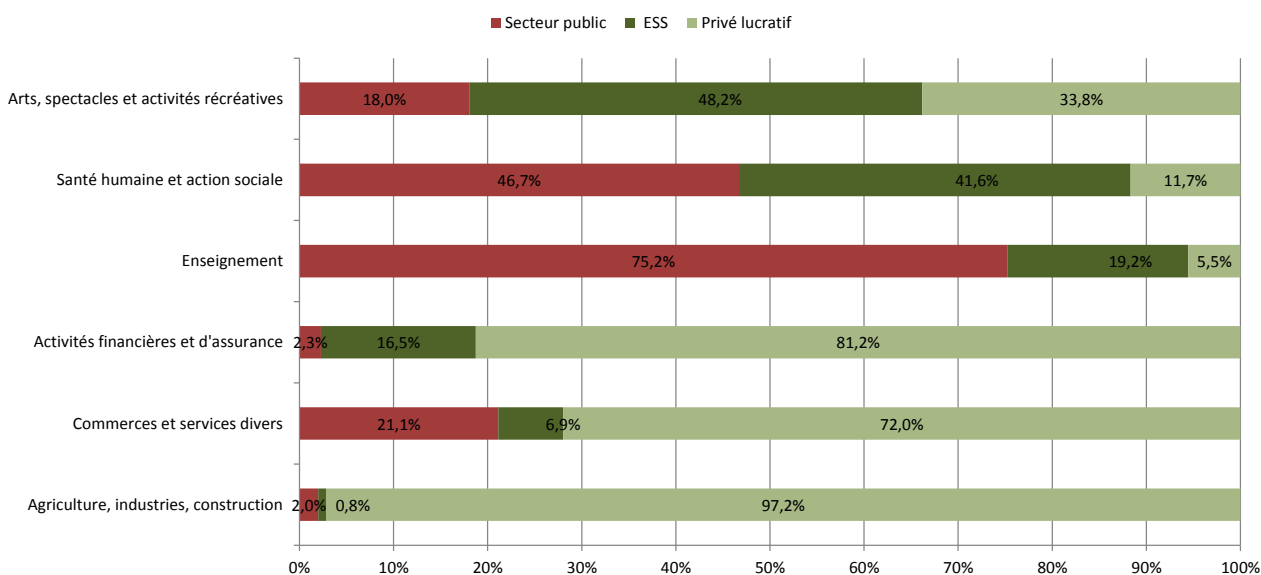


Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour la zone transfrontalière ESSpace

Tableau 4.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économique en emplois pour chaque secteur d'activités, pour la zone transfrontalière ESSpace (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	3 827	10 213	7 169	21 209	48,2%
Santé humaine et action sociale	96 324	85 816	24 083	206 223	41,6%
Enseignement	86 817	22 204	6 392	115 414	19,2%
Activités financières et d'assurance	1 548	11 138	54 969	67 654	16,5%
Commerces, administration publique, et services divers	152 507	49 719	519 542	721 768	6,9%
Agriculture, industries, construction	7 495	3 150	366 097	376 742	0,8%
Total	348 518	182 239	978 253	1 509 010	12,1%

Graphique 4.1. – Place relative de l'ESS en emplois pour chaque secteur d'activité, pour la zone transfrontalière ESSpace (2011)



Le poids relatif de l'ESS se distingue en 3 groupes de secteur d'activité.

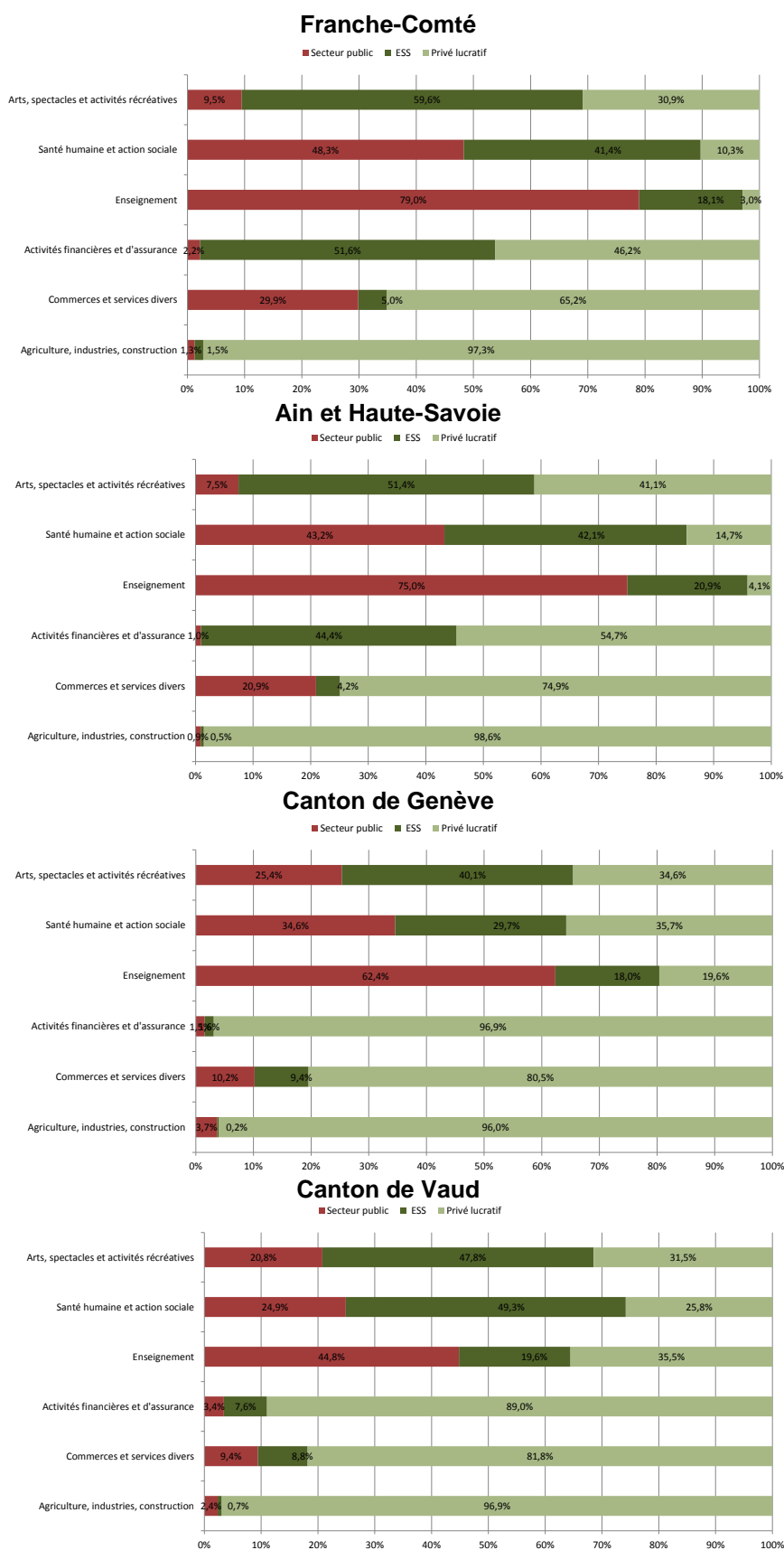
Dans le premier groupe, l'ESS est fortement représentée avec plus de 40 %, des emplois totaux dans les secteurs « arts et spectacles et activités récréatives », et « santé humaine, action sociale ». Ces deux secteurs constituent les deux piliers des activités de l'ESS.

Le second groupe, où l'ESS est moyennement représentée, est composé des secteurs « enseignement » et « activités financières et d'assurances » avec des valeurs d'effectif respectivement de 19,2 % et 16,5 %

Enfin, un troisième groupe dans lequel l'ESS est minoritaire, avec les secteurs de « Commerces et services divers » (6,9 %) et « Agriculture, industries, construction » (0,8 %).

Si l'impact en emploi direct ESS dans l'agriculture est faible, l'ESS est historiquement toujours très présente dans l'agriculture en France. En effet, la plupart des agriculteurs adhèrent à une ou plusieurs coopératives. Ces coopératives d'entreprises agricoles sont essentielles au fonctionnement de la filière.

Graphique 4.2. – Comparaison territoriale de la place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en emplois pour chaque secteur d'activité, pour la zone transfrontalière ESSpace (2011)



Analyse des graphiques par secteur d'activité

Arts et Spectacles :

Ce secteur est important dans les 4 régions avec plus de 40% des effectifs liés à l'ESS. La Franche-Comté enregistre une valeur proche de 60%, l'Ain et la Haute-Savoie 50 %, ainsi que le canton de Vaud. A noter que le secteur privé lucratif est relativement homogène dans les 4 régions (entre 30 et 40% des effectifs). Ceci indique que les scores plus importants en France de l'ESS réussissent à combler un certain déficit du secteur public français (moins de 10% des effectifs) par rapport à son homologue suisse (entre 20 et 25% des effectifs).

Santé humaine et action sociale :

Ce secteur d'activité est assez homogène côté français avec une répartition des effectifs proche de 45% pour le secteur public, 40% pour l'ESS et 15% pour le privé lucratif. On ne retrouve pas ce découpage en Suisse où l'on constate une nette différence du poids de l'ESS entre Vaud et Genève. Près de 50% des effectifs liés à ce secteur proviennent de structure ESS dans le canton de Vaud alors qu'il n'est que de 30%. Cette différence entre Vaud et Genève est comblée à parts égales entre le secteur privé lucratif et le secteur public.

Enseignement :

Secteur très homogène entre les régions en ce qui concerne l'ESS. Toutes les valeurs de situent entre 18 et 21%. On note une forte représentation du secteur public dans ce domaine côté français (75 et 79%) au détriment du secteur privé lucratif (3 et 4 %). Cette tendance est moins marquée côté suisse où le secteur privé lucratif enregistre presque 20% pour Genève et jusqu'à 35% pour Vaud.

Activités financières et assurance :

Ce secteur est marqué par une grande disparité des deux côtés de la frontière mais également entre les régions du côté suisse. Du côté français l'ESS fait à peu près jeu égal avec l'économie privée lucrative et la prédomine même en région Franche-Comté. Ce côté de la frontière est marqué par une très faible représentation du secteur public. Ce découpage s'explique en partie par l'existence du statut de mutuelle très présent dans le secteur des assurances.

En Suisse, on remarque que ce secteur est presque exclusivement réservé à l'économie privée lucrative (89 et 97%). Le secteur public et l'ESS se partageant de manière égale la part restante. Ce constat s'explique par la loi suisse sur les acteurs financiers qui ne peuvent pas prendre la forme d'une coopérative (ex. : banque coopérative), comme c'est le cas en France.

Commerce et services divers :

L'ESS enregistre pour ce domaine des valeurs différentes de part et d'autre de la frontière ; autour de 5% côté français et environ 10% côté suisse. Quand bien même ce domaine d'activité est largement dominé par l'économie privée lucrative dans toutes les régions, ce clivage est moins net côté français où le secteur public enregistre respectivement 21% pour la Haute Savoie et l'Ain et 30% pour la Franche-Comté.

Secteur Agriculture, Industrie et Construction :

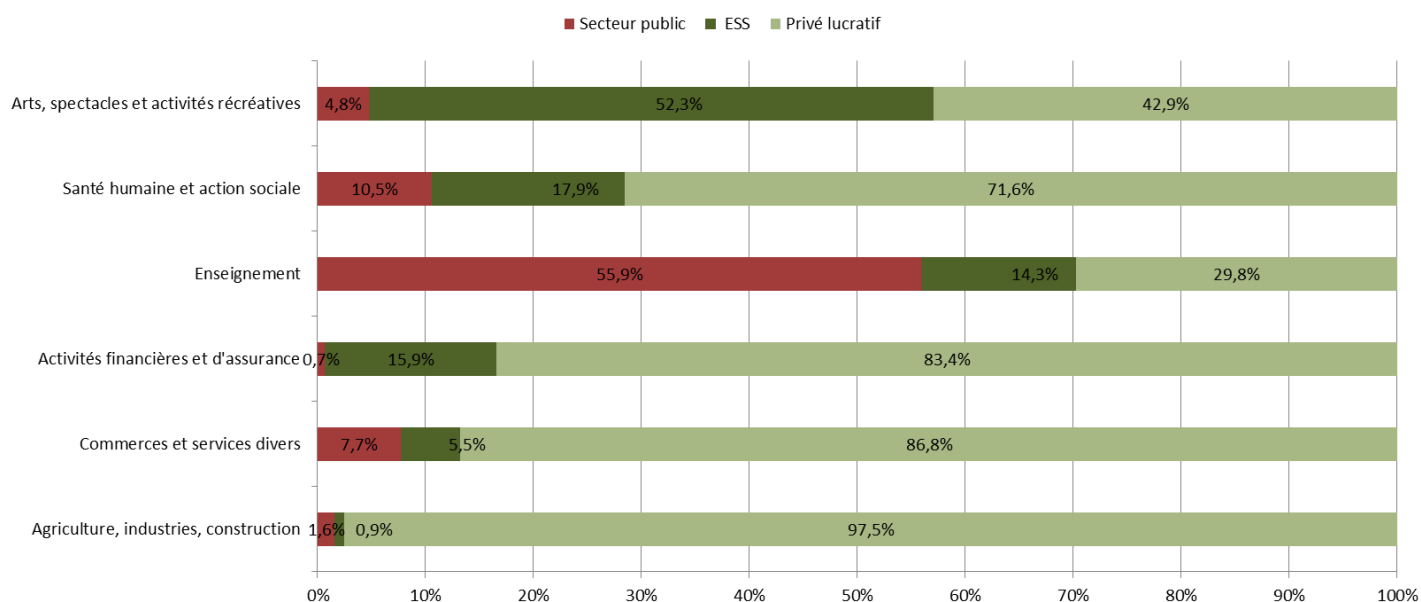
Le découpage est similaire entre les régions étudiées avec une part d'emploi monopolisé par le secteur privé. L'ESS enregistre son meilleur résultat avec 1.5 % en Franche-Comté.

Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour la zone transfrontalière ESSpace

Tableau 4bis.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économiques en nombre d'établissement pour chaque secteur d'activités, pour la zone transfrontalière ESSpace (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	269	2 932	2 408	5 609	52,3%
Santé humaine et action sociale	1 663	2 820	11 281	15 764	17,9%
Enseignement	4 298	1 102	2 290	7 690	14,3%
Activités financières et d'assurance	47	1 147	6 018	7 212	15,9%
Commerces, administration publique, et services divers	8 079	5 710	90 531	104 320	5,5%
Agriculture, industries, construction	620	359	38 279	39 258	0,9%
Total	14 976	14 070	150 807	179 853	7,8%

Graphique 4bis.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en nombre d'établissements pour chaque secteur d'activité, pour la zone transfrontalière ESSpace (2011)

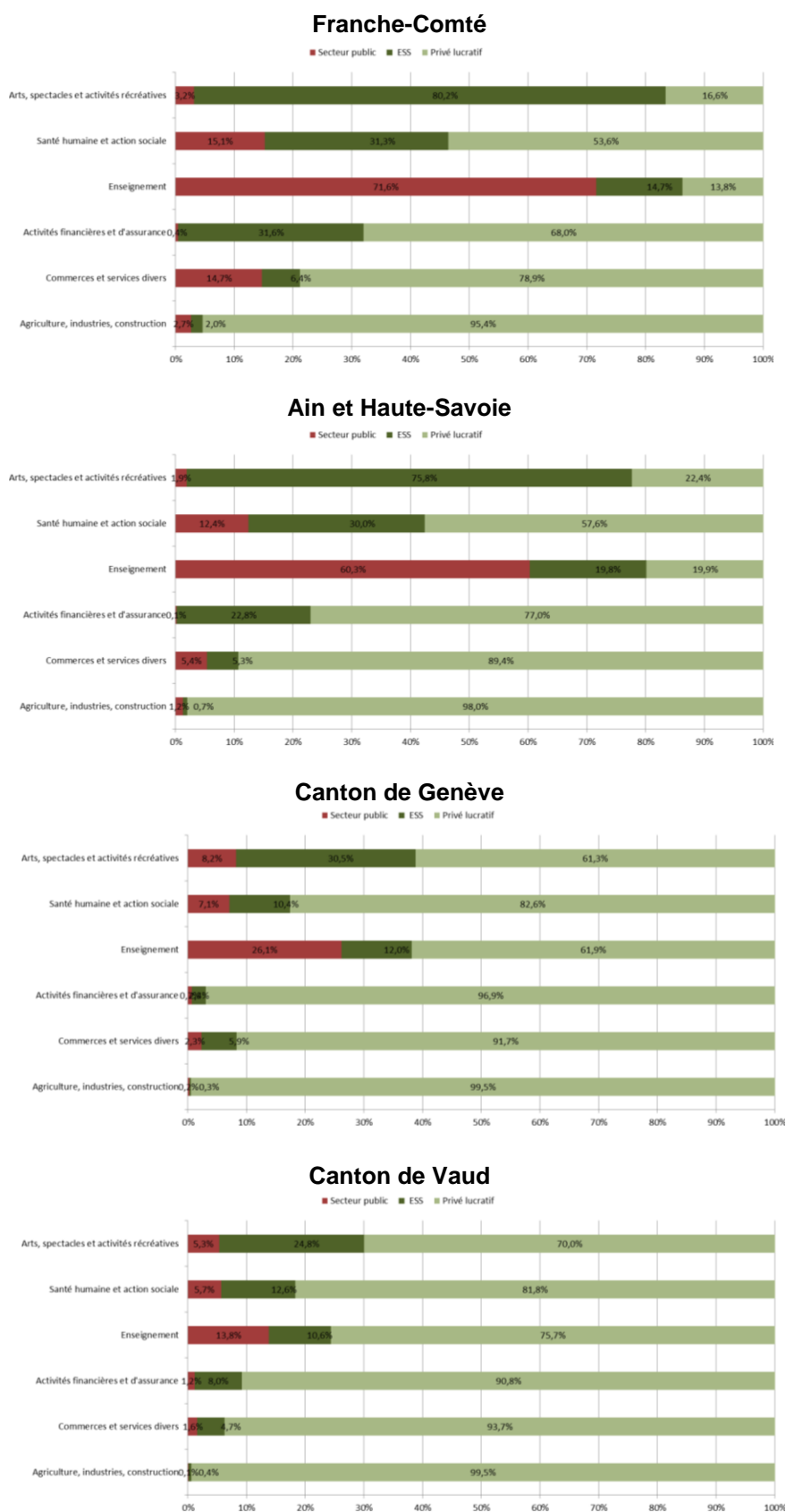


La répartition des établissements de l'ESS du périmètre transfrontalier par secteurs d'activités, présente globalement des proportions proches de celles des effectifs étudiés au chapitre 4, à une exception près : le secteur de la santé humaine et de l'action sociale.

Ainsi l'ESS porte 41,6 % des effectifs du secteur de la santé humaine et action sociale contre 17,9% des établissements. Ceci traduit une taille d'établissement de l'ESS supérieure à celle des autres secteurs d'activité.

Pour 5 secteurs d'activités sur les 6 étudiés, le poids de l'ESS en termes d'établissements est inférieur au poids de l'ESS en termes d'effectifs. Cette tendance s'inverse pour le secteur des « Arts, Spectacles et Activités récréatives ». L'ESS porte ainsi 52,3 % des établissements culturels contre 48,2 % des effectifs.

Graphique 4bis.2. – Comparaison territoriale de la place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en nombre d'établissements pour chaque secteur d'activité, pour la zone transfrontalière ESSpace (2011)



Analyse des graphiques par secteur d'activité

Arts et Spectacles :

L'écart entre la proportion de salariés du secteur culturel portés par l'ESS et la proportion d'établissements culturels relevant de l'ESS, est plus important en France qu'en Suisse. En France- Comté plus de 80,2 % des établissements culturels relèvent de l'ESS et portent 59.6 % des effectifs du secteur. La tendance est identique pour le territoire commun Ain/Haute-Savoie (75,8 % des effectifs pour 51.4 % des établissements). En Suisse, la part d'emploi du secteur culturel portée par l'ESS est supérieure à celle des établissements culturels relevant de l'ESS : 30.5 % des établissements pour 40,1 % des salariés dans le Canton de Genève ; 24.8 % des établissements pour 47.8 % des salariés dans le Canton de Vaud.

Santé humaine et action sociale :

Pour les 4 territoires considérés, la part des établissements de l'ESS du secteur « Santé Humaine et Action Sociale », est inférieure à la part d'emplois relevant de l'ESS dans ce secteur. L'écart entre ces 2 indicateurs est plus important côté suisse ce qui traduit une taille moyenne d'établissement supérieure. Ainsi en France – Comté, 31.3 % des établissements relèvent de l'ESS et emploient 41.4% des salariés du secteur alors que sur le Canton de Vaud 12.6 % des établissements emploient 49.3% des salariés.

Enseignement :

La part des établissements de l'ESS de ce secteur est globalement inférieure à la proportion de salariés du secteur travaillant dans l'ESS. A l'instar de la tendance constatée pour le secteur « Santé Humaine et Action Sociale », l'écart entre les 2 indicateurs est supérieur en Suisse qu'en France. Dans le Canton de Vaud 10.65 % des établissements de l'Enseignement relèvent de l'ESS mais emploient 19.6% des salariés alors que dans l'Ain et la Haute-Savoie, les taux sont quasiment identiques : 19.8% des établissements emploient 20.9% des salariés.

Activités financières et assurance :

Côté français, la part d'établissements de l'ESS relevant des activités financières et assurantielles est inférieure à la proportion de salariés employés par l'ESS dans ce secteur d'activité. Le secteur bancaire et assurantiel sous statut coopératif ou mutualiste emploie ainsi 51,6 % des salariés en France-Comté mais ne représente que 31.6 % des établissements. On ne constate pas ce type d'écart pour le territoire suisse. Sur le Canton de Vaud les proportions d'emplois et d'établissements relevant de l'ESS sont quasiment identiques.

Commerce et services divers :

Pour les 2 territoires français la part d'établissements de l'ESS du secteur « Commerce et Services divers » est plus importante que le poids de l'ESS en termes de salariés. Pour le périmètre commun « Ain / Haute – Savoie », les établissements de l'ESS représentent 5.9 % des organisations du territoire contre 4.2% des salariés. La tendance est inversée côté suisse. Sur le Canton de Genève, 5,9 % des établissements du secteur « Commerce et Services divers » emploient 9.4 % des salariés du territoire.

Secteur Agriculture, Industrie et Construction :

Quelque soient l'indicateur ou le territoire retenus, le poids de l'ESS dans le secteur « Agriculture, Industrie et Construction » est très faible (entre 0.2% et 2%). La part d'établissement de l'ESS la plus importante est enregistrée pour la région Franche-Comté avec 2 % des établissements relevant de l'ESS qui emploient 1.5% des salariés du secteur.



Un programme de développement transfrontalier
de l'économie sociale et solidaire
4 Chambres de l'ESS pour un espace de coopération
Franche-Comté Genève Rhône-Alpes Vaud

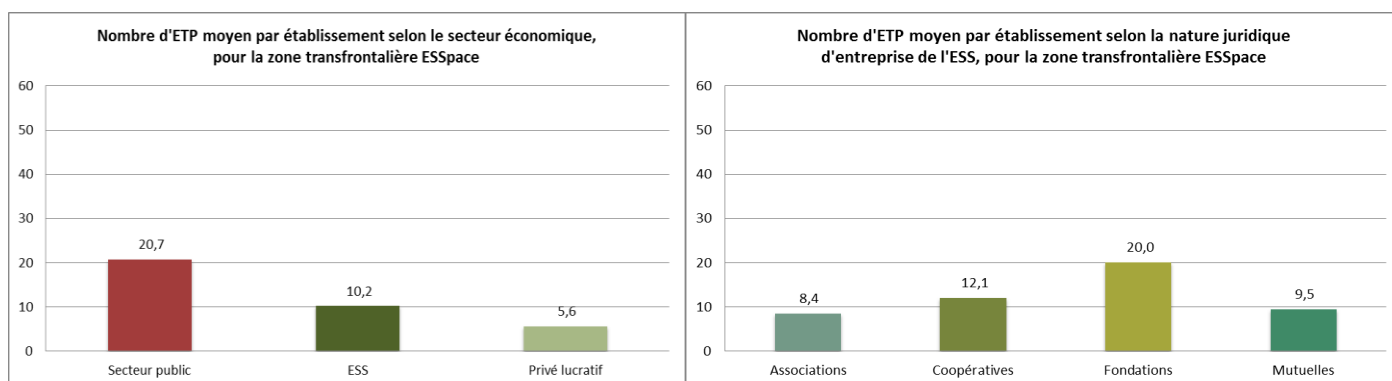


Chapitre 5 – Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour la zone transfrontalière ESSpace

Tableau 5.1. – Répartition absolue des secteurs économiques et des natures juridiques des entreprises de l'ESS en établissements, effectifs, ETP et ETP par établissement, pour la zone transfrontalière ESSpace (2011)

	Etablissements	Effectifs	ETP	rapport ETP/étab.
Secteur public	14 976	348 518	309 755	20,7
Privé lucratif	150 807	978 253	844 208	5,6
ESS	14 070	182 239	143 120	10,2
Associations	10 256	110 966	86 609	8,4
Coopératives	1 983	28 198	23 971	12,1
Fondations	1 438	38 562	28 800	20,0
Mutuelles	393	4 513	3 739	9,5

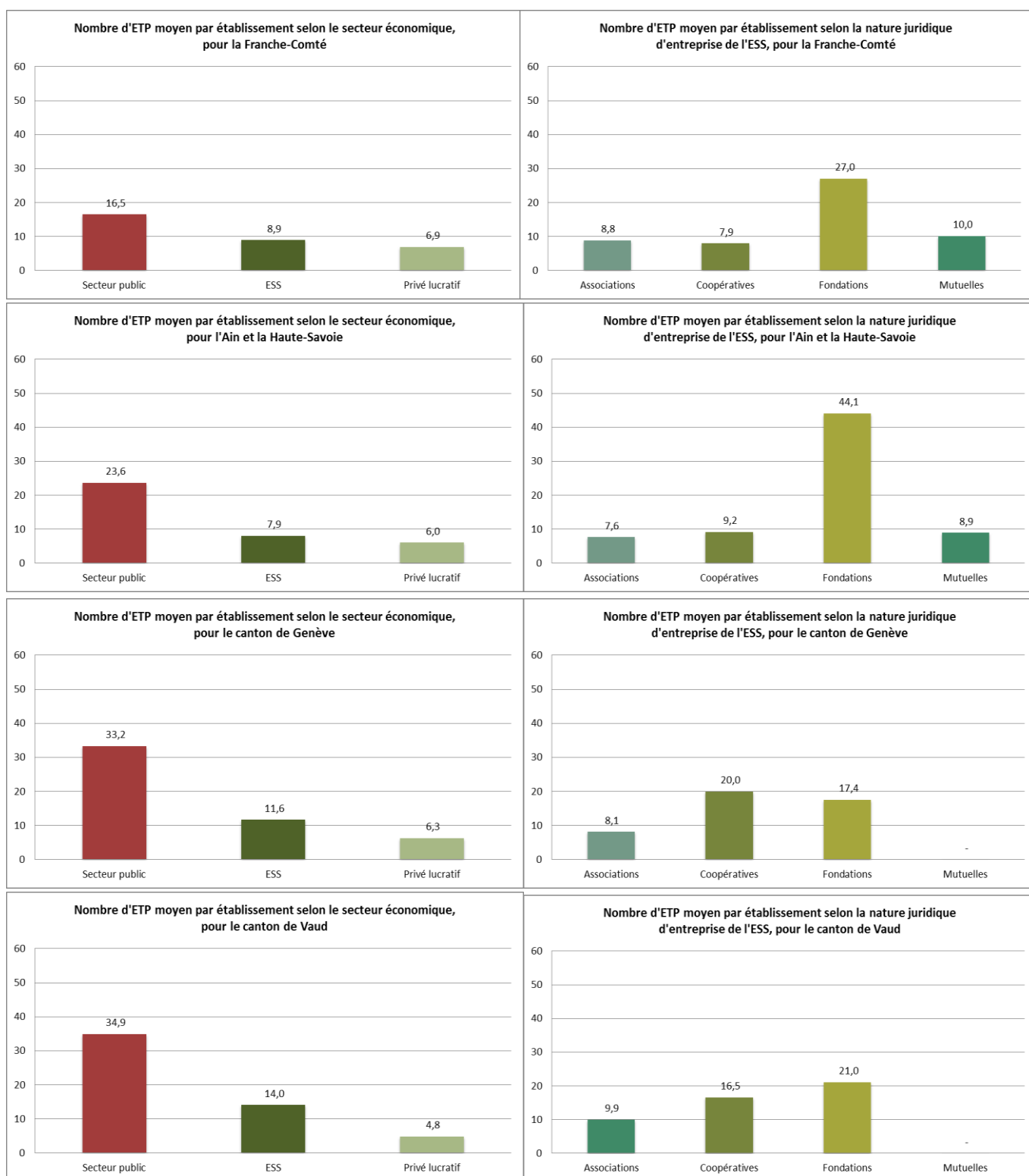
Graphiques 5.2. – Nombre d'ETP moyen par établissement selon le secteur économique et la nature juridique d'entreprise de l'ESS, pour la zone transfrontalière ESSpace (2011)



La taille moyenne des établissements de l'ESS sur le territoire est de 10 ETP et de 13 salariés, contre respectivement 5,6 ETP et 6,5 salariés pour le secteur privé lucratif.

Au sein de l'ESS les différences entre structures juridiques sont marquantes : les fondations sont en moyenne plus importantes en ETP que les autres structures juridiques de l'ESS

Graphiques 5.3. – Comparaison territoriale du nombre d'ETP moyen par établissement selon le secteur économique et la nature juridique d'entreprise de l'ESS, pour la zone transfrontalière ESSpace (2011)



La taille moyenne des établissements de l'ESS en termes d'ETP présente de grandes différences entre la Suisse (13 ETP environ) et la France (8,4 ETP).

Les situations au sein de chaque pays sont relativement homogènes. Les secteurs publics genevois et vaudois enregistrent une taille moyenne d'établissements en ETP très importante (respectivement 33.2 et 34.9). Ceci s'explique par la présence de gros établissements tels que le HUG (hôpital cantonal genevois). Le secteur public en Suisse offre plus d'ETP qu'en France avec en moyenne plus de 30 ETP par établissement en Suisse contre 20 ETP par établissement en France.

On note une grosse différence de taille des fondations entre la Franche-Comté et les données cumulées pour les départements de l'Ain et de la Haute Savoie : 27 contre 44.1 ETP.

On constate un rapport supérieur à 2 entre la taille des établissements coopératifs entre la France et la Suisse. En revanche le secteur lucratif est relativement homogène entre les 2 côtés de la frontière.

SYNTHÈSE

Avec plus de **182 000 emplois pour près de 140 000 équivalent temps plein (ETP)** dans 14 000 établissements, l'ESS représente plus de **12% de l'emploi salarié** du territoire ESSpace, pour 11% des ETP.

Pour les effectifs, la **proportion de l'ESS est relativement homogène dans les 4 régions** du périmètre, entre 10.3% pour l'Ain et la Haute-Savoie, 11% pour le canton Genève, 12.1% en Franche-Comté, et 14.7% pour le canton de Vaud. Et donc **sans spécificité nationale** sur ces données. On se trouve aussi proche des données ressortant des études sur l'ensemble des pays d'Europe.

Ce sont **les associations qui représentent le plus d'emplois** avec 61%, les fondations 21% et les coopératives 15%. Les mutuelles n'existent pas en Suisse, et représentent 3% de l'emploi d'ESS du périmètre étudié. Sur la nature juridique des établissements d'ESS, des différences apparaissent entre la France et la Suisse. Ainsi pour les ETP, on a autour de 80% d'emploi dans les associations côté français avec 14% dans les coopératives, autour de 5% dans les mutuelles et 2% pour les fondations. Côté suisse, on a 40 à 45% pour les associations, 35 à 41% pour les fondations, 19 à 20 % pour les coopératives.

Le rapport ETP par poste est plus faible pour l'ESS que dans les autres entreprises du secteur privé. Cet écart est un peu plus important côté suisse (0,1 ETP) que côté français (0,05 ETP). Il est le fait des associations côté français, et des associations et fondations côté suisse.

Pour la répartition des emplois de l'ESS dans les secteurs d'activité économique, on distingue trois situations :

- Les grands secteurs où l'ESS est fortement représentée avec plus de 40% des emplois totaux (privés et publics) : « **arts, spectacles et activités récréatives** » et « **santé humaine, action sociale** ». La proportion « Arts, spectacles et activités récréatives » est plus importante côté français que suisse, la « santé humaine et action sociale » relativement homogène, le plus gros écart étant entre Genève et Vaud.
- Une présence moyenne, **19.2% sur le secteur « enseignement » et 16.5% sur le secteur « activités financières et d'assurances »**. La proportion est homogène dans l'enseignement, mais il y a une grande différence dans les « activités financières et d'assurances » avec 44 à 52 % côté français, en raison de la présence de coopératives financières et de mutuelles d'assurances, et **1.6 à 7.6%** côté suisse.
- Enfin, L'ESS est peu présente dans les secteurs « **commerces et services divers** » avec **6.9% de l'emploi et dans le secteur « agriculture, industrie, construction » avec 0.8%**. Pour ces derniers secteurs d'activité, il faut cependant souligner que les indicateurs emplois ou établissements sont de faible signification pour rendre compte de l'importance d'associations ou de coopératives d'entreprises pour l'activité de leurs adhérents, sans toutefois générer de nombreux emplois directs.

Les entreprises de l'ESS sont de manière significative de taille moyenne plus importante que les autres entreprises du secteur privé. Ainsi la taille moyenne des établissements de l'ESS sur le territoire étudié est de 10 ETP pour 13 salariés, alors qu'il est de 5.6 ETP et 6.5 salariés pour les autres entreprises du secteur privé. L'écart de taille en effectif est plus marqué côté suisse.

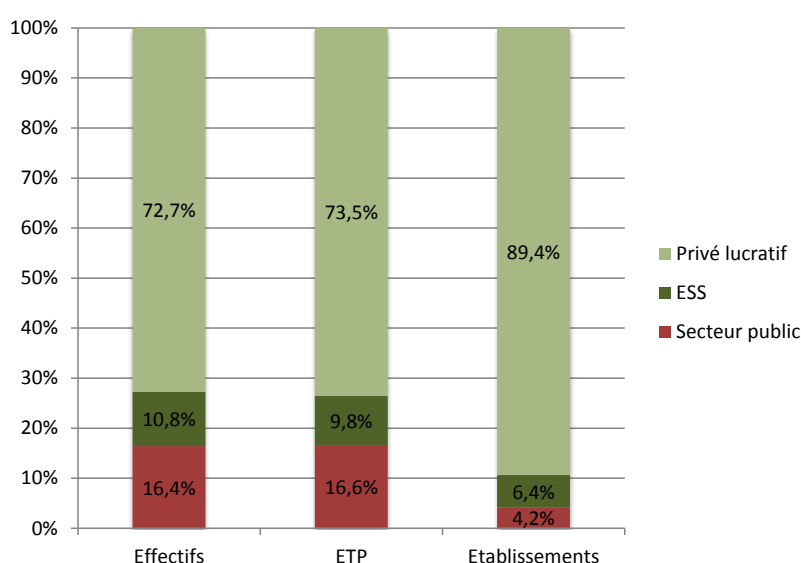
Section 2 - Panorama de l'économie sociale et solidaire sur le GRAND GENEVE en 2011

Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le Grand Genève

Tableau 1.1. – Répartition en valeur absolue des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le Grand Genève (2011)

	Effectifs	ETP	Etablissements
Privé lucratif	325 998	282 082	47 718
ESS	48 583	37 706	3 433
Secteur public	73 644	63 805	2 244
Total	448 225	383 593	53 395

Graphique 1.1. – Répartition relative des emplois, ETP et établissements par secteurs économiques, pour le Grand Genève (2011)



Le territoire du Grand Genève enregistre près de 49'000 salariés dans le secteur de l'ESS, répartis dans 3'433 établissements. Ce volume représente 37'706 ETP.

L'ESS porte 10,8 % des emplois du Grand Genève ce qui est proche à la moyenne dans la région française Rhône-Alpes et supérieur à l'espace Assemblée régionale de la coopération du genevois français (ARC : 10%). La proportion des établissements est en revanche plus faible : 6,4% contre 9,9 % en Rhône-Alpes et 7,9% dans l'ARC. Le poids de l'ESS en termes d'ETP dans l'économie du Grand Genève s'élève à 9,8%. Ce taux est de 9,9% en Rhône-Alpes³ et de 9,3% dans l'ARC.⁴

Le secteur privé lucratif porte $\frac{3}{4}$ des emplois du territoire franco-valdo-genevois. Le secteur public salarie quant à lui 16,6 % des ETP de cet espace contre 23 % dans la partie française du Grand Genève.

³ Source : Panorama de l'ESS en Rhône-Alpes et dans les 8 départements de la région, réalisé par la CRESS RA en janvier 2014 sur la base des données INSEE CLAP 2011) et de 9,3% dans l'ARC (Source : Panorama de l'ESS sur le territoire de l'ARC en 2011, réalisé par la CRESS RA en octobre 2013, sur la base des données INSEE CLAP 2011.

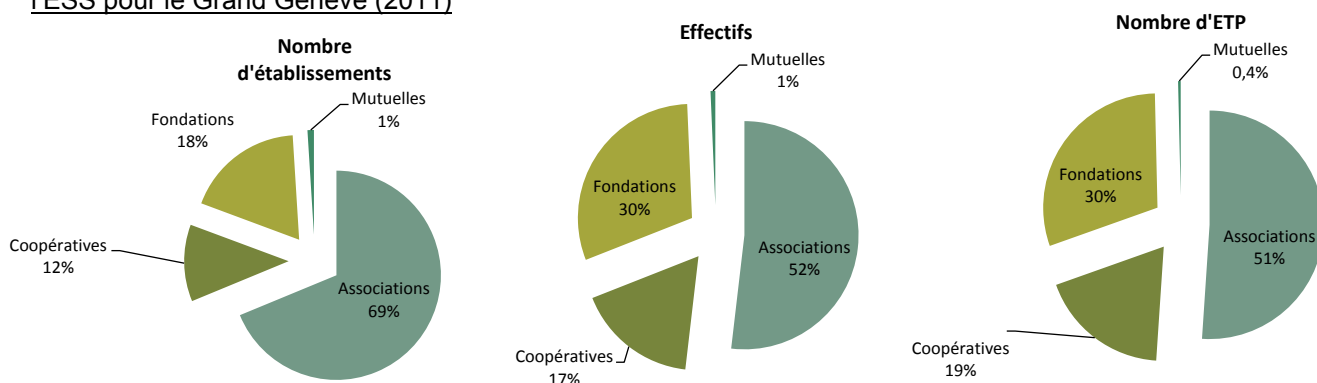
⁴ Source : Panorama de l'ESS sur le territoire de l'ARC en 2011, réalisé par la CRESS RA en octobre 2013, sur la base des données INSEE CLAP 2011.

Chapitre 2 - Répartition des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le Grand Genève

Tableau 2.1. – Répartition en valeur absolue des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le Grand Genève (2011)

En volume	Nombre d'établissements	Effectifs	Nombre d'ETP
Associations	2 361	25 190	19 252
Coopératives	408	8 344	6 978
Fondations	630	14 720	11 337
Mutuelles	34	328	138
Total	3 433	48 583	37 706

Graphique 2.1. - Répartition relative des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le Grand Genève (2011)



La répartition des effectifs, établissements et ETP pleins de l'ESS par structures juridiques est fortement impactée par l'absence du statut de mutuelles en Suisse.

Les fondations sont, a contrario, beaucoup plus présentes côté suisse du Grand Genève que dans sa partie française. Elles portent respectivement 30% des effectifs de l'ensemble du territoire contre 4 % sur l'ARC (Source : *Panorama de l'ESS sur le territoire de l'ARC en 2011, réalisé par la CRESS RA en octobre 2013, sur la base des données INSEE CLAP 2011*). Les associations salarient la moitié des effectifs de l'ESS du Grand Genève contre 80 % dans l'ARC (Source : *Panorama de l'ESS sur le territoire de l'ARC en 2011, réalisé par la CRESS RA en octobre 2013, sur la base des données INSEE CLAP 2011*).

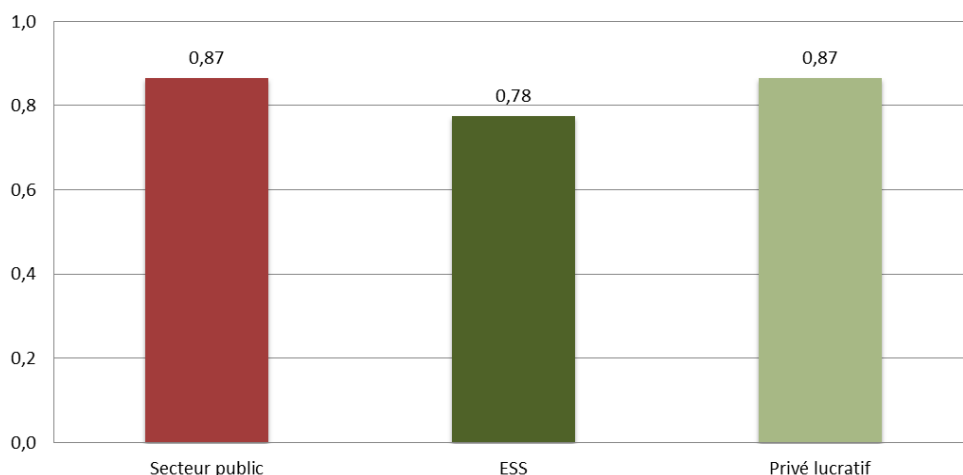
La part des effectifs portés par les coopératives est de 17 %.

L'étude de la répartition de l'emploi par structures juridiques de l'ESS montre que les associations sont majoritairement de petite taille. Les associations représentent en effet, près de 70 % des établissements pour 52 % des emplois. Cette tendance s'inverse en revanche pour les coopératives et les fondations. Ainsi les coopératives salarient 17 % des effectifs de l'ESS mais ne représentent que 12 % des établissements. Les fondations emploient 30 % des salariés mais la part de leurs établissements dans l'ESS s'élève seulement à 18%.

La répartition des ETP par structures juridiques confirme ces tendances.

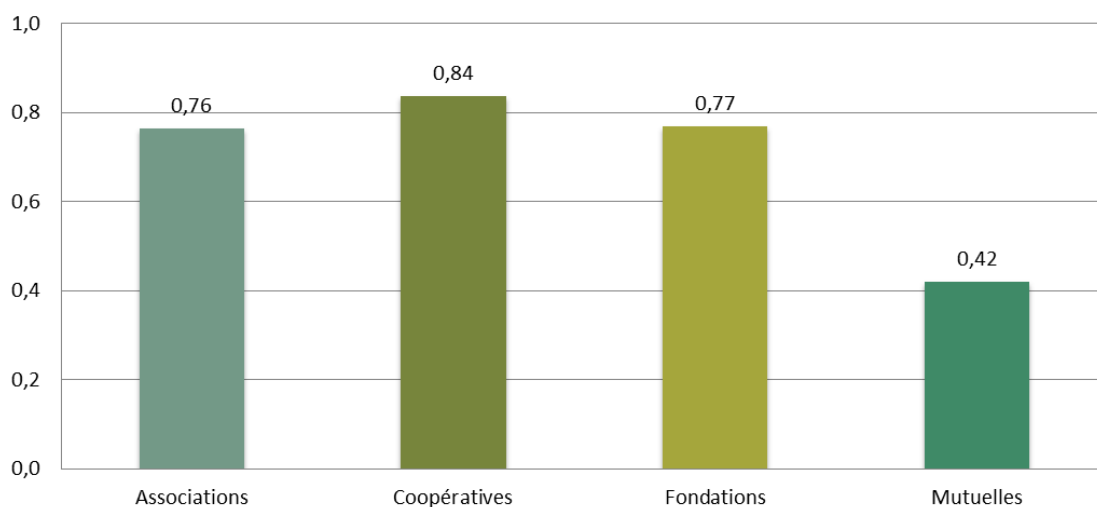
Chapitre 3 - Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le Grand Genève

Graphique 3.1. – Structure de l'emploi par secteur économique pour le Grand Genève (2011)



Le ratio présenté (ETP/Effectifs) permet d'appréhender le taux de travail dans les entreprises du territoire du Grand Genève. En moyenne, les salariés travaillent à 78% temps dans les entreprises de l'ESS contre 87% dans les secteurs publics et privés lucratifs. Rappelons que le temps partiel n'est pas appréhendé de la même manière côté Suisse et côté français. Dans le premier cas il est synonyme de progrès social, alors qu'en France, il est synonyme de précarité.

Graphique 3.2. – Structure de l'emploi par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le Grand Genève (2011)



Si le taux de travail dans les associations (76 %) et dans les fondations (77%) est proche de la moyenne pour l'ESS (78%), il est largement inférieur dans les mutuelles (42%). À noter que ce chiffre ne concerne que le territoire français du Grand Genève (ARC), le statut de mutuelle n'existant pas en Suisse.

L'étude du fichier SIRENE (répertoire français des établissements se trouvant sur un territoire) permet d'identifier un gros établissement mutualiste rattaché à la Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN). Ses effectifs sont compris entre 100 et 200 salariés. Les 6 autres plus gros établissements mutualistes ne comptent au maximum que 20 salariés. L'ensemble des autres établissements mutualistes présente des effectifs inférieurs ou égaux à 10.

Un seul établissement pourrait ainsi représenter entre 30 et 60 % des effectifs mutualistes du territoire. Cet établissement est une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), spécialisé dans

l'accueil temporaire de mineurs. On peut supposer qu'il est caractérisé par un recours au temps partiel plus important qu'en moyenne et de ce fait, expliquer le taux d'emploi de 42 % dans les mutuelles du genevois français.



Un programme de développement transfrontalier
de l'économie sociale et solidaire
4 Chambres de l'ESS pour un espace de coopération
Franche-Comté Genève Rhône-Alpes Vaud



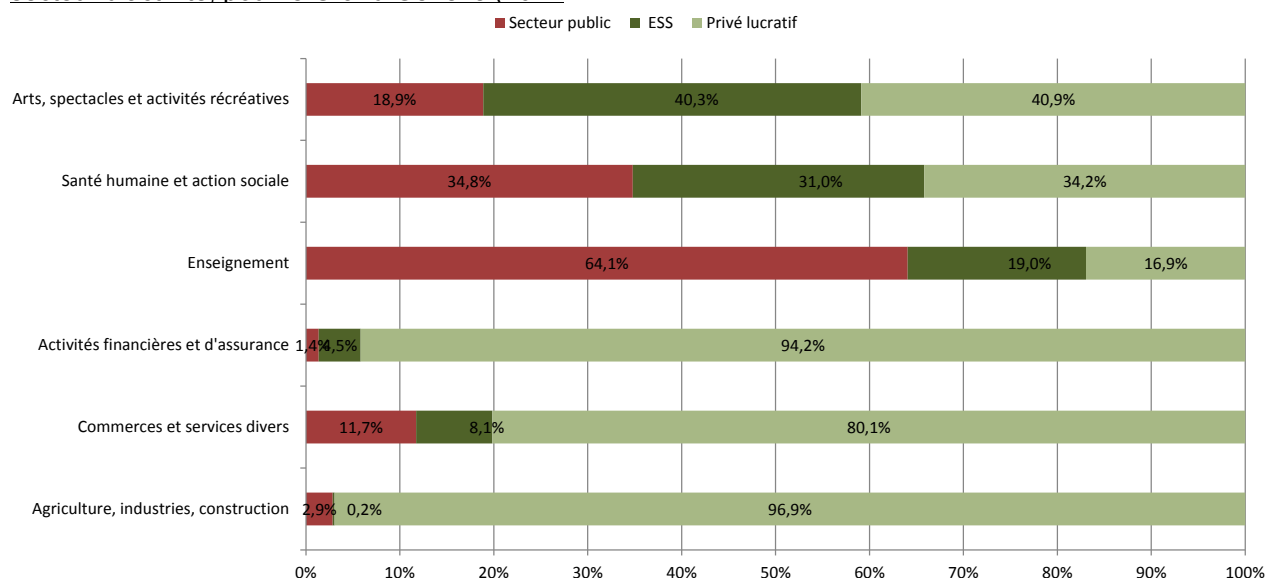
Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le Grand Genève

Tableau 4.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économique en emplois pour chaque secteur d'activités, pour le Grand Genève (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	1 618	3 452	3 504	8 574	40,3%
Santé humaine et action sociale	19 718	17 575	19 374	56 667	31,0%
Enseignement	21 759	6 450	5 754	33 963	19,0%
Activités financières et d'assurance	480	1 572	33 189	35 241	4,5%
Commerces, administration publique, et services divers	27 898	19 300	190 541	237 739	8,1%
Agriculture, industries, construction	2 171	150	73 720	76 041	0,2%
Total	73 644	48 499	326 082	448 225	10,8%

En raison de données protégées par le secret statistique dans le district de Nyon, le total des emplois de l'ESS du Grand Genève ci-dessus n'est pas égal au total du chapitre 1 (48 499 contre 48 583). Certaines données du district de Nyon, en raison de la taille réduite de ce territoire, sont en effet en dessous du seuil de secret statistique imposé par les offices statistiques suisses. L'équipe-projet Interreg a fait le choix de conserver cet indicateur sans modifier les données du district de Nyon ; toute extrapolation pouvant modifier les résultats.

Graphique 4.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en emplois pour chaque secteur d'activité, pour le Grand Genève (2011)



L'étude du poids de l'ESS par secteurs d'activités confirme les résultats observés sur l'ensemble du périmètre transfrontalier du programme ESSpace, avec une forte présence dans les Arts et spectacle (40,3% des emplois portés par l'ESS) et la Santé humaine et action sociale (31 % des emplois), ainsi que dans l'enseignement (19 %) dans une moindre mesure.

À contrario, l'ESS est peu présente dans les activités commerciales (8,1 %), financières (4,5%), industrielles et agricoles (0,2%).

Cependant on peut constater de grandes différences entre les 2 côtés de la frontière de l'espace franco-genevois. Ainsi les statuts de l'ESS sont très utilisés dans les activités bancaires et assurantielles en France (44% de ce type d'activité porté par l'ESS sur l'ARC, (Source : Panorama de l'ESS sur le territoire de l'ARC en 2011, réalisé par la CRESS RA en octobre 2013, sur la base

des données INSEE CLAP 2011) et quasiment pas en Suisse (1.6% sur le canton de Genève). L'ESS est plus présente dans le secteur culturel genevois que sur la partie française du grand Genève : 40.1% contre 32.2%.

Il n'y a pas de différence notable pour les secteurs de la santé - action sociale et de l'enseignement, entre les 2 côtés de la frontière.



Un programme de développement transfrontalier
de l'économie sociale et solidaire
4 Chambres de l'ESS pour un espace de coopération
Franche-Comté Genève Rhône-Alpes Vaud

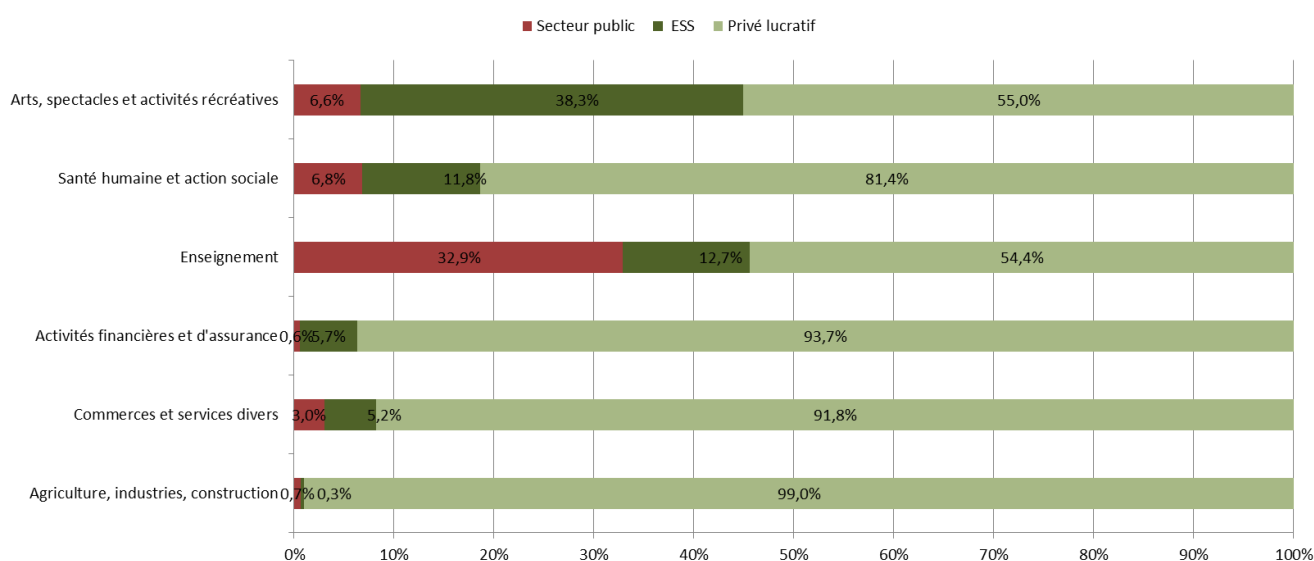


Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le Grand Genève

Tableau 4bis.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économique en nombre d'établissement pour chaque secteur d'activités, pour le Grand Genève (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	101	585	840	1 526	38,3%
Santé humaine et action sociale	408	705	4 871	5 984	11,8%
Enseignement	670	259	1 108	2 037	12,7%
Activités financières et d'assurance	16	161	2 624	2 801	5,7%
Commerces, administration publique, et services divers	994	1 697	30 154	32 845	5,2%
Agriculture, industries, construction	55	26	8 121	8 202	0,3%
Total	2 244	3 433	47 718	53 395	6,4%

Graphique 4bis.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en nombre d'établissements pour chaque secteur d'activité, pour le Grand Genève (2011)



Sur le territoire du Grand Genève, la part des emplois relevant de l'ESS est supérieure à la part des établissements de l'ESS dans 4 secteurs d'activités sur les 6 étudiés : « Arts, spectacle et activités récréatives », « Santé humaine et Action Sociale », « Enseignement » et « Commerce et services divers ». L'écart le plus important entre ces 2 indicateurs concerne le secteur « Santé humaine et Action Sociale ».

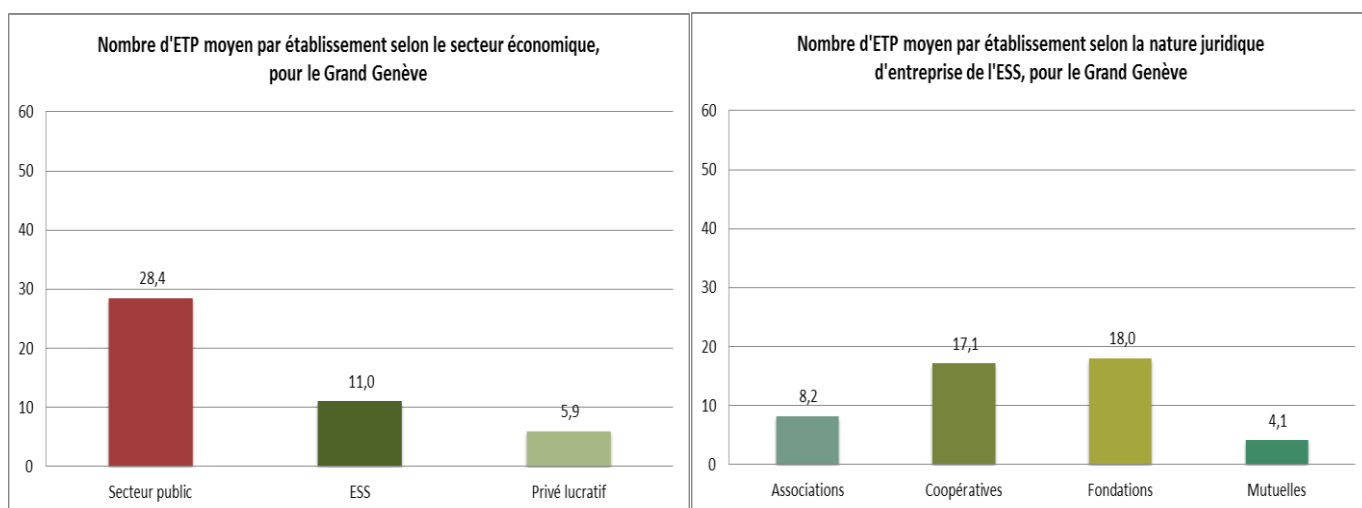
Si l'on compare les données du Grand Genève avec celles de l'ensemble de la zone transfrontalière ESSPACE, on constate que le poids de l'ESS en termes d'établissement est systématiquement inférieur. La part des établissements de l'ESS du secteur culturel est ainsi de 38,3 % dans le Grand Genève contre 52,3 % sur la zone ESSPACE ; celle du secteur bancaire de 7% dans le Grand Genève contre 15,9 % sur la zone transfrontalière.

Chapitre 5 - Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour le Grand Genève

Tableau 5.1. – Répartition absolue des secteurs économiques et des natures juridiques des entreprises de l'ESS en établissements, effectifs, ETP et ETP par établissement, pour le Grand Genève (2011)

	Etablissements	Effectifs	ETP	rapport ETP/étab.
Secteur public	2 244	73 644	63 805	28,4
ESS	3 433	48 583	37 706	11,0
Privé lucratif	47 718	325 998	282 082	5,9
Associations	2 361	25 190	19 252	8,2
Coopératives	408	8 344	6 978	17,1
Fondations	630	14 720	11 337	18,0
Mutuelles	34	328	138	4,1

Graphiques 5.2. – Nombre d'ETP moyen par établissement selon le secteur économique et la nature juridique d'entreprise de l'ESS, pour le Grand Genève (2011)



Le nombre moyen d'ETP dans les structures de l'ESS du Grand Genève est de 11, contre 28.4 dans le secteur public et 5.9 dans le secteur privé lucratif. Les structures de l'ESS côté suisse emploient 50 % plus d'ETP que dans la partie française du Grand Genève (15.1 contre 10.4).

Les fondations sont les structures de l'ESS qui emploient en moyenne le plus d'ETP (18). Les mutuelles n'emploient, quant à elles, que 4.1 ETP.

SYNTHÈSE

L'ESS dans le Grand Genève représente près de **50 000 emplois (près de 11%), soit 10% des ETP dans seulement 6.4% d'établissements**. On constate une présence majoritaire de petites associations qui salarient plus de la moitié des effectifs de l'ESS, mais aussi des fondations et coopératives plus intensives en emplois et ETP.

Comparé aux secteurs public et privé lucratif, le taux de travail (ETP/effectif) est inférieur dans les entreprises de l'ESS, lesquelles emploient 50% d'ETP en plus côté suisse que français. Le recours au temps partiel est plus fréquent dans l'ESS, il est considéré en Suisse comme une avancée sociale, alors qu'en France il est synonyme de précarité.

Cependant, **les structures de l'ESS offrent en moyenne plus d'ETP (11) sur le Grand Genève que les entreprises du secteur privé lucratif (5.9)**, contre 28.4 ETP dans le secteur public.

Les entreprises de l'ESS sont majoritairement présentes dans les arts et spectacles (40% des emplois), la santé humaine et l'action sociale (31% des emplois) et dans l'enseignement (près de 20% des emplois). À contrario, l'ESS est peu présente dans les activités commerciales (8.1%), financières (4.5%), industrielles et agricoles (0.2%). Cette observation est cependant très hétérogène selon le pays et la réglementation des entreprises, alors que 44% des activités bancaires et assurantielles sur l'ARC Syndicat Mixte sont portées par des entreprises de l'ESS.

Section 3 - Panorama de l'économie sociale et solidaire sur l'ARC - Syndicat Mixte en 2011

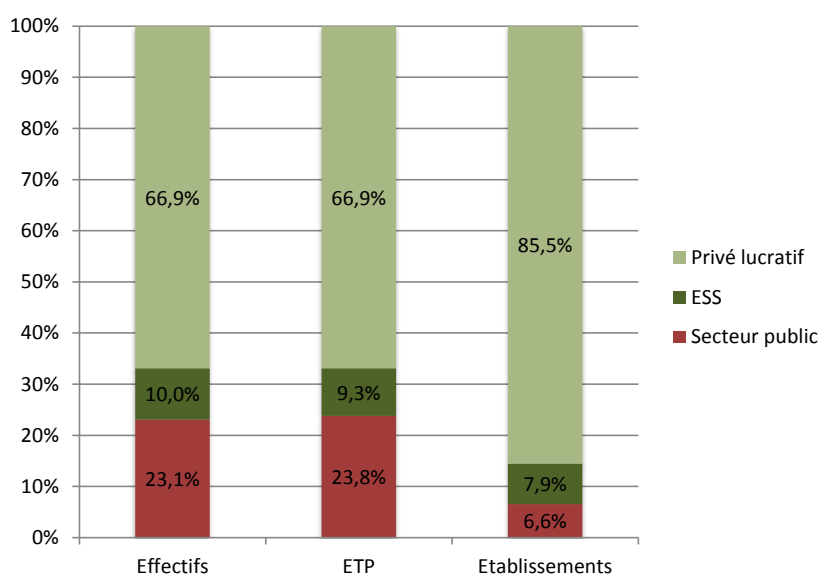
Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour l'ARC Syndicat Mixte

Tableau 1.1. – Répartition en valeur absolue des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour l'ARC Syndicat Mixte (2011)

	Effectifs	ETP	Etablissements
Privé lucratif	58 027	51 156	9 001
ESS	8 669	7 103	832
Secteur public	20 050	18 221	691
Total	86 746	76 480	10 524

En 2011, le Territoire de l'ARC compte 832 établissements de l'ESS. Le nombre total de salariés travaillant dans ces établissements s'élève à 8 669 personnes, ce qui correspond à 7 103 équivalents temps plein.

Graphique 1.1. – Répartition relative des emplois, ETP et établissements par secteurs économiques, pour l'ARC Syndicat Mixte (2011)



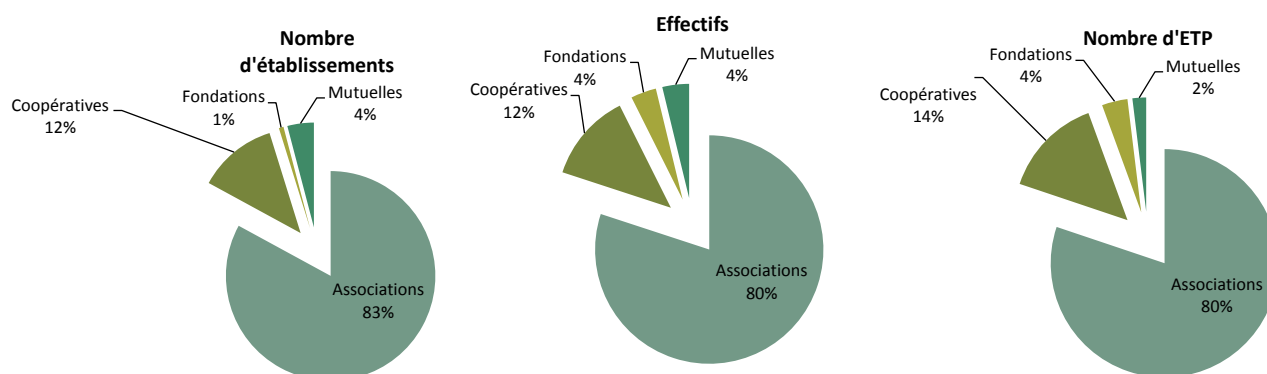
Sur le territoire de l'ARC, la part de l'ESS dans l'économie locale a connu une très faible évolution entre 2010 et 2011, quelque soit l'indicateur considéré. Ainsi, la part du nombre de salariés dans l'économie locale est restée stable, à 10%, tandis que la part du nombre d'ETP a légèrement baissé, de 9,4% en 2010 à 9,3% en 2011. La part du nombre d'établissements dans l'économie locale a, quant à elle, augmenté, en passant de 7,8% en 2010 à 7,9% en 2011.

Chapitre 2 - Répartition des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour l'ARC Syndicat Mixte

Tableau 2.1. – Répartition en valeur absolue des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour l'ARC Syndicat Mixte (2011)

En volume	nombre d'établissements	Effectifs	Nombre d'ETP
Associations	690	6 938	5 693
Coopératives	102	1 090	1 013
Fondations	6	313	259
Mutuelles	34	328	138
Total	832	8 669	7 103

Graphique 2.1. - Répartition relative des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour l'ARC Syndicat Mixte (2011)

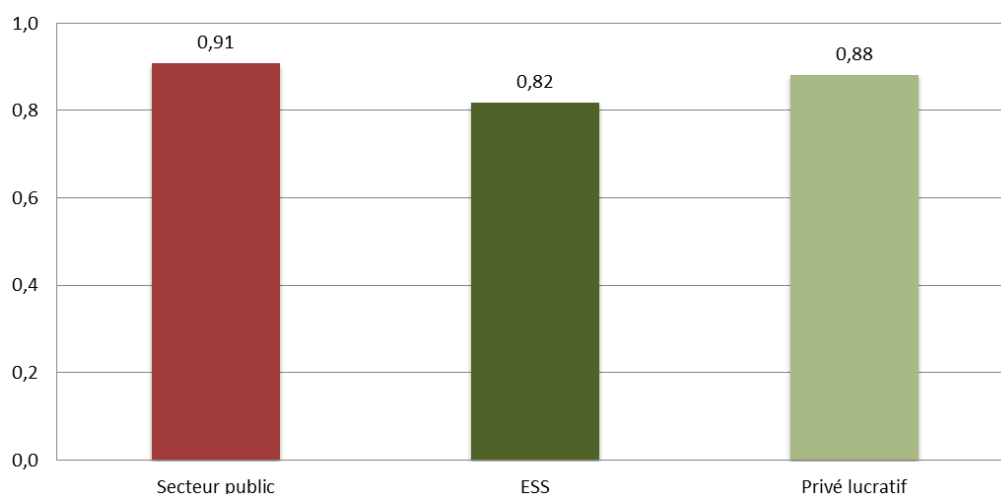


Près de 83% des établissements de l'ESS du territoire sont des associations, qui, à elles seules, emploient 80% des salariés de l'ESS.

Les fondations représentent moins de 1% des établissements, mais elles emploient 4% des salariés de l'ESS, tandis que les coopératives représentent 12% des établissements et des salariés de l'ESS. De la même manière, les mutuelles représentent 4% des établissements et des salariés de l'ESS. Si l'on prend le taux Nb établissements / emplois ou ETP, cela confirme que les entreprises de l'ESS en France font moins appel au travail partiel qu'en Suisse.

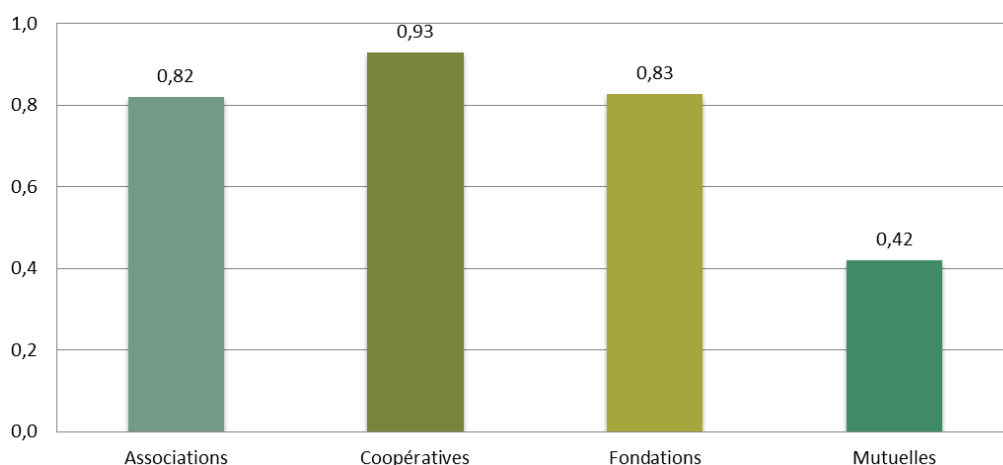
Chapitre 3 – Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour l'ARC Syndicat Mixte

Graphique 3.1. – Structure de l'emploi par secteur économique pour l'ARC Syndicat Mixte (2011)



Le ratio présenté (ETP/Effectifs) permet d'appréhender le taux de travail dans les entreprises du territoire de l'ARC. En moyenne, les salariés travaillent à 82% temps dans les entreprises de l'ESS contre 91% dans les secteurs publics et 88 % dans celui du privé lucratif. Rappelons que le temps partiel n'est pas appréhendé de la même manière côté Suisse et côté français. Dans le premier cas il est synonyme de progrès social, alors qu'en France, il est synonyme de précarité. On a donc ici une confirmation des précédents résultats.

Graphique 3.2. – Structure de l'emploi par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour l'ARC Syndicat Mixte (2011)



Si le taux de travail dans les associations (82 %) et dans les fondations (83 %) est proche de la moyenne pour l'ESS (82 %), il est largement inférieur dans les mutuelles (42%) et légèrement supérieur dans les coopératives (93 %).

L'étude du fichier SIRENE (répertoire français des établissements se trouvant sur un territoire) permet d'identifier un gros établissement mutualiste rattaché à la Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN). Ses effectifs sont compris entre 100 et 200 salariés. Les 6 autres plus gros établissements mutualistes ne comptent au maximum que 20 salariés. L'ensemble des autres établissements mutualistes présente des effectifs inférieurs ou égaux à 10.

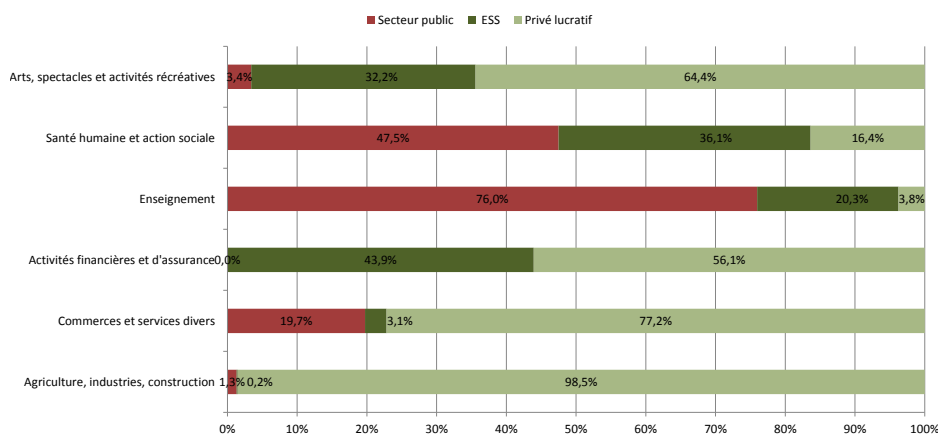
Un seul établissement pourrait ainsi représenter entre 30 et 60 % des effectifs mutualistes du territoire. Cet établissement est une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), spécialisé dans l'accueil temporaire de mineurs. On peut supposer qu'il est caractérisé par un recours au temps partiel plus important qu'en moyenne et de ce fait, expliquer le taux d'emploi de 42 % dans les mutuelles du genevois français.

Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour l'ARC Syndicat Mixte

Tableau 4.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économiques en emplois pour chaque secteur d'activités, pour l'ARC Syndicat Mixte (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	51	480	961	1 492	32,2%
Santé humaine et action sociale	5 622	4 278	1 937	11 837	36,1%
Enseignement	5 905	1 576	292	7 773	20,3%
Activités financières et d'assurance	-	1 024	1 307	2 331	43,9%
Commerces, administration publique, et services divers	8 187	1 276	32 020	41 483	3,1%
Agriculture, industries, construction	285	35	21 510	21 830	0,2%
Total	20 050	8 669	58 027	86 746	10,0%

Graphique 4.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en emplois pour chaque secteur d'activité, pour l'ARC Syndicat Mixte (2011)



Sur le territoire de l'ARC, l'ESS est très présente dans les activités :

- financières et assurancielles : 44% contre 56 % pour le secteur privé lucratif
- de la santé humaine et action sociale : 36 % contre 47 % pour le secteur public, et 16% pour le secteur privé lucratif
- des arts et spectacles et activités récréatives : 32%, soit 2 fois moins que le secteur privé lucratif
- de l'enseignement : 20.3%, contre plus de 76 % pour le secteur public.

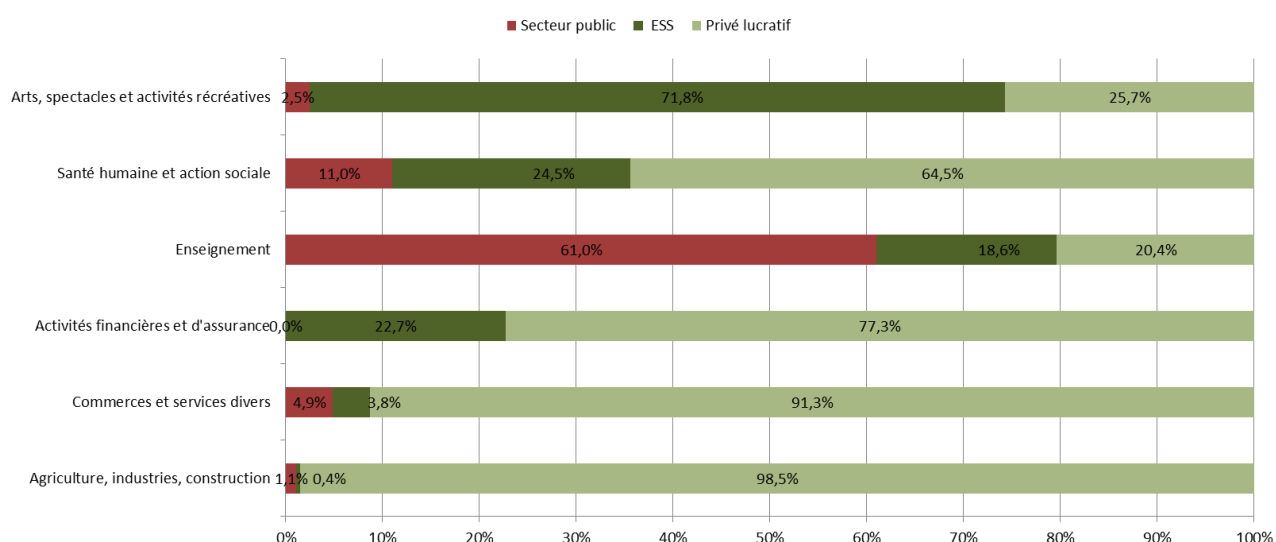
En distinguant certains sous-secteurs d'activités on constate que l'emploi relevant de l'ESS est majoritaire dans le secteur de l'action sociale : plus de 66% des salariés de ce secteur travaillent dans une structure de l'ESS. Pour l'action sociale sans hébergement, ce pourcentage est encore plus important car près de 75% salariés de ce sous-secteur relèvent de l'ESS. L'hébergement médico-social et social est le deuxième grand sous-secteur de l'action sociale : près de 60% des salariés relèvent de l'ESS.

Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour l'ARC Syndicat Mixte

Tableau 4bis.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économique en nombre d'établissement pour chaque secteur d'activités, pour l'ARC Syndicat Mixte (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	8	232	83	323	71,8%
Santé humaine et action sociale	73	163	428	664	24,5%
Enseignement	278	85	93	456	18,6%
Activités financières et d'assurance	-	105	358	463	22,7%
Commerces, administration publique, et services divers	307	238	5 753	6 298	3,8%
Agriculture, industries, construction	25	9	2 286	2 320	0,4%
Total	691	832	9 001	10 524	7,9%

Graphique 4bis.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en nombre d'établissements pour chaque secteur d'activité, pour l'ARC Syndicat Mixte (2011)



Le secteur culturel français inscrit dans l'ESS se caractérise par des structures de petite taille. Les établissements culturels de l'ESS dans l'ARC Syndicat Mixte ne font pas mentir cette règle. Si l'ESS porte 71,8 % des emplois culturels du territoire, seuls 32,2% des établissements culturels relèvent de l'ESS. On peut constater le même type d'écart pour le secteur bancaire et assurantiel : 43,9 % des emplois de l'ESS sont portés par 22,7 % des établissements.

Dans l'action sociale et l'enseignement, la part des emplois portés par l'ESS est supérieure au poids des établissements dans l'économie du territoire mais les écarts entre les 2 taux sont plus restreints, respectivement 36,1% contre 24,5% et 20,3% contre 18,6%. Les différences sont non significatives pour les secteurs « Commerces et services divers » et « Agriculture, industries et construction ».

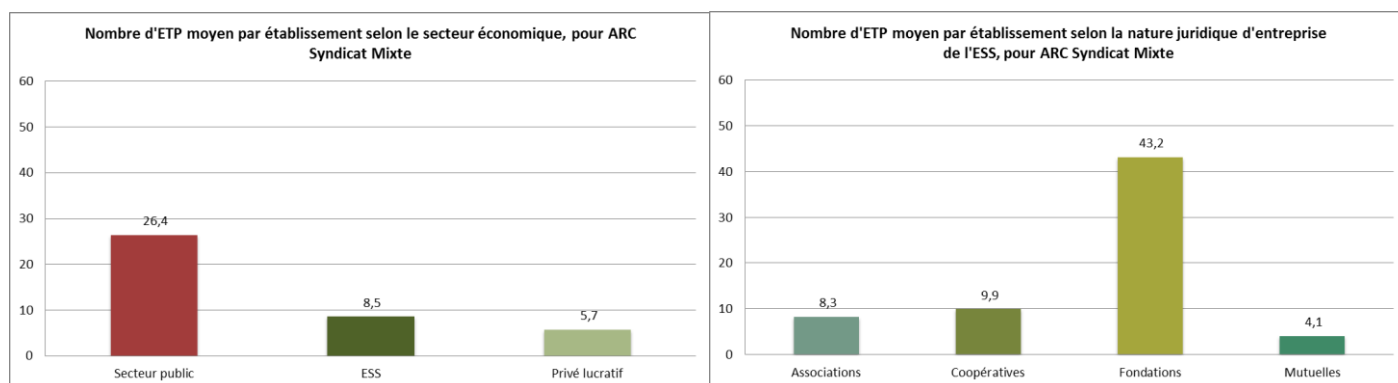
La part des établissements de l'ESS dans l'économie totale l'ARC est supérieure à celle constatée dans la zone transfrontalière ESSPACE pour les 4 secteurs d'activités suivants : « Arts, spectacle et activités récréatives », « Santé humaine et action sociale », « Enseignement » et « Activités financières et d'assurances ».

Chapitre 5 - Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour l'ARC Syndicat Mixte

Tableau 5.1. – Répartition absolue des secteurs économiques et des natures juridiques des entreprises de l'ESS en établissements, effectifs, ETP et ETP par établissement, pour l'Arc Syndicat Mixte (2011)

	Etablissements	Effectifs	ETP	rapport ETP/étab.
Secteur public	691	20 050	18 221	26,4
ESS	832	8 669	7 103	8,5
Privé lucratif	9 001	58 027	51 156	5,7
Associations	690	6 938	5 693	8,3
Coopératives	102	1 090	1 013	9,9
Fondations	6	313	259	43,2
Mutuelles	34	328	138	4,1

Graphiques 5.2. – Nombre d'ETP moyen par établissement selon le secteur économique et la nature juridique d'entreprise de l'ESS, pour l'Arc Syndicat Mixte (2011)



L'effectif moyen d'une structure de l'ESS est de 8.5 salariés, ce qui correspond à un établissement de très petite taille.

Nous pouvons remarquer certaines disparités entre les différentes catégories juridiques de l'ESS : les fondations sont, en moyenne, plus grandes, avec environ 43 salariés par établissement. Les associations, les coopératives et les mutuelles ont des établissements plus petits, avec un effectif moyen autour de 7.4 salariés.

SYNTHESE

Le poids des effectifs l'ESS sur le territoire de l'ARC Syndicat Mixte est inférieur à celui de la Zone Transfrontalière étudiée. Les effectifs de l'ESS représentent 10 % de l'emploi total de l'ARC Syndicat Mixte contre 12.1% sur la Zone Transfrontalière. Cette tendance est identique pour l'indicateur Equivalents Temps Plein (ETP). En revanche, **le poids des établissements de l'ESS** dans l'économie totale des 2 territoires considérés est quasiment identique : 7,8%.

Les effectifs de l'ESS relèvent à 80% de structures associatives sur le périmètre de l'ARC contre 60% dans la Zone Transfrontalière. Les parts des effectifs portées par les coopératives et les mutuelles sont proches dans les 2 territoires. Elles se situent respectivement dans des fourchettes comprises entre 12% - 15%, et 3% - 4%.

Les structures de l'ESS situées sur l'ARC Syndicat Mixte ont **moins recours au temps partiel** que sur l'ensemble de la Zone Transfrontalière. Le ratio ETP/Effectifs s'élève à 0.82 sur l'ARC contre 0.79 sur la Zone Transfrontalière.

L'ESS est **moins représentée** sur l'ARC Syndicat Mixte que sur l'ensemble de la Zone Transfrontalière, dans les 3 secteurs suivants : arts et spectacles, santé humaine et commerce. A contrario, son poids est **plus important** dans les activités financières et d'assurances sur l'ARC Syndicat Mixte que sur l'ensemble de la Zone Transfrontalière.

L'effectif moyen des entreprises de l'ESS est plus important à l'échelle de la Zone Transfrontalière (10,2) que sur l'ARC Syndicat Mixte (8.5). Si l'on considère cet indicateur pour chacune des familles de l'ESS, on constate un **écart de 1 à 2 pour les effectifs moyens de la catégorie « fondation »**. Les fondations comptent 20 salariés en moyenne dans la Zone Transfrontalière contre 43.2 sur l'ARC.

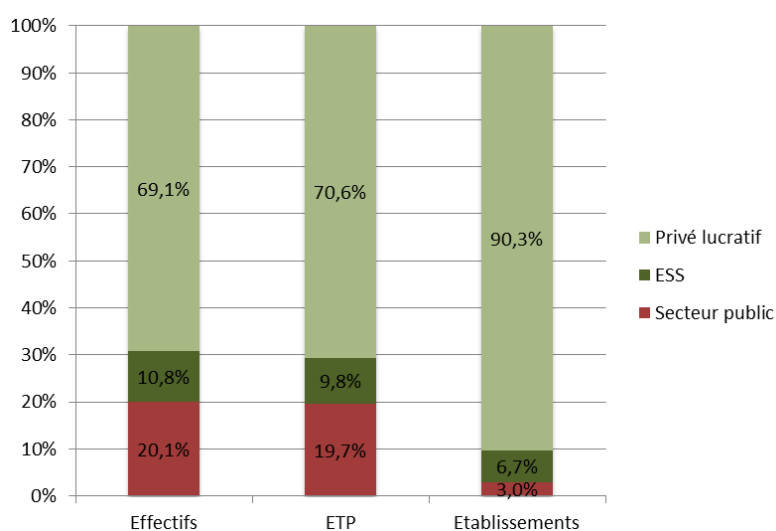
Section 4 - Panorama de l'économie sociale et solidaire sur la ville de Genève en 2011

Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour la ville de Genève

Tableau 1.1. – Répartition en valeur absolue des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour la ville de Genève (2011)

	Effectifs	ETP	Etablissements
Privé lucratif	115 223	98 931	18 026
ESS	18 068	13 676	1 332
Secteur public	33 462	27 584	594
Total	166 753	140 191	19 952

Graphique 1.1. – Répartition relative des emplois, ETP et établissements par secteurs économiques, pour la ville de Genève (2011)



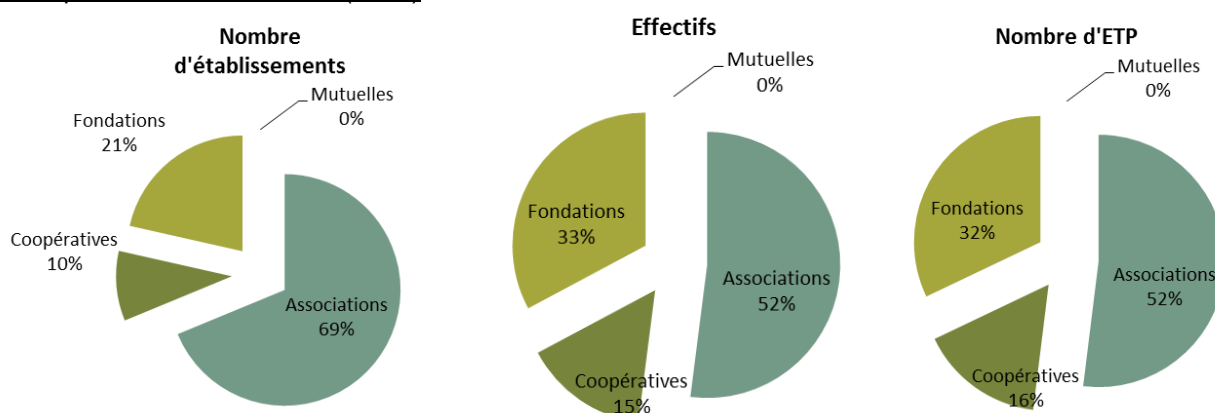
En ville de Genève, le secteur de l'économie sociale et solidaire génère plus de 18'000 emplois. On constate que les pourcentages d'effectifs et d'ETP sont identiques aux valeurs recueillies pour le Grand Genève (10.8% des effectifs pour 9.8% des ETP). Ceci démontre une répartition homogène de l'ESS sur ces deux territoires. Cette homogénéité se retrouve aussi dans le nombre d'établissements avec un taux de 6.7% pour les structures de l'ESS en ville de Genève contre 6.4% pour le territoire du Grand Genève.

Chapitre 2 - Répartition des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour la ville de Genève

Tableau 2.1. – Répartition en valeur absolue des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour la ville de Genève (2011)

En volume	Nombre d'établissements	Effectifs	Nombre d'ETP
Associations	916	9 400	7 106
Coopératives	130	2 742	2 182
Fondations	286	5 926	4 388
Mutuelles	0	0	0
Total	1 332	18 068	13 676

Graphique 2.1. - Répartition relative des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour la ville de Genève (2011)



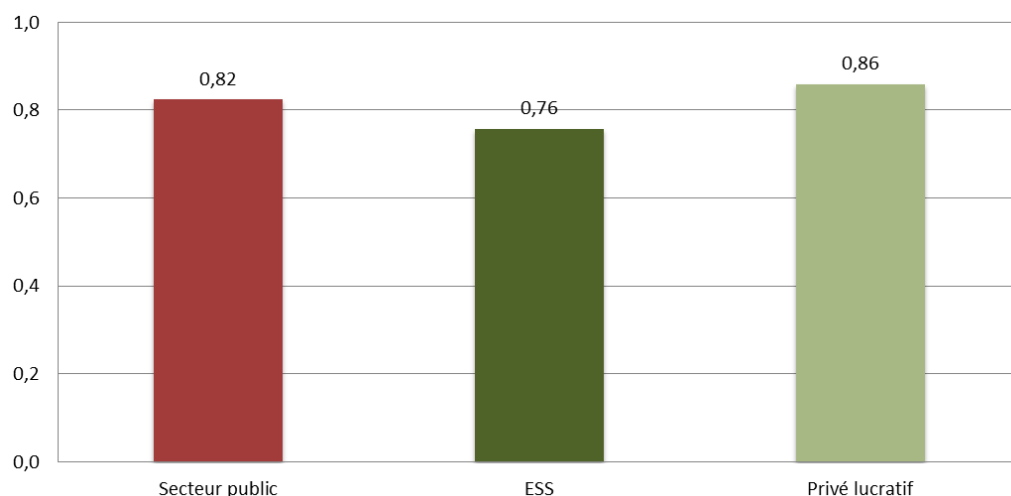
La prédominance des fondations en Suisse par rapport à la France impacte légèrement la distribution du nombre d'établissement entre ville de Genève et Grand Genève. On constate en effet une hausse de 3% des fondations entre ces deux régions (21% en ville de Genève contre 18% pour le territoire du Grand Genève). (Le taux d'associations est similaire entre les deux régions avec une valeur de 69%.)

Lorsque l'on compare les effectifs et les ETP entre ces deux régions, on obtient des valeurs similaires pour les associations: A part égale d'établissement (69%) cette forme juridique emploie 1 personne sur 2. La hausse de 3% en part relative des fondations en ville de Genève se reflète également dans les effectifs et les ETP avec une hausse relative de respectivement 3% et 2%.

Le ratio entre ETP et nombre d'établissement nous renseigne sur la taille moyenne des différentes formes juridiques. Ainsi on constate une taille similaire des associations entre la Ville de Genève et Grand Genève avec en moyenne respectivement 7.8 et 8.1 ETP pour cette forme juridique. Il en va de même pour les coopératives qui sont en moyenne deux fois plus grosses que les associations mais reste dans des valeurs identiques entre les deux régions comparées (16.8 ETP en Ville de Genève contre 17.1 ETP pour le Grand Genève). En revanche les fondations semblent être en moyenne plus petites en Ville de Genève 15.3 ETP contre 18 ETP pour le Grand Genève.

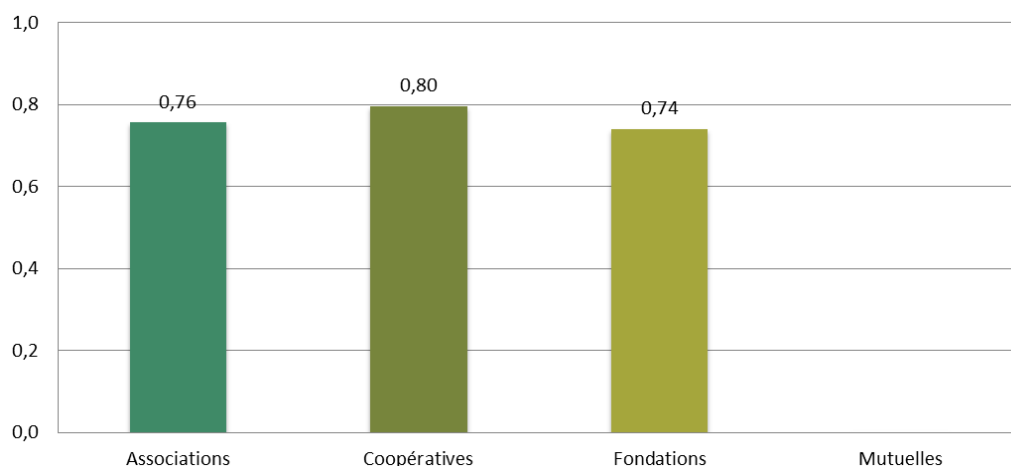
Chapitre 3 – Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour la ville de Genève

Graphique 3.1. – Structure de l'emploi par secteur économique pour la ville de Genève (2011)



La ville de Genève ne fait pas exception au niveau de la structure de l'emploi. C'est à nouveau dans le secteur de l'ESS que le taux de travail est le plus bas (76%). On peut également noter un léger recul de ce taux (-5%) dans le secteur public entre la ville de Genève et le Grand Genève

Graphique 3.2. – Structure de l'emploi par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour la ville de Genève (2011)



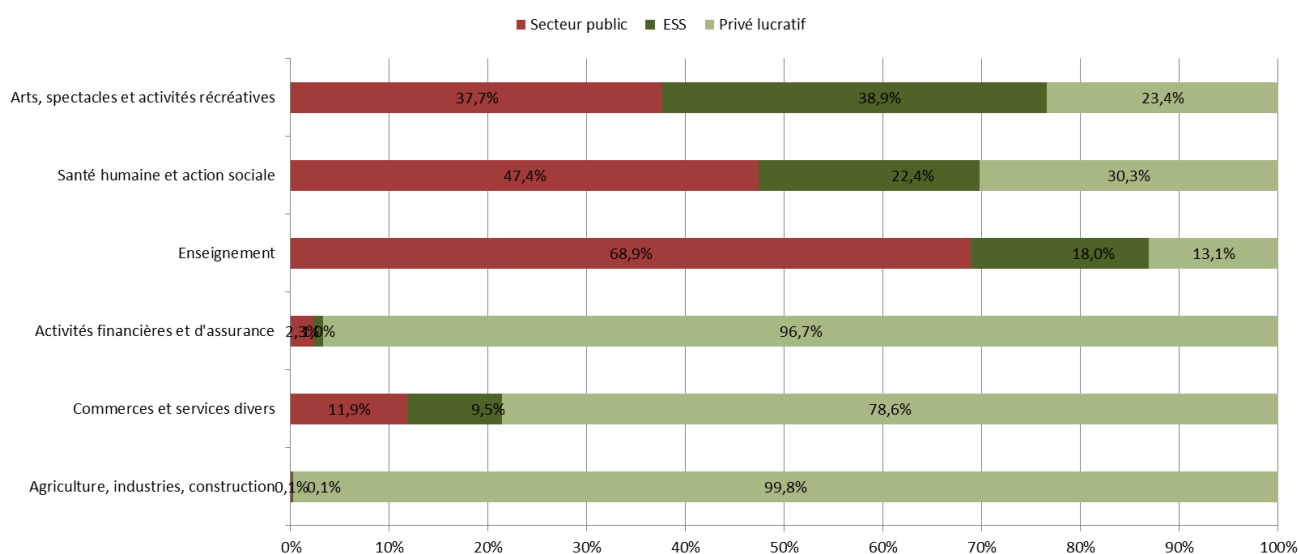
Tout comme pour le territoire du Grand Genève, ce sont les coopératives qui enregistrent le plus haut taux de travail. Les taux des associations restent proches et en léger retrait par rapport au taux de coopératives ce qui s'observe aussi dans la région du Grand Genève.

Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour la ville de Genève

Tableau 4.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économiques en emplois pour chaque secteur d'activités, pour la ville de Genève (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	1 356	1 401	844	3 601	38,9%
Santé humaine et action sociale	10 127	4 777	6 467	21 371	22,4%
Enseignement	10 256	2 673	1 957	14 886	18,0%
Activités financières et d'assurance	504	225	21 404	22 133	1,0%
Commerces, administration publique, et services divers	11 204	8 985	74 299	94 488	9,5%
Agriculture, industries, construction	15	8	10 251	10 274	0,1%
Total	33 462	18 069	115 222	166 753	10,8%

Graphique 4.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en emplois pour chaque secteur d'activité, pour la ville de Genève (2011)



Le découpage par domaine d'activité démontre que les structures de l'ESS arrivent en tête pour les « arts, spectacles et activités récréatives » avec une part d'emploi de 38.9%. Cette valeur est stable par rapport à ce qui a été vu pour le Grand Genève (40.3%). En revanche, la valeur liée au secteur public (37.7%) est très proche de celle de l'ESS. C'est en cela une vraie différence par rapport au 18.9% qu'enregistre le secteur public dans le Grand Genève. Par conséquent c'est dans le secteur privé que se fait ressentir la hausse de la part d'emploi du secteur public. Cette valeur est presque divisée par deux entre le Grand Genève, où elle était majoritaire (40.9%) et la ville de Genève (23.4%).

Le second secteur où l'ESS est le plus représenté en Ville de Genève est « santé humaine et action sociale » avec 22.4% des effectifs. La présence des hôpitaux universitaires de Genève (HUG) favorise la dominance du secteur public dans ce domaine d'activité. Cette hausse de plus de 13 points par rapport au Grand Genève se répercute d'avantage dans le secteur de l'ESS (moins 9 points) que dans le secteur privé (moins 4 points).

La Ville de Genève et le Grand Genève concentre une part d'emploi identique dans le domaine de l'enseignement (respectivement 18% et 19%). C'est un domaine relativement stable entre ces deux régions. Le secteur public augmente sa part d'emploi de 5 points tandis que l'économie privée lucrative en perd 4.

A l'instar de ce qui constaté dans le domaine de l' « enseignement », le domaine « commerce et services divers » est stable entre la Ville de Genève et le Grand Genève. Avec environ 80% de part d'emploi c'est le secteur privé lucratif qui domine ce domaine d'activité. L'ESS enregistre pour ce domaine une part d'emploi de 9.5% en Ville de Genève contre 8.1% dans le Grand Genève.

Le domaine « activités financières et assurances » est le plus contrasté entre la Ville de Genève et le Grand Genève. Même si dans ces deux régions c'est le secteur privé lucratif qui domine ce domaine avec plus de 90%, l'ESS est représenté à hauteur de 5.7% dans le Grand Genève contre seulement 1% en Ville de Genève. Ceci s'explique en partie par l'apport des emplois venant des mutuelles qui généralement sont actives dans ce domaine.

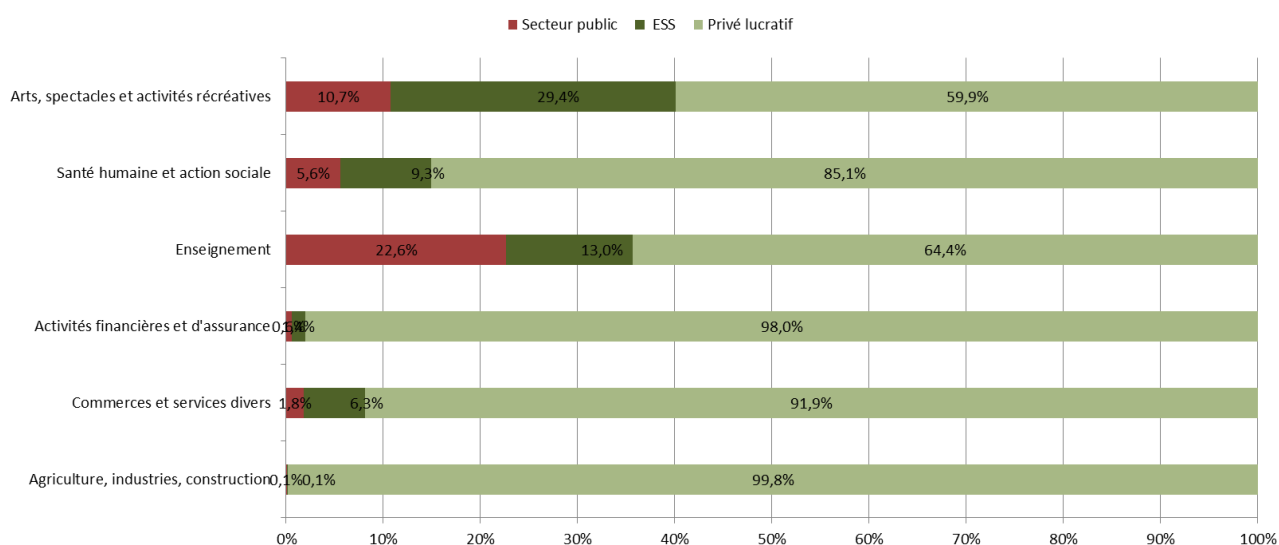
Finalement le domaine de l'« agriculture, industries et construction » n'est quasiment que représenté par le secteur privé en Ville de Genève. L'ESS et le secteur public ne concentrant respectivement que 8 et 15 emplois sur un total de 10'274.

Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour la ville de Genève

Tableau 4bis.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économique en nombre d'établissement pour chaque secteur d'activités, pour la ville de Genève (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	58	159	324	541	29,4%
Santé humaine et action sociale	145	243	2 215	2 603	9,3%
Enseignement	144	83	410	637	13,0%
Activités financières et d'assurance	9	23	1 601	1 633	1,4%
Commerces, administration publique, et services divers	237	822	12 024	13 083	6,3%
Agriculture, industries, construction	1	2	1 452	1 455	0,1%
Total	594	1 332	18 026	19 952	6,7%

Graphique 4bis.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en nombre d'établissements pour chaque secteur d'activité, pour la ville de Genève (2011)



Les données sur le nombre d'établissement par domaine d'activité ne suivent en général pas la même structure que pour les effectifs. On note ainsi une plus grande disparité dans les tailles moyennes des établissements suivant le secteur économique dans lequel ils se trouvent. Pour tous les domaines d'activité c'est dans l'économie publique que l'on retrouve les établissements avec la plus grande taille moyenne.

On notera également que dans les 3 domaines où l'ESS enregistre ses meilleures parts d'emploi, elle se positionne entre l'économie publique et l'économie privée lucrative avec des valeurs comprises entre 8.8 personne par établissement du domaine « arts, spectacles et activités récréatives » et 32.2 personnes moyennes par établissement du domaine « enseignement ». A titre comparatif, ses mêmes valeurs sont de respectivement 23.4 et 71.2 dans l'économie publique et de 2.6 et 4.8 dans l'économie privée lucrative.

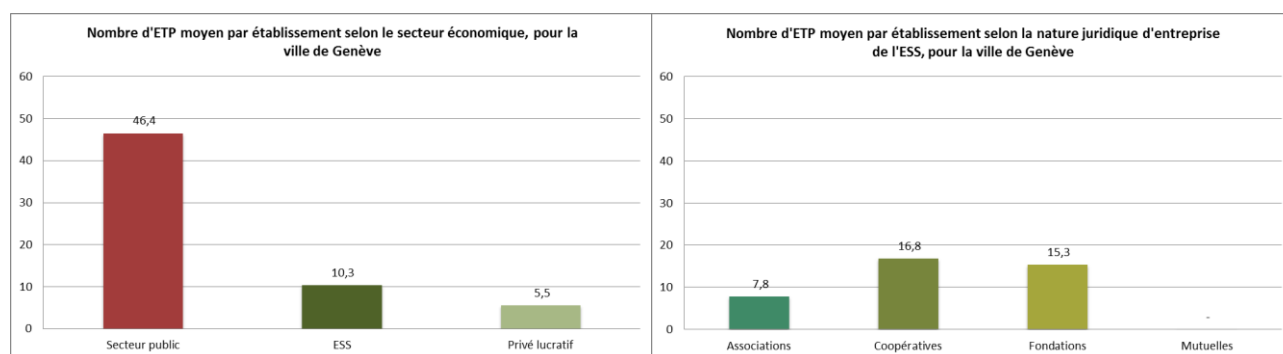
Ratio Effectif/Etablissement	PU	ESS	PL
Art	23.4	8.8	2.6
Santé	69.8	19.7	2.9
Enseig	71.2	32.2	4.8
Fin et ass	56.0	9.8	13.4
comm	47.3	10.9	6.2
agri	15.0	4.0	7.1

Chapitre 5 - Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour la ville de Genève

Tableau 5.1. – Répartition absolue des secteurs économiques et des natures juridiques des entreprises de l'ESS en établissements, effectifs, ETP et ETP par établissement, pour la ville de Genève (2011)

	Etablissements	Effectifs	ETP	rapport ETP/étab.
Secteur public	594	33 462	27 584	46,4
ESS	1 332	18 068	13 676	10,3
Privé lucratif	18 026	115 223	98 931	5,5
Associations	916	9 400	7 106	7,8
Coopératives	130	2 742	2 182	16,8
Fondations	286	5 926	4 388	15,3
Mutuelles	-	-	-	-

Graphiques 5.2. – Nombre d'ETP moyen par établissement selon le secteur économique et la nature juridique d'entreprise de l'ESS, pour la ville de Genève (2011)



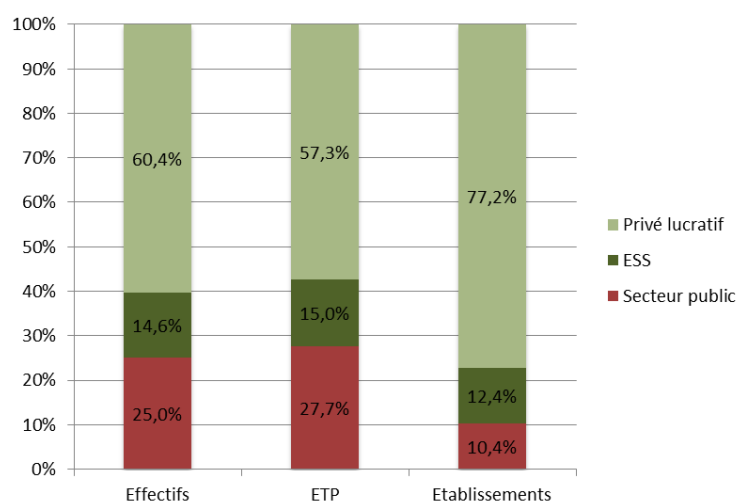
Section 5 - Panorama de l'économie sociale et solidaire sur le Pays du Haut-Doubs en 2011

Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour la Pays du Haut-Doubs

Tableau 1.1. – Répartition en valeur absolue des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le pays du Haut-Doubs (2011)

	Effectifs	ETP	Etablissements
Privé lucratif	9 127	6 832	1 575
ESS	2 206	1 788	253
Secteur public	3 781	3 302	212
Total	15 114	11 922	2 040

Graphique 1.1. – Répartition relative des emplois, ETP et établissements par secteurs économiques, pour le pays du Haut-Doubs (2011)



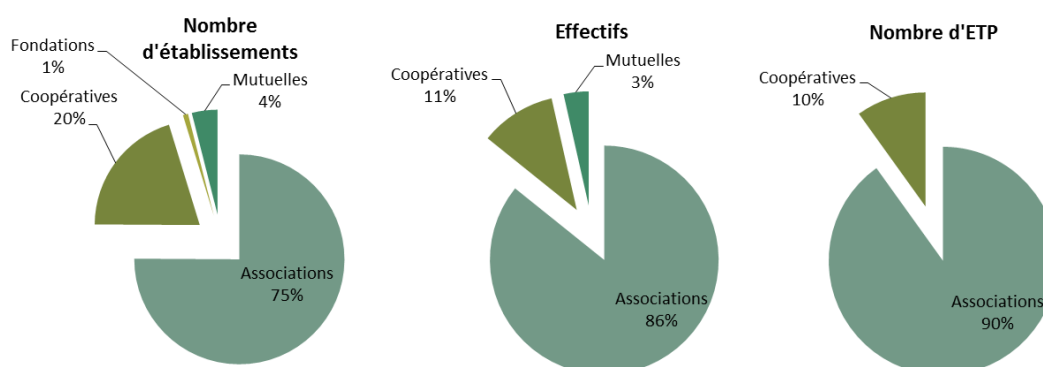
Le territoire du Pays du Haut-Doubs affiche un poids important de l'ESS dans son économie, en termes d'emplois et d'établissements, comparativement à l'ensemble du périmètre ESSpace. L'économie publique y est également fortement développée, ce qui peut s'expliquer par le statut de sous-préfecture du Doubs de la ville de Pontarlier, des fonctions administratives y étant présentes.

Chapitre 2 - Répartition des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le pays du Haut-Doubs

Tableau 2.1. – Répartition en valeur absolue des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le pays du Haut-Doubs (2011)

En volume	Nombre d'établissements	Effectifs	Nombre d'ETP
Associations	190	1 892	1 611
Coopératives	51	236	177
Fondations	2	0	0
Mutuelles	10	78	0
Total	253	2 206	1 788

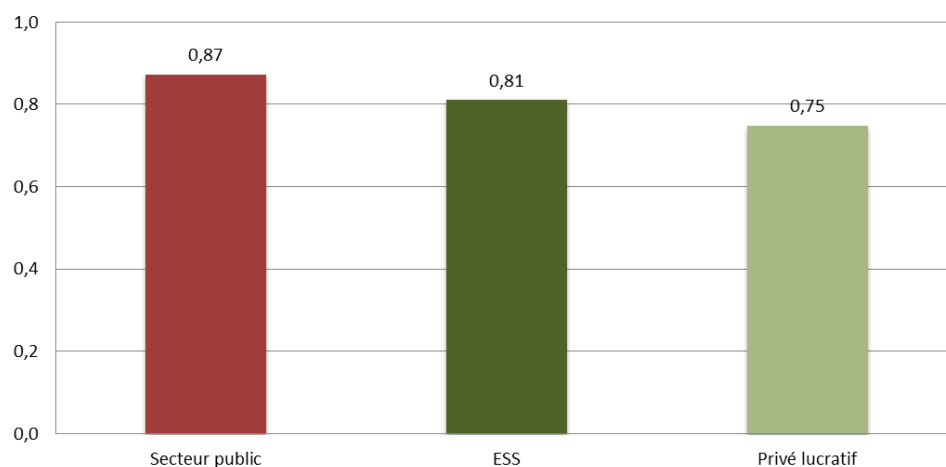
Graphique 2.1. - Répartition relative des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le pays du Haut-Doubs (2011)



Le nombre de coopératives est plutôt surreprésenté dans le Pays du Haut-Doubs, de nombreuses coopératives agricoles, les fruitières à comté, y étant implantées. En revanche, les établissements appartenant à des mutuelles sont peu présents dans ce territoire.

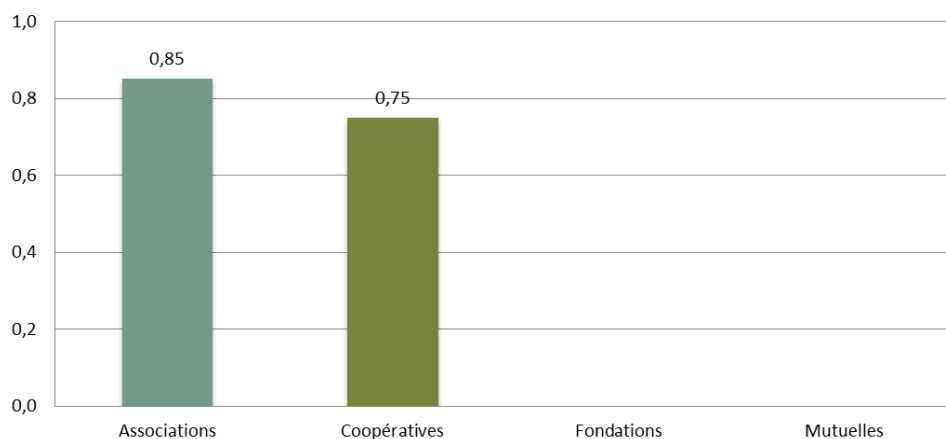
Chapitre 3 – Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le pays du Haut-Doubs

Graphique 3.1. – Structure de l'emploi par secteur économique pour le pays du Haut-Doubs (2011)



Les emplois de l'ESS du territoire sont plus consolidés, en termes de rapport ETP par emploi, que ceux du privé lucratif.

Graphique 3.2. – Structure de l'emploi par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le pays du Haut-Doubs (2011)

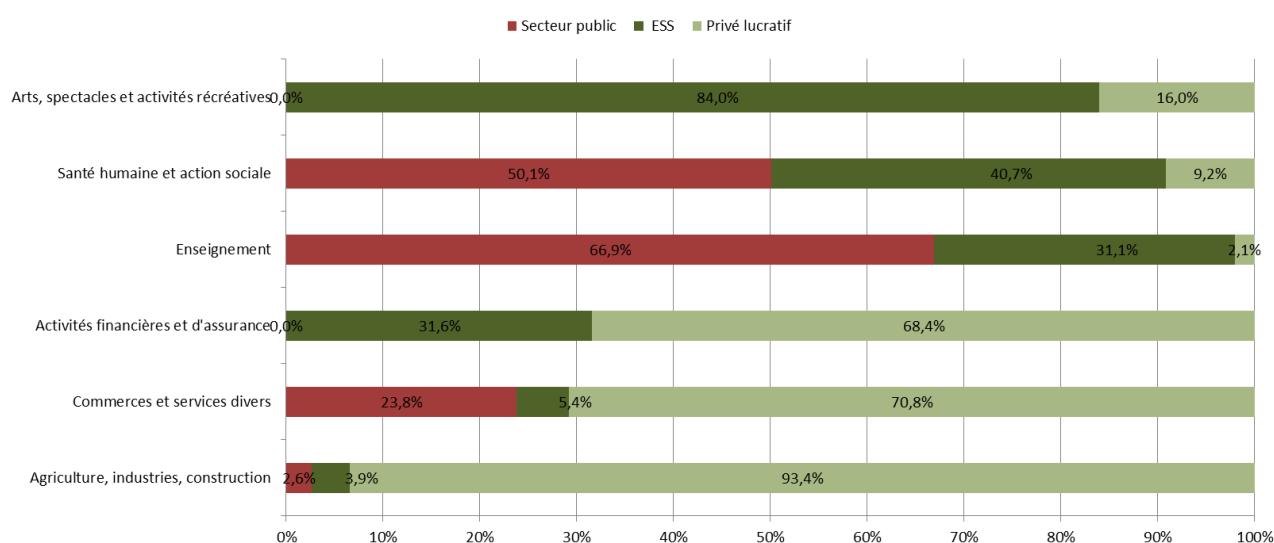


Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le pays du Haut-Doubs

Tableau 4.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économique en emplois pour chaque secteur d'activités, pour le pays du Haut-Doubs (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	-	89	17	106	84,0%
Santé humaine et action sociale	1 370	1 115	252	2 737	40,7%
Enseignement	809	376	25	1 210	31,1%
Activités financières et d'assurance	-	114	247	361	31,6%
Commerces, administration publique, et services divers	1 485	337	4 424	6 246	5,4%
Agriculture, industries, construction	117	175	4 162	4 454	3,9%
Total	3 781	2 206	9 127	15 114	14,6%

Graphique 4.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en emplois pour chaque secteur d'activité, pour le pays du Haut-Doubs (2011)



Plus de la moitié des postes de l'ESS du Pays du Haut Doubs interviennent dans le secteur sanitaire et social, où le poids de l'ESS est important relativement à la sphère publique.

Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le pays du Haut-Doubs

Tableau 4bis.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économique en nombre d'établissement pour chaque secteur d'activités, pour le pays du Haut-Doubs (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	-	58	15	73	79,5%
Santé humaine et action sociale	11	52	69	132	39,4%
Enseignement	59	23	9	91	25,3%
Activités financières et d'assurance	-	28	65	93	30,1%
Commerces, administration publique, et services divers	124	65	911	1 100	5,9%
Agriculture, industries, construction	18	27	506	551	4,9%
Total	212	253	1 575	2 040	12,4%

Graphique 4bis.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en nombre d'établissements pour chaque secteur d'activité, pour le pays du Haut-Doubs (2011)



Les structures de l'ESS, et plus précisément les associations, sont prépondérantes dans les activités culturelles, sportives et de loisirs mises en place sur le territoire.

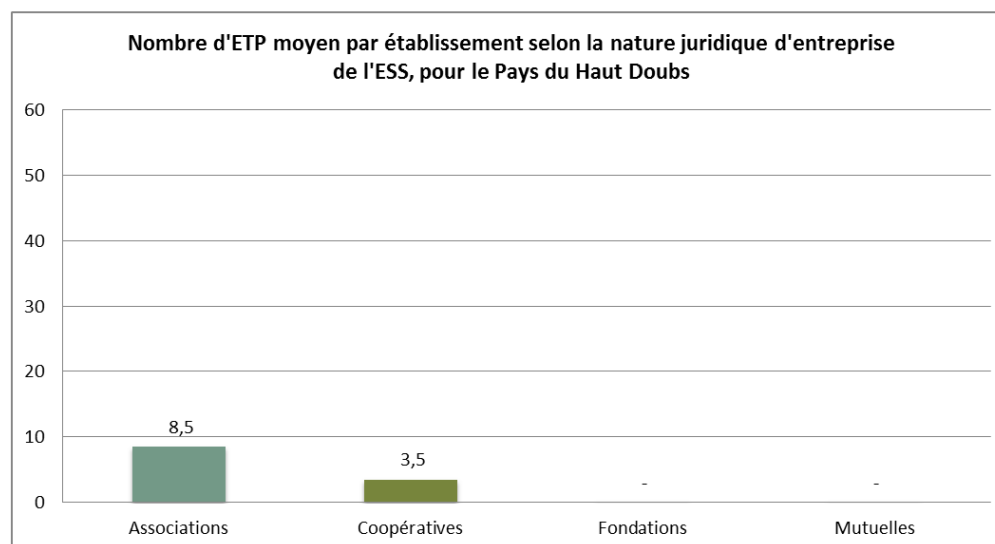
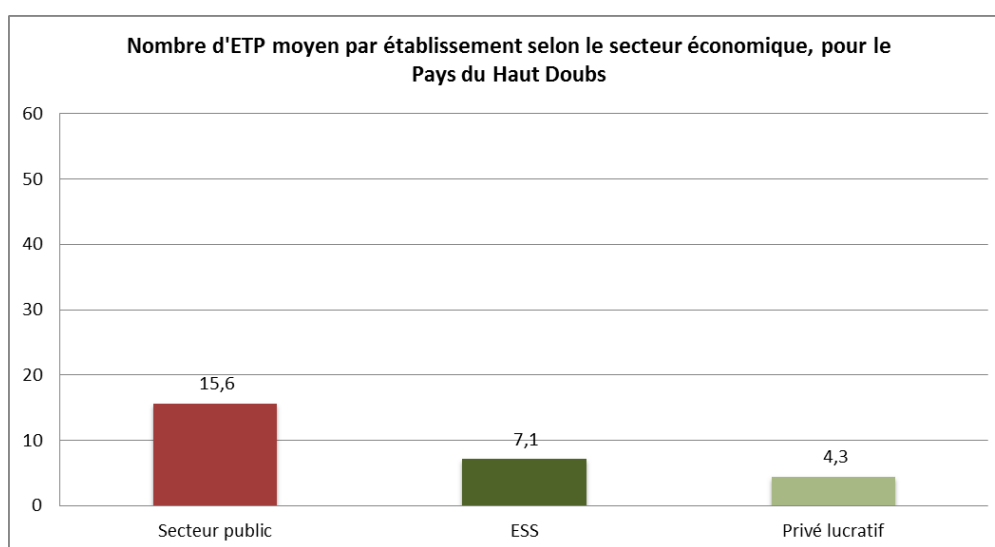
Le poids des structures de l'ESS dans les activités agricoles, industrielles et de construction n'est pas négligeable (4,9%) en raison de la présence des coopératives laitières, qui sont classées dans les activités industrielles (activités de transformation de matières premières), en dépit de leur appartenance au monde agricole.

Chapitre 5 - Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour le pays du Haut-Doubs

Tableau 5.1. – Répartition absolue des secteurs économiques et des natures juridiques des entreprises de l'ESS en établissements, effectifs, ETP et ETP par établissement, pour le pays du Haut-Doubs (2011)

	Etablissements	Effectifs	ETP	rapport ETP/étab.
Secteur public	212	3 781	3 302	15,6
ESS	253	2 206	1 788	7,1
Privé lucratif	1 575	9 127	6 832	4,3
Associations	190	1 892	1 611	8,5
Coopératives	51	236	177	3,5
Fondations	2	-	-	-
Mutuelles	10	78	-	-

Graphiques 5.2. – Nombre d'ETP moyen par établissement selon le secteur économique et la nature juridique d'entreprise de l'ESS, pour le pays du Hauts-Doubs (2011)



La taille moyenne des structures de l'ESS du territoire en termes d'ETP est plutôt faible, ce qui peut s'expliquer par la nature rurale du Pays du Haut-Doubs.

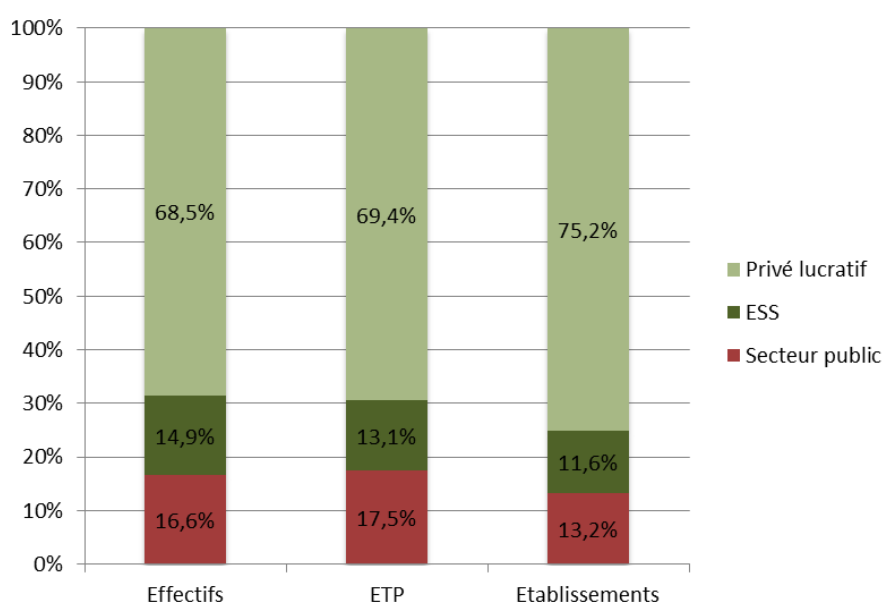
Section 6 - Panorama de l'économie sociale et solidaire sur le Pays Horloger, en 2011

Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le Pays du Horloger

Tableau 1.1. – Répartition en valeur absolue des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le pays Horloger (2011)

	Effectifs	ETP	Etablissements
Privé lucratif	5 902	5 037	943
ESS	1 282	948	145
Secteur public	1 426	1 268	166
Total	8 610	7 253	1 254

Graphique 1.1. – Répartition relative des emplois, ETP et établissements par secteurs économiques, pour le pays du Horloger (2011)



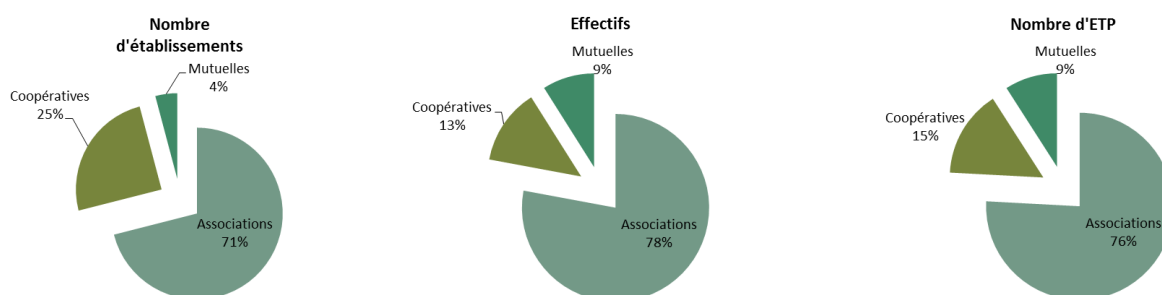
Le Pays Horloger est caractérisé par un poids important de la sphère privée lucrative pour un territoire franc-comtois, qui s'explique par la tradition industrielle du territoire. L'économie publique y est, en revanche, peu développée, car le territoire ne dispose que de peu de fonctions administratives. L'ESS y occupe une place relativement importante.

Chapitre 2 - Répartition des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le pays Horloger

Tableau 2.1. – Répartition en valeur absolue des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le pays Horloger (2011)

En volume	Nombre d'établissements	Effectifs	Nombre d'ETP
Associations	103	999	719
Coopératives	36	168	143
Fondations	0	0	0
Mutuelles	6	115	86
Total	145	1 282	948

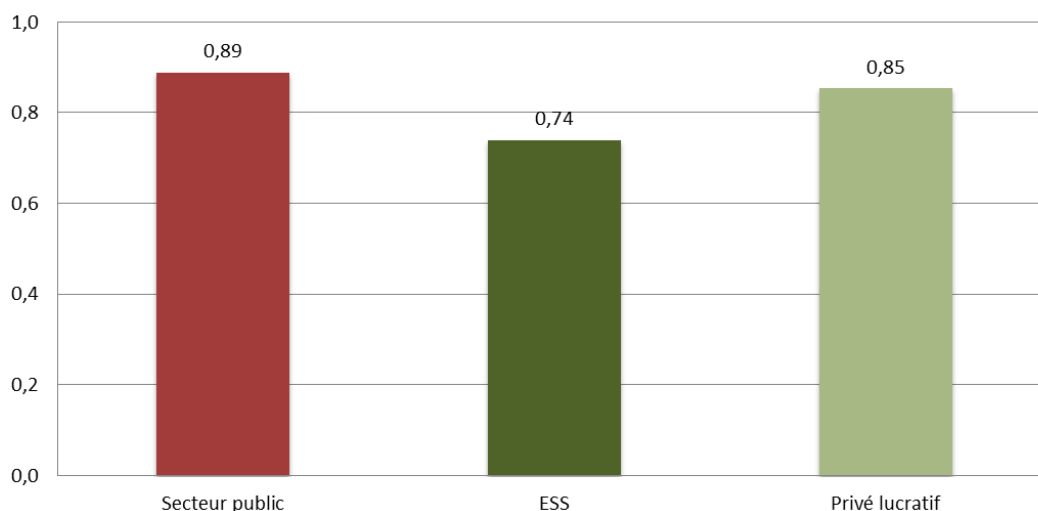
Graphique 2.1. - Répartition relative des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le pays Horloger (2011)



Les coopératives sont surreprésentées dans l'ESS du pays Horloger, en termes d'établissements et également d'emploi, en raison de la présence des fruitières à comté.

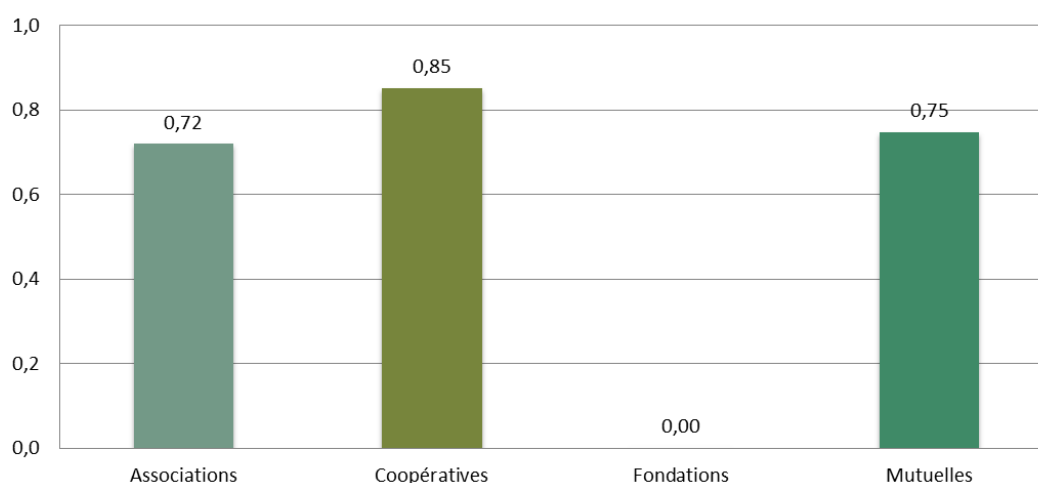
Chapitre 3 – Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le pays Horloger

Graphique 3.1. – Structure de l'emploi par secteur économique pour le pays Horloger (2011)



Les postes de l'ESS du territoire sont moins consolidés en termes d'ETP par emploi que ceux des économies publiques et privée lucrative, ce qui correspond à la situation en Franche-Comté et au niveau national français.

Graphique 3.2. – Structure de l'emploi par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le pays Horloger (2011)



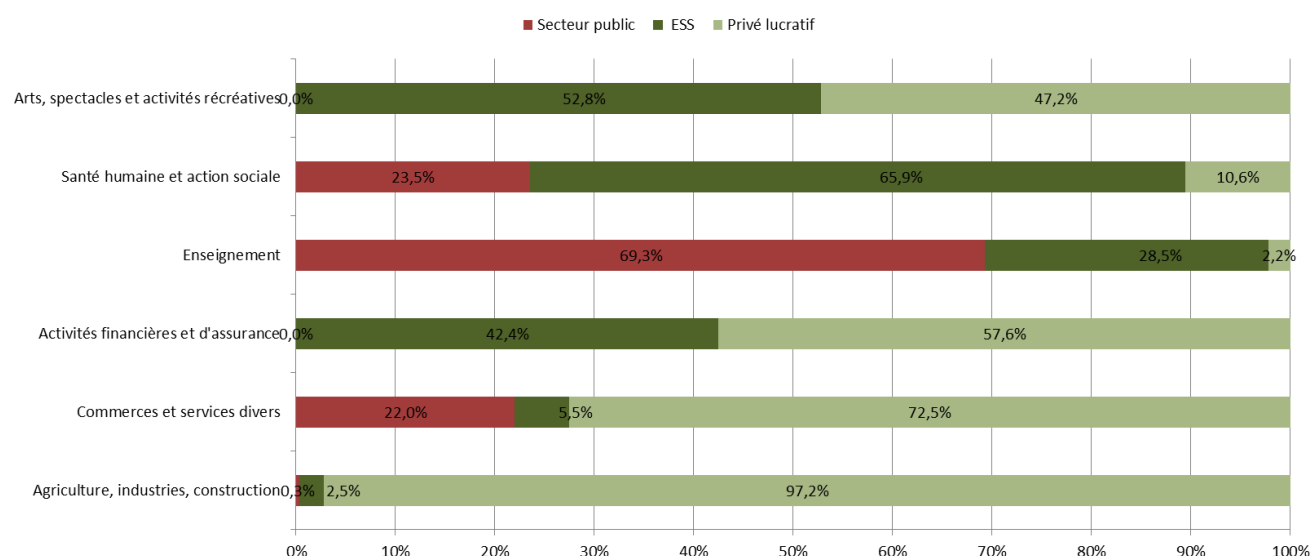
C'est avant tout dans le tissu associatif que l'emploi à temps partiel est le plus répandu. Il faut noter également que l'indicateur ETP par emploi peut aussi dépendre du turnover et de la vacance de certains postes, ces phénomènes ayant tendance à faire diminuer le volume d'ETP à l'année.

Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le pays Horloger

Tableau 4.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économique en emplois pour chaque secteur d'activités, pour le pays Horloger (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	-	38	34	34	52,8%
Santé humaine et action sociale	238	667	107	345	65,9%
Enseignement	559	230	18	577	28,5%
Activités financières et d'assurance	-	101	137	137	42,4%
Commerces, administration publique, et services divers	618	154	2 040	2 658	5,5%
Agriculture, industries, construction	11	92	3 566	3 577	2,5%
Total	1 426	1 282	5 902	7 328	14,9%

Graphique 4.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en emplois pour chaque secteur d'activité, pour le pays Horloger (2011)



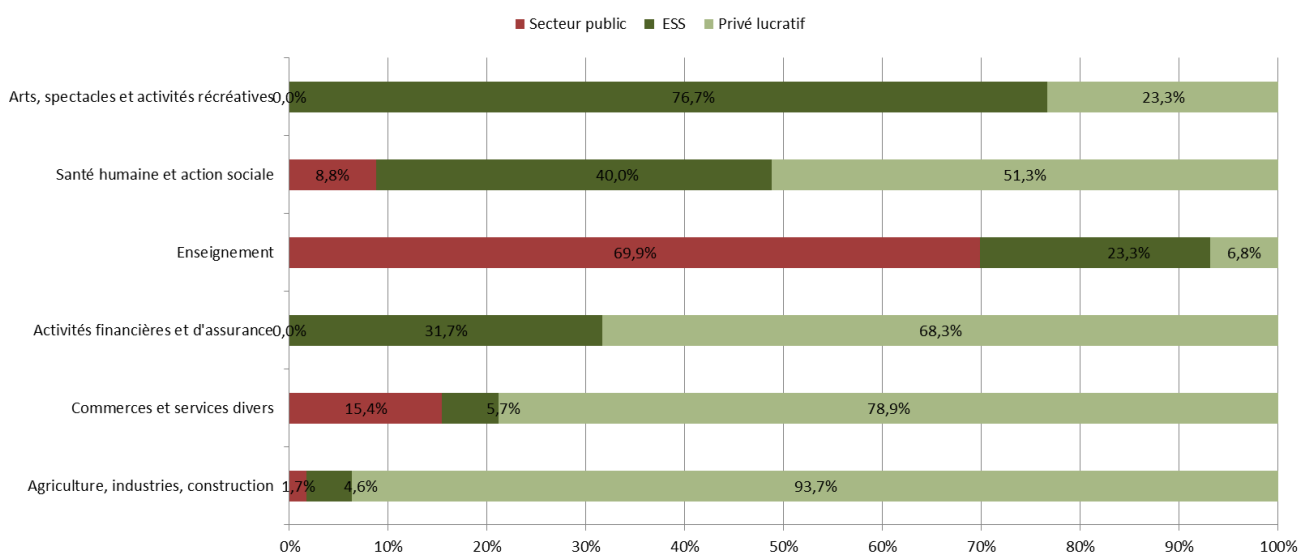
C'est l'ESS qui porte les deux tiers des effectifs du territoire dans les activités sanitaires et sociales. Elle est également représentée de manière importante dans les activités culturelles, sportives et de loisirs, ainsi que dans les activités financières et d'assurances.

Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le pays Horloger

Tableau 4bis.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économique en nombre d'établissement pour chaque secteur d'activités, pour le pays Horloger (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	-	23	7	7	76,7%
Santé humaine et action sociale	7	32	41	48	40,0%
Enseignement	51	17	5	56	23,3%
Activités financières et d'assurance	-	19	41	41	31,7%
Commerces, administration publique, et services divers	102	38	523	625	5,7%
Agriculture, industries, construction	6	16	326	332	4,6%
Total	166	145	943	1 109	11,6%

Graphique 4bis.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en nombre d'établissements pour chaque secteur d'activité, pour le pays Horloger (2011)



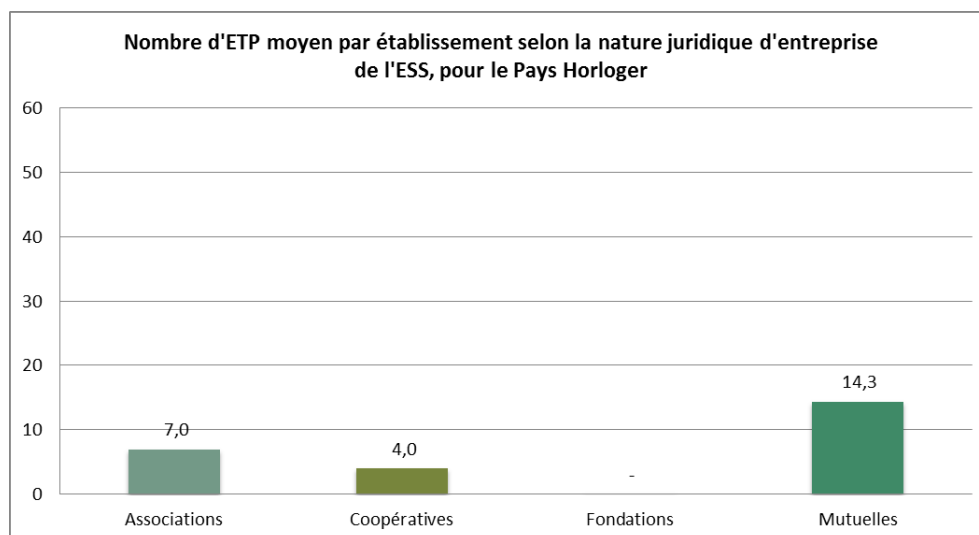
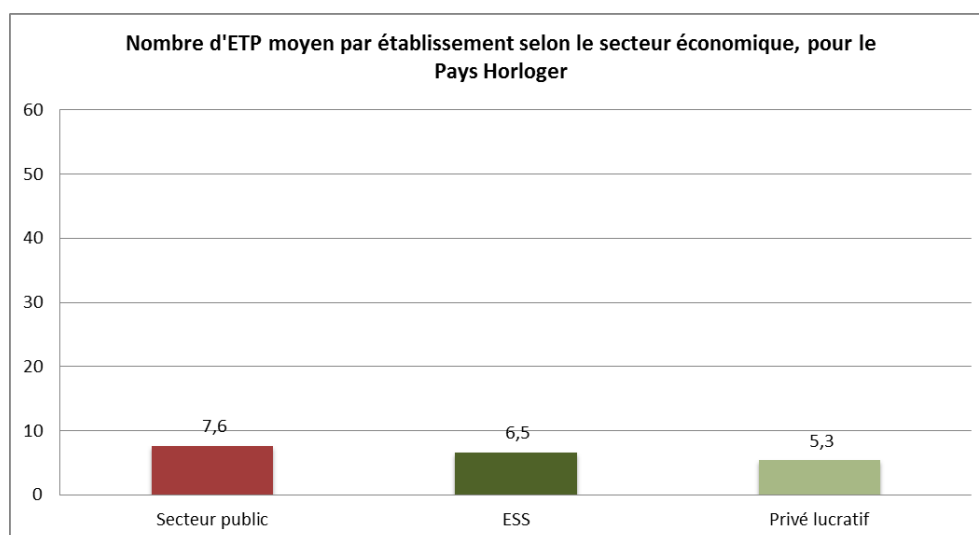
Même remarque que pour le Pays du Haut-Doubs : c'est l'ESS, et plus précisément les associations, qui sont prépondérantes dans les activités culturelles, sportives et de loisirs mises en place sur le territoire.

Chapitre 5 - Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour le pays Horloger

Tableau 5.1. – Répartition absolue des secteurs économiques et des natures juridiques des entreprises de l'ESS en établissements, effectifs, ETP et ETP par établissement, pour le pays Horloger (2011)

	Etablissements	Effectifs	ETP	rapport ETP/étab.
Secteur public	166	1 426	1 268	7,6
ESS	145	1 282	948	6,5
Privé lucratif	943	5 902	5 037	5,3
Associations	103	999	719	7,0
Coopératives	36	168	143	4,0
Fondations	-	-	-	-
Mutuelles	6	115	86	14,3

Graphiques 5.2. – Nombre d'ETP moyen par établissement selon le secteur économique et la nature juridique d'entreprise de l'ESS, pour le pays Horloger (2011)



Les structures, quelle que soit leur secteur économique, sont en moyenne plutôt de petite taille dans le Pays Horloger.

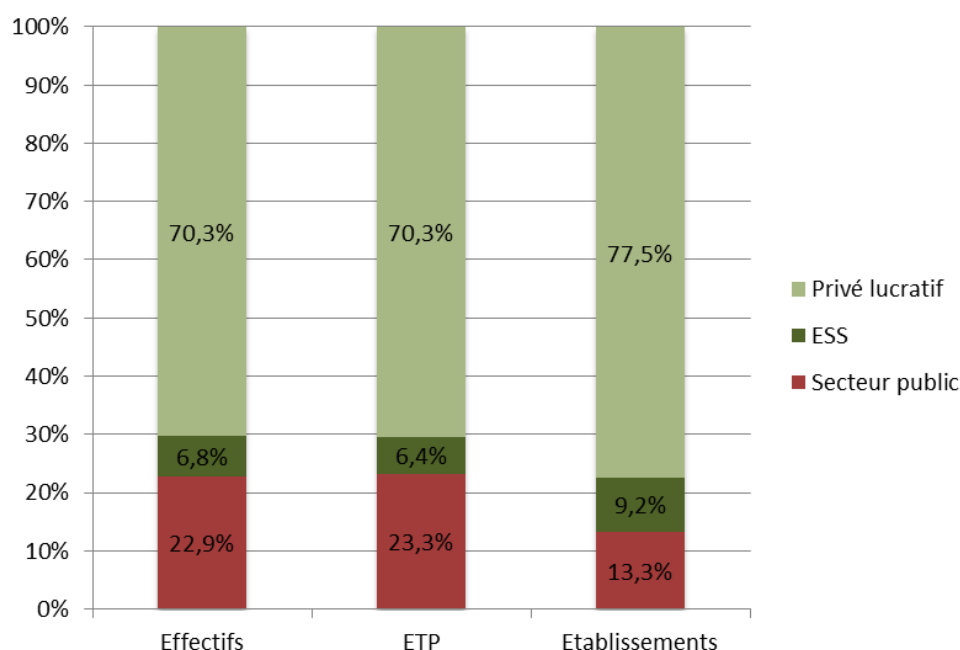
Section 7 - Panorama de l'économie sociale et solidaire sur le Pays du Haut-Jura, en 2011

Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le Pays du Haut-Jura

Tableau 1.1. – Répartition en valeur absolue des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le pays du Haut-Jura (2011)

	Effectifs	ETP	Etablissements
Privé lucratif	10 188	9 151	1 438
ESS	987	827	170
Secteur public	3 312	3 030	247
Total	14 487	13 008	1 855

Graphique 1.1. – Répartition relative des emplois, ETP et établissements par secteurs économiques, pour le pays du Haut-Jura (2011)



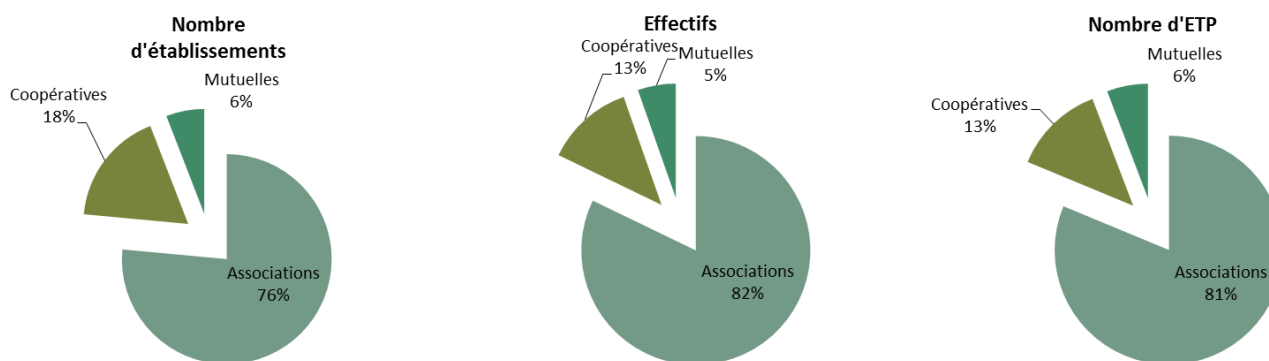
Le poids de l'ESS en termes d'emplois est relativement faible dans le Pays du Haut-Jura. Il s'agit du territoire où la part de l'ESS dans l'emploi est la plus faible en Franche-Comté. La tradition industrielle du territoire se traduit par un poids important de l'économie privée lucrative, même si ses effectifs ont beaucoup diminué depuis les années 2000.

Chapitre 2 - Répartition des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le pays du Haut-Jura

Tableau 2.1. – Répartition en valeur absolue des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le pays du Haut-Jura (2011)

En volume	Nombre d'établissements	Effectifs	Nombre d'ETP
Associations	130	811	672
Coopératives	30	123	107
Fondations	0	0	0
Mutuelles	10	53	48
Total	170	987	827

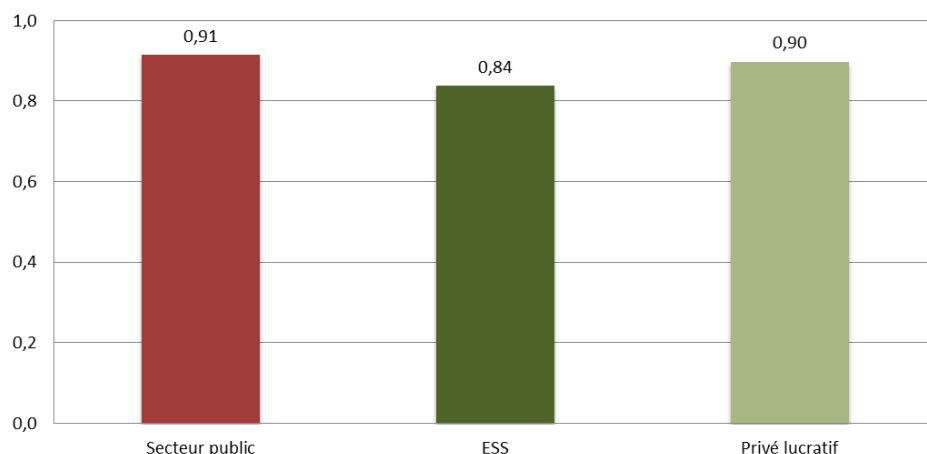
Graphique 2.1. - Répartition relative des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le pays du Haut-Jura (2011)



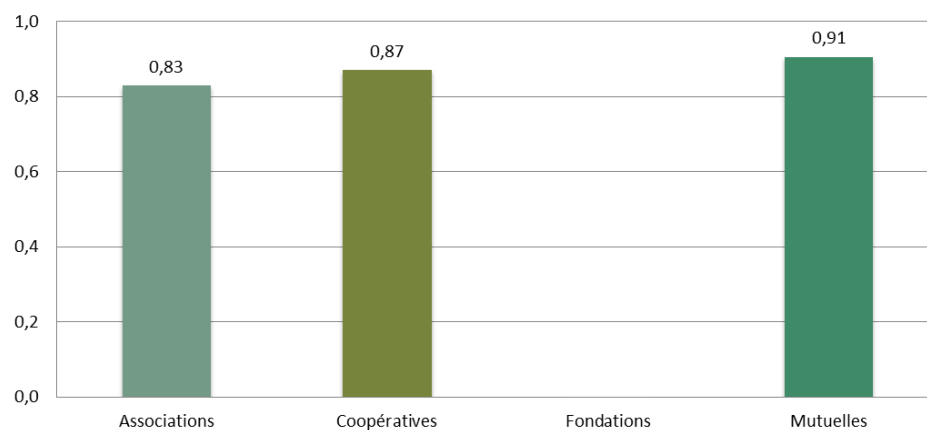
C'est le champ associatif qui est le principal contributeur économique de l'ESS du territoire, que ce soit en termes d'effectifs ou de structures.

Chapitre 3 – Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le pays du Haut-Jura

Graphique 3.1. – Structure de l'emploi par secteur économique pour le pays du Haut-Jura (2011)



Graphique 3.2. – Structure de l'emploi par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le pays du Haut-Jura (2011)



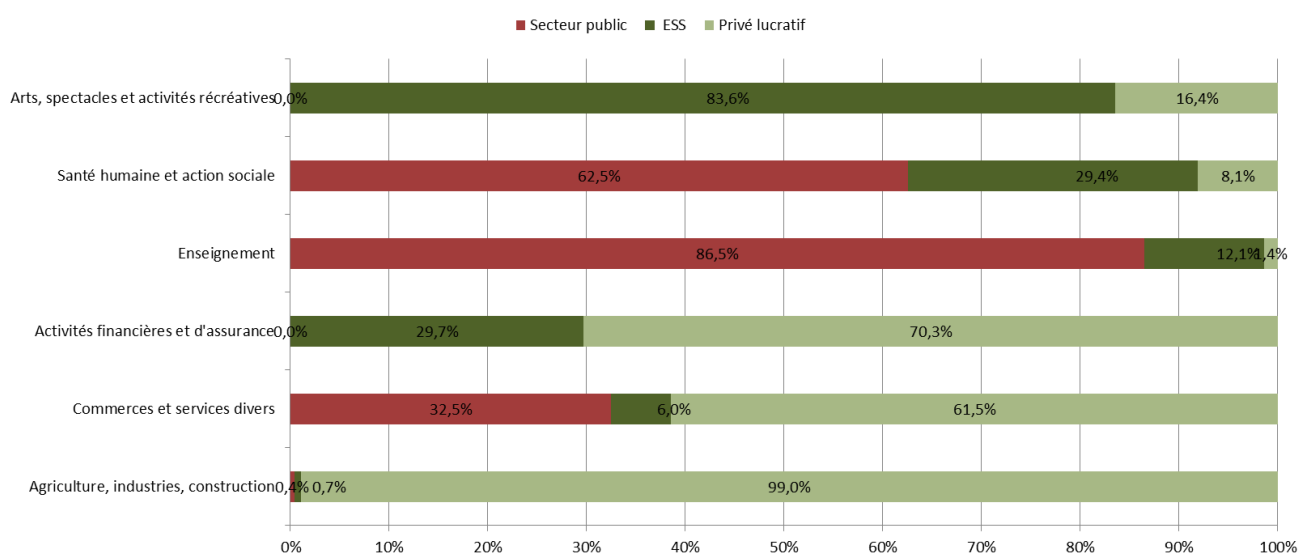
Les postes de l'ESS du Pays du Haut-Jura sont moins consolidés en termes d'ETP par emploi que ceux des économies publique et privée lucrative, ce qui correspond à la situation au niveau régional franc-comtois et national.

Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le pays du Haut-Jura

Tableau 4.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économique en emplois pour chaque secteur d'activités, pour le pays du Haut-Jura (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	-	61	12	12	83,6%
Santé humaine et action sociale	814	383	105	919	29,4%
Enseignement	913	128	15	928	12,1%
Activités financières et d'assurance	-	79	187	187	29,7%
Commerces, administration publique, et services divers	1 559	290	2 953	4 512	6,0%
Agriculture, industries, construction	26	46	6 916	6 942	0,7%
Total	3 312	987	10 188	13 500	6,8%

Graphique 4.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en emplois pour chaque secteur d'activité, pour le pays du Haut-Jura (2011)



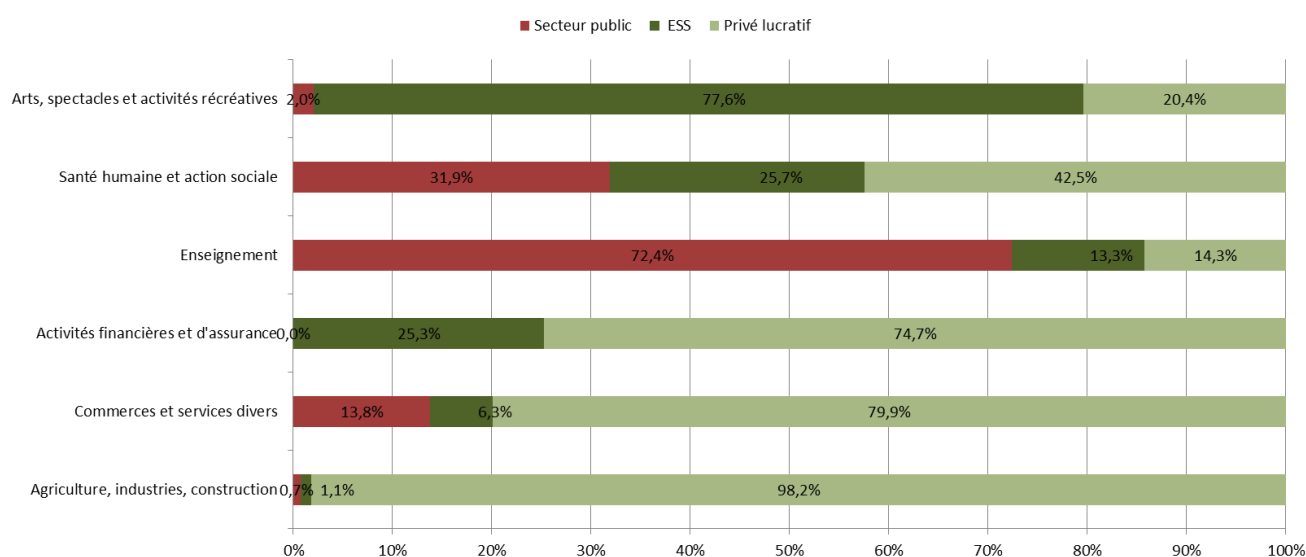
La spécificité de l'ESS du territoire réside dans le secteur du tourisme associatif, ici classé dans les commerces et services divers. Les activités de santé et d'action sociale relevant de l'ESS sont en revanche peu développées dans le territoire du Pays du Haut-Jura.

Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le pays du Haut-Jura

Tableau 4bis.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économique en nombre d'établissement pour chaque secteur d'activités, pour le pays du Haut Jura (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	1	38	10	11	77,6%
Santé humaine et action sociale	36	29	48	84	25,7%
Enseignement	76	14	15	91	13,3%
Activités financières et d'assurance	-	24	71	71	25,3%
Commerces, administration publique, et services divers	130	59	752	882	6,3%
Agriculture, industries, construction	4	6	542	546	1,1%
Total	247	170	1 438	1 685	9,2%

Graphique 4bis.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en nombre d'établissements pour chaque secteur d'activité, pour le pays du Haut-Jura (2011)



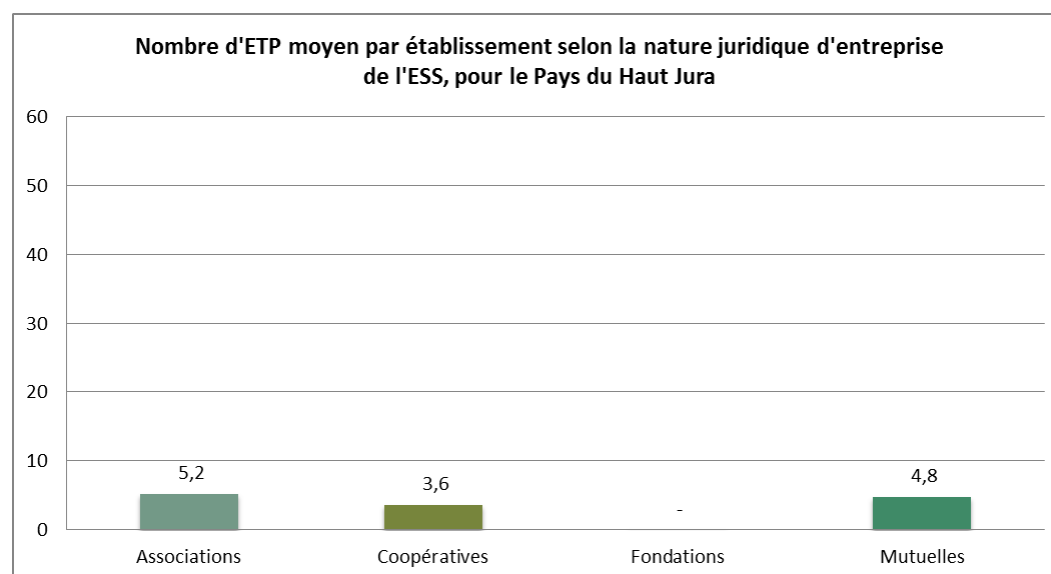
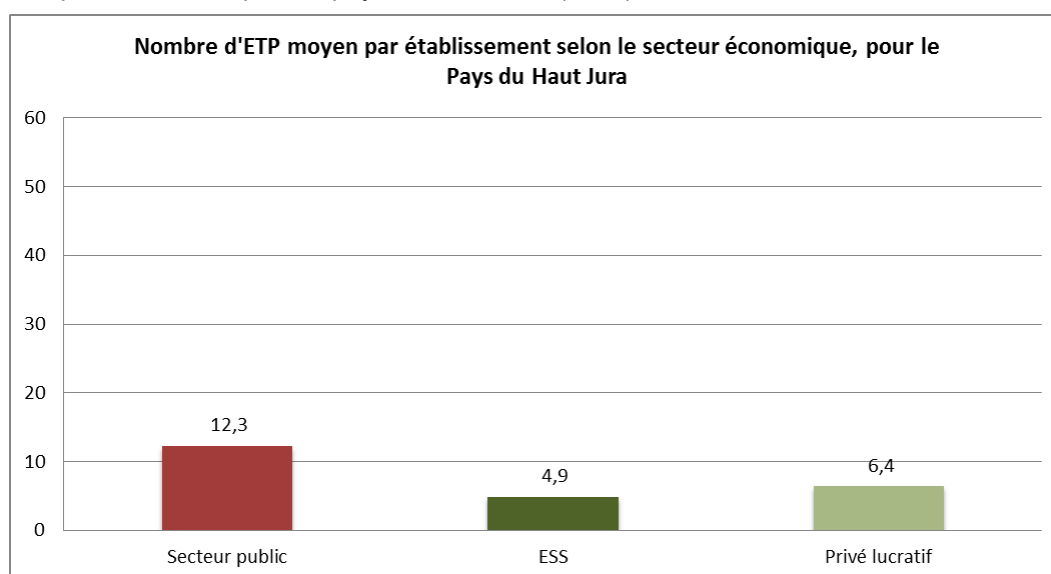
La place des organisations de l'ESS est encore une fois prépondérante dans les activités culturelles, sportives et de loisirs.

Chapitre 5 - Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour le pays du Haut-Jura

Tableau 5.1. – Répartition absolue des secteurs économiques et des natures juridiques des entreprises de l'ESS en établissements, effectifs, ETP et ETP par établissement, pour le pays du Haut-Jura (2011)

	Etablissements	Effectifs	ETP	rapport ETP/étab.
Secteur public	247	3 312	3 030	12,3
ESS	170	987	827	4,9
Privé lucratif	1 438	10 188	9 151	6,4
Associations	130	811	672	5,2
Coopératives	30	123	107	3,6
Fondations	-	-	-	-
Mutuelles	10	53	48	4,8

Graphiques 5.2. – Nombre d'ETP moyen par établissement selon le secteur économique et la nature juridique d'entreprise de l'ESS, pour le pays du Haut-Jura (2011)



Les établissements de l'ESS du territoire sont de relativement petite taille en termes d'ETP.

SYNTHÈSE

Le poids de l'ESS en termes d'emplois est **relativement faible dans le Pays du Haut-Jura (6,8%)**. Il s'agit du territoire où la part de l'ESS dans l'emploi est la plus faible en Franche-Comté. La tradition industrielle du territoire se traduit par un poids important de l'économie privée lucrative, même si ses effectifs ont beaucoup diminué depuis les années 2000.

C'est le champ associatif qui est le principal contributeur économique de l'ESS du territoire, que ce soit en termes d'effectifs ou de structures : 8 structures de l'ESS sur 10 sont des associations, la proportion est identique pour les emplois.

Les activités de santé et d'action sociale relevant de l'ESS, même si elles constituent le secteur de l'ESS fournissant le plus d'emplois, sont en revanche moins développées qu'ailleurs dans le Pays du Haut-Jura (ce secteur propose 39% des emplois de l'ESS du territoire, contre 53% en Franche-Comté).

La place de l'ESS est prépondérante plus qu'ailleurs dans les activités culturelles, sportives et de loisirs proposées dans le Haut-Jura, l'ESS représentant 84% des emplois et 78% des établissements de ce secteur.

Une autre spécificité de l'ESS du territoire réside dans la présence de nombreux acteurs du **secteur du tourisme associatif**.

Enfin, **les établissements de l'ESS du territoire sont de relativement petite taille**, comptant en moyenne 4,9 ETP, contre 8,9 pour la région Franche-Comté.

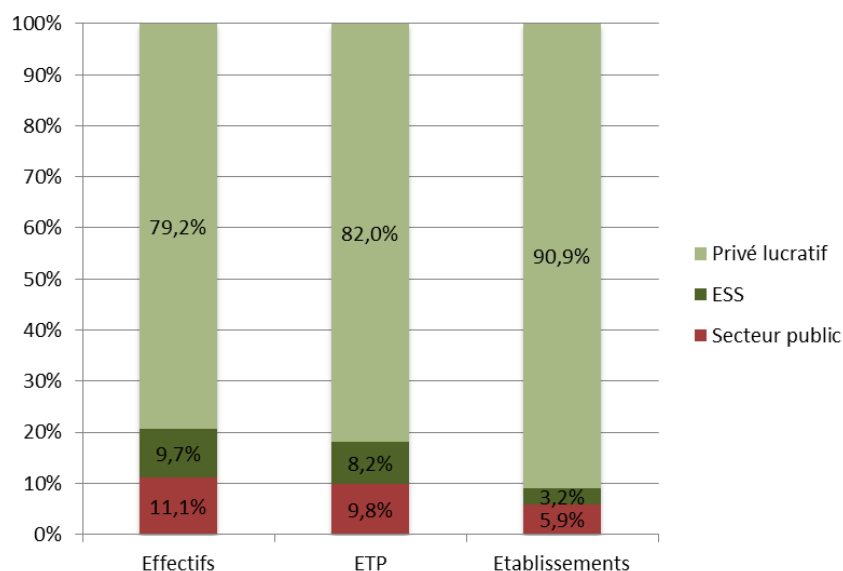
Section 8 - Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire sur le district de Gros-de-Vaud, en 2011

Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le district de Gros-de-Vaud

Tableau 1.1. – Répartition en valeur absolue des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le district de Gros-de-Vaud (2011)

	Effectifs	ETP	Etablissements
Privé lucratif	10 417	8 698	2 450
ESS	1 269	872	86
Secteur public	1 459	1 041	158
Total	13 145	10 611	2 694

Graphique 1.1. – Répartition relative des emplois, ETP et établissements par secteurs économiques, pour le district de Gros-de-Vaud (2011)

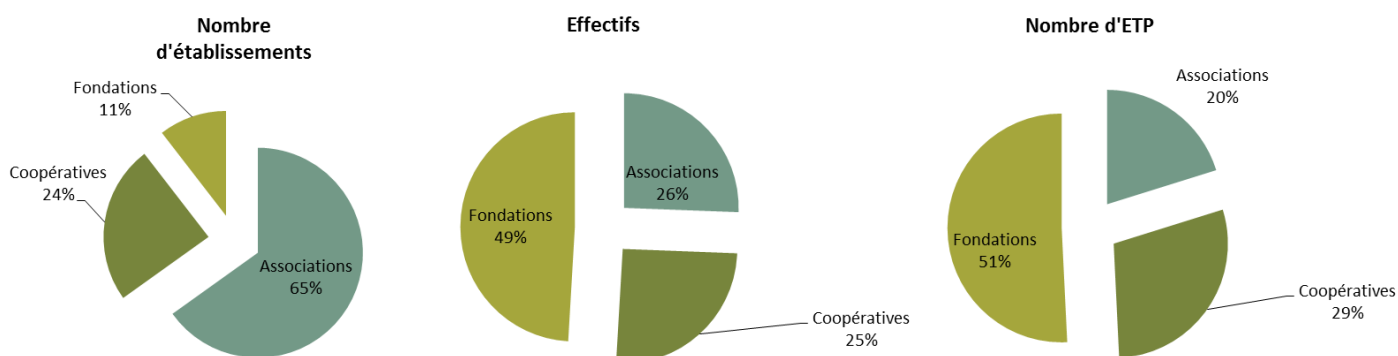


Chapitre 2 - Répartition des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Gros-de-Vaud

Tableau 2.1. – Répartition en valeur absolue des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Gros-de-Vaud (2011)

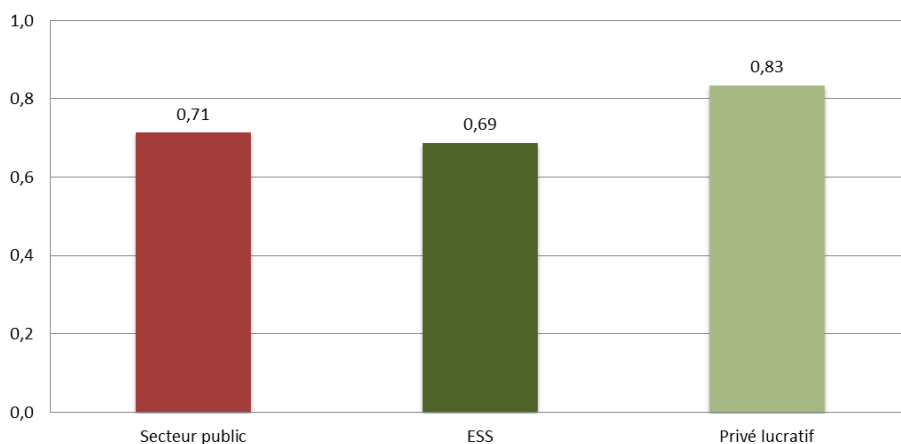
En volume	Nombre d'établissements	Effectifs	Nombre d'ETP
Associations	56	325	176
Coopératives	21	321	253
Fondations	9	622	443
Mutuelles	0	0	0
Total	86	1 269	872

Graphique 2.1. - Répartition relative des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Gros-de-Vaud (2011)

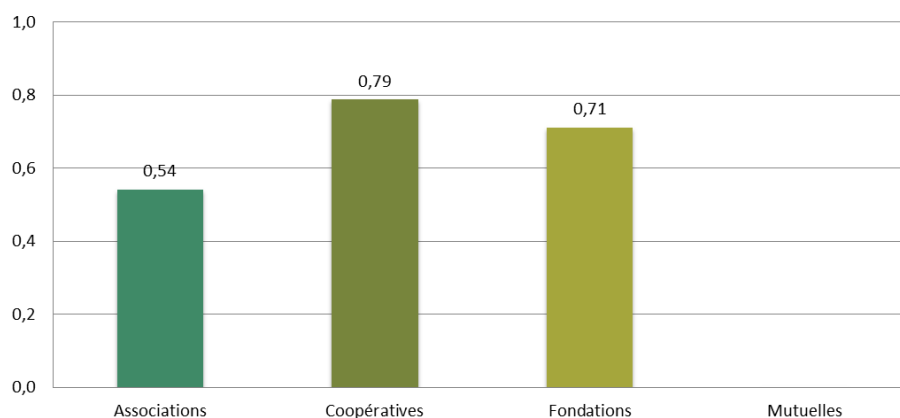


Chapitre 3 – Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Gros-de-Vaud

Graphique 3.1. – Structure de l'emploi par secteur économique pour le district de Gros-de-Vaud (2011)



Graphique 3.2. – Structure de l'emploi par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Gros-de-Vaud (2011)

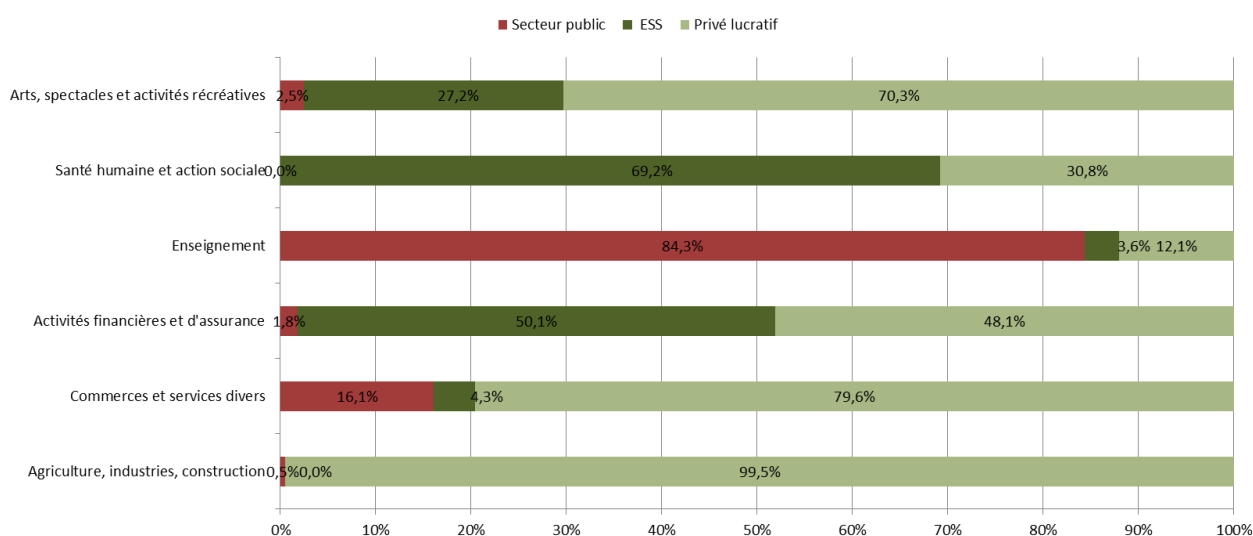


Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de Gros-de-Vaud

Tableau 4.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économique en emplois pour chaque secteur d'activités, pour le district de Gros-de-Vaud (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	3	33	85	121	27,2%
Santé humaine et action sociale	-	792	353	1 145	69,2%
Enseignement	587	25	84	696	3,6%
Activités financières et d'assurance	4	111	107	223	50,1%
Commerces, administration publique, et services divers	837	224	4 136	5 197	4,3%
Agriculture, industries, construction	28	-	5 736	5 764	0,0%
Total	1 459	1 185	10 501	13 145	9,0%

Graphique 4.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en emplois pour chaque secteur d'activité, pour le district de Gros-de-Vaud (2011)

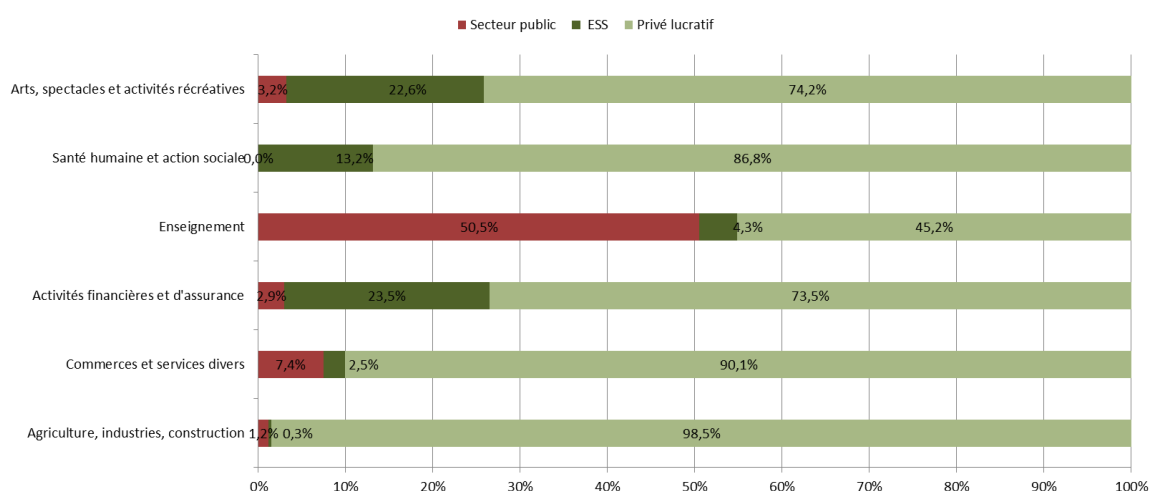


Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de Gros-de-Vaud

Tableau 4bis.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économique en nombre d'établissement pour chaque secteur d'activités, pour le district de Gros-de-Vaud (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	2	14	46	48	22,6%
Santé humaine et action sociale	-	25	165	165	13,2%
Enseignement	47	4	42	89	4,3%
Activités financières et d'assurance	1	8	25	26	23,5%
Commerces, administration publique, et services divers	96	32	1 161	1 257	2,5%
Agriculture, industries, construction	12	3	1 011	1 023	0,3%
Total	158	86	2 450	2 608	3,2%

Graphique 4bis.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en nombre d'établissements pour chaque secteur d'activité, pour le district de Gros-de-Vaud (2011)

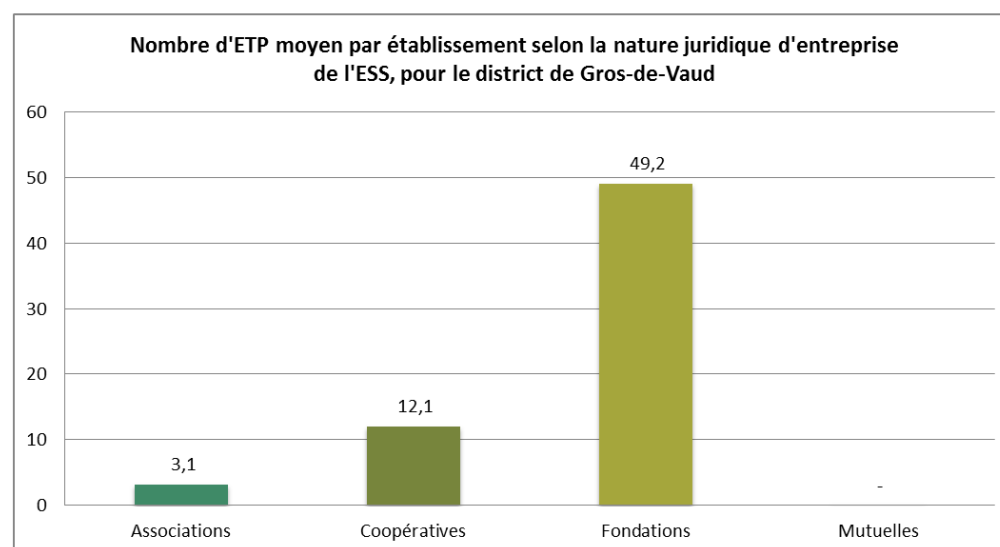
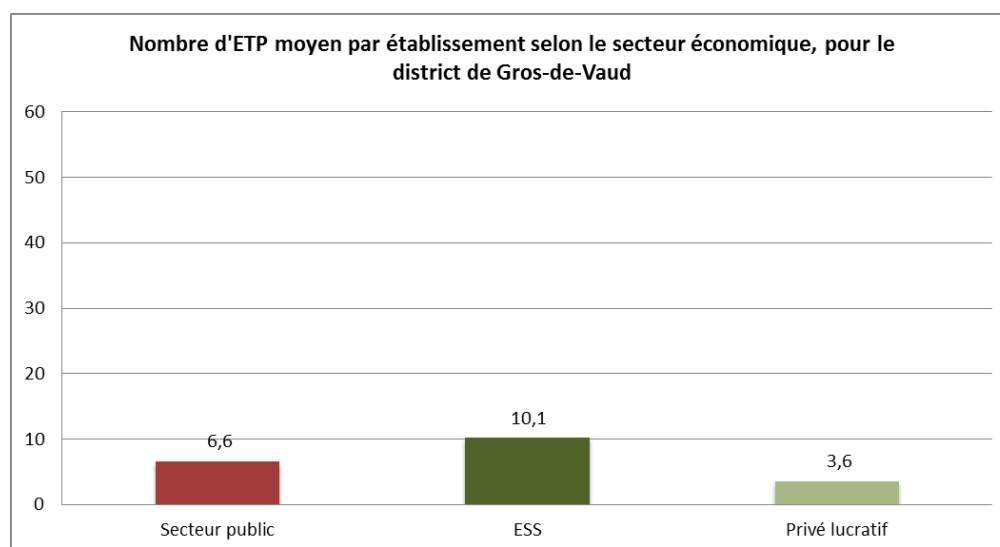


Chapitre 5 - Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour le district de Gros-de-Vaud

Tableau 5.1. – Répartition absolue des secteurs économiques et des natures juridiques des entreprises de l'ESS en établissements, effectifs, ETP et ETP par établissement, pour le district de Gros-de-Vaud (2011)

	Etablissements	Effectifs	ETP	rapport ETP/étab.
Secteur public	158	1 459	1 041	6,6
ESS	86	1 269	872	10,1
Privé lucratif	2 450	10 417	8 698	3,6
Associations	56	325	176	3,1
Coopératives	21	321	253	12,1
Fondations	9	622	443	49,2
Mutuelles	-	-	-	-

Graphiques 5.2. – Nombre d'ETP moyen par établissement selon le secteur économique et la nature juridique d'entreprise de l'ESS, pour le district de Gros-de-Vaud (2011)



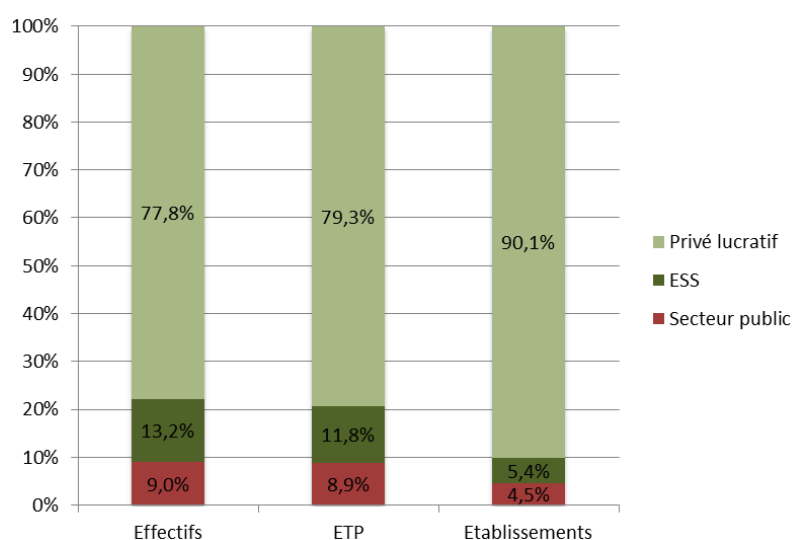
Section 9 - Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire sur le district d'Aigle, en 2011

Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le district d'Aigle

Tableau 1.1. – Répartition en valeur absolue des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le district d'Aigle (2011)

	Effectifs	ETP	Etablissements
Privé lucratif	14 828	12 225	2 855
ESS	2 507	1 815	170
Secteur public	1 712	1 369	144
Total	19 047	15 409	3 169

Graphique 1.1. – Répartition relative des emplois, ETP et établissements par secteurs économiques, pour le district d'Aigle (2011)

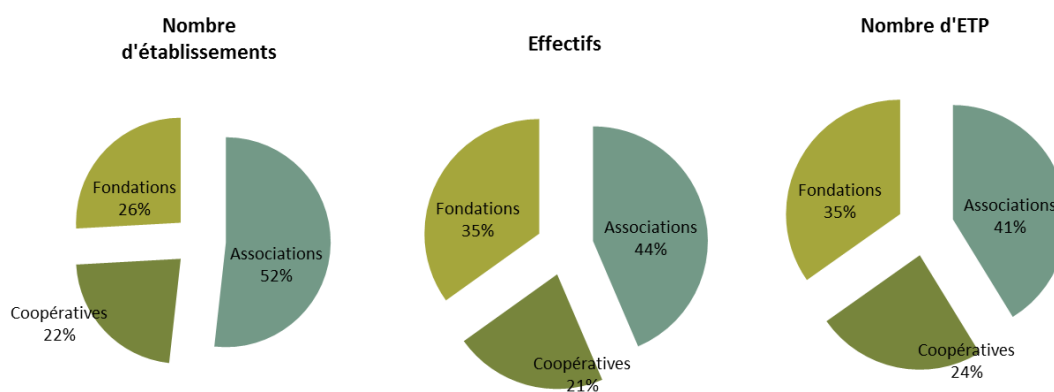


Chapitre 2 - Répartition des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district d'Aigle

Tableau 2.1. – Répartition en valeur absolue des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district d'Aigle (2011)

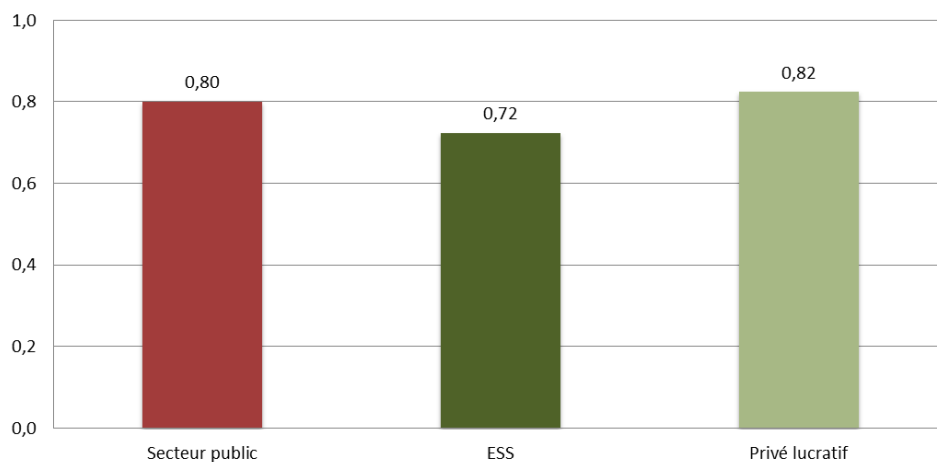
En volume	Nombre d'établissements	Effectifs	Nombre d'ETP
Associations	88	1 093	748
Coopératives	38	540	435
Fondations	44	875	631
Mutuelles	0	0	0
Total	170	2 507	1 815

Graphique 2.1. - Répartition relative des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district d'Aigle (2011)

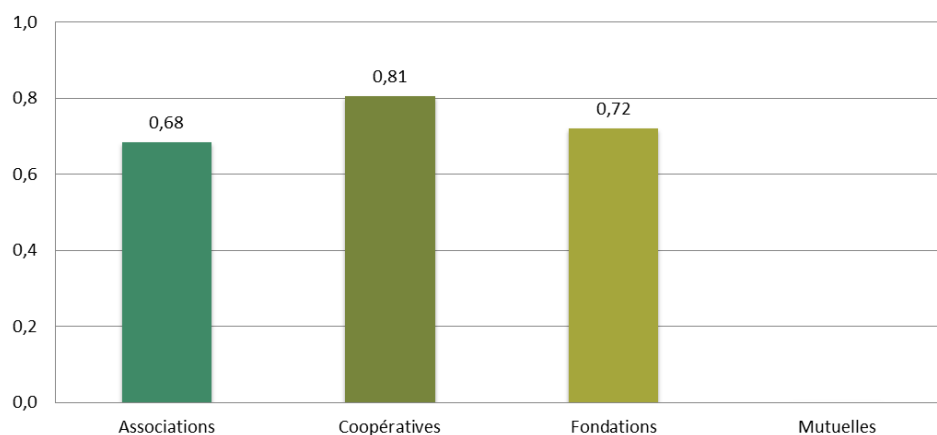


Chapitre 3 – Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district d'Aigle

Graphique 3.1. – Structure de l'emploi par secteur économique pour le district d'Aigle (2011)



Graphique 3.2. – Structure de l'emploi par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district d'Aigle (2011)

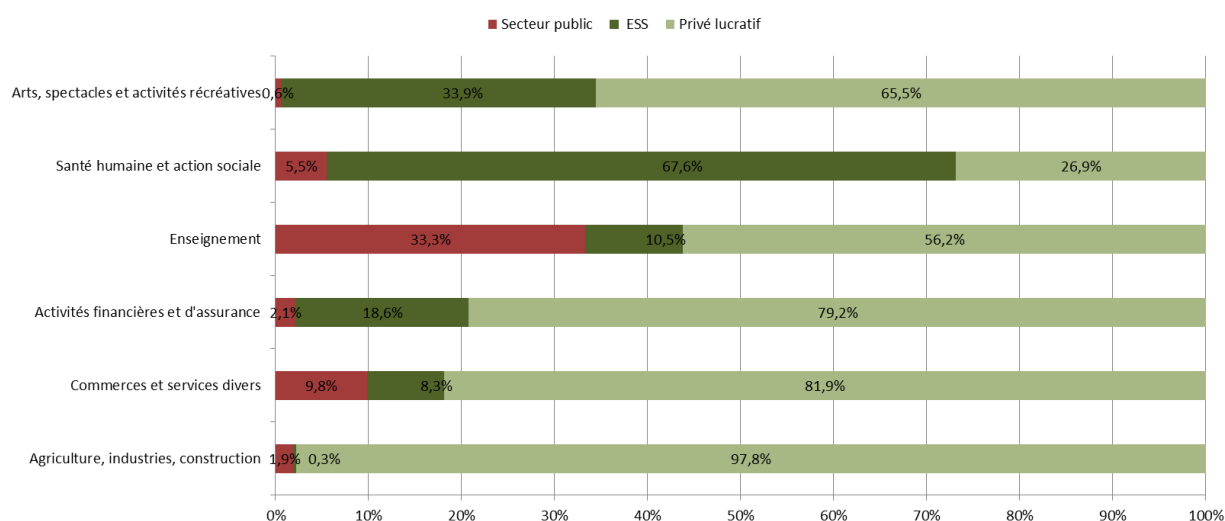


Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district d'Aigle

Tableau 4.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économique en emplois pour chaque secteur d'activités, pour le district d'Aigle (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	2	119	230	351	33,9%
Santé humaine et action sociale	112	1 376	546	2 034	67,6%
Enseignement	622	196	1 049	1 867	10,5%
Activités financières et d'assurance	5	43	185	234	18,6%
Commerces, administration publique, et services divers	861	728	7 191	8 780	8,3%
Agriculture, industries, construction	110	18	5 653	5 781	0,3%
Total	1 712	2 480	14 855	19 047	13,0%

Graphique 4.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en emplois pour chaque secteur d'activité, pour le district d'Aigle (2011)

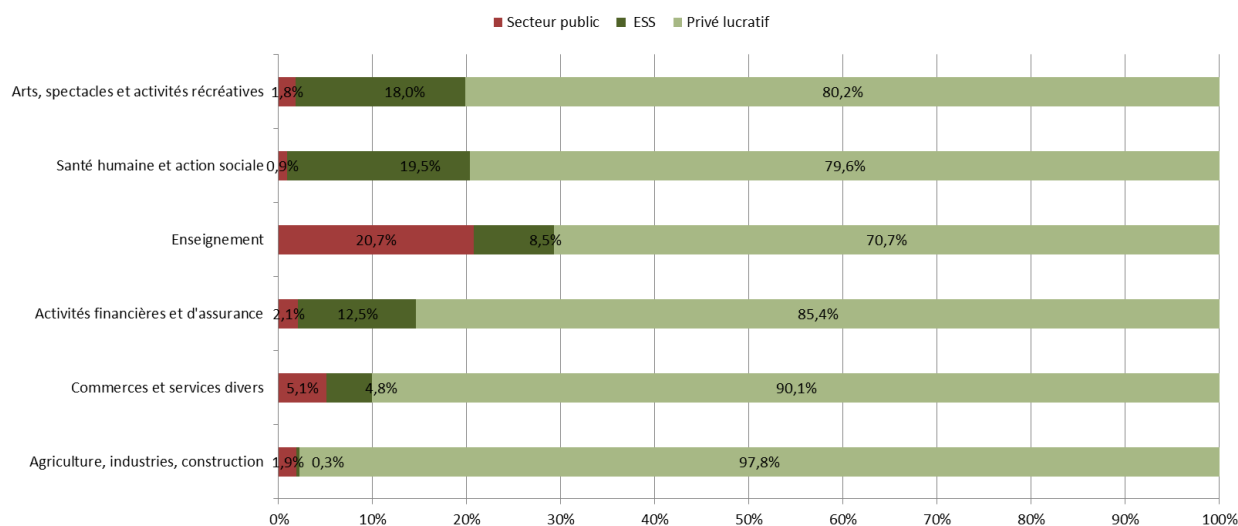


Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district d'Aigle

Tableau 4bis.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économique en nombre d'établissement pour chaque secteur d'activités, pour le district d'Aigle (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	2	20	89	111	18,0%
Santé humaine et action sociale	2	44	180	226	19,5%
Enseignement	34	14	116	164	8,5%
Activités financières et d'assurance	1	6	41	48	12,5%
Commerces, administration publique, et services divers	88	83	1 548	1 719	4,8%
Agriculture, industries, construction	17	3	881	901	0,3%
Total	144	170	2 855	3 169	5,4%

Graphique 4bis.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en nombre d'établissements pour chaque secteur d'activité, pour le district d'Aigle (2011)

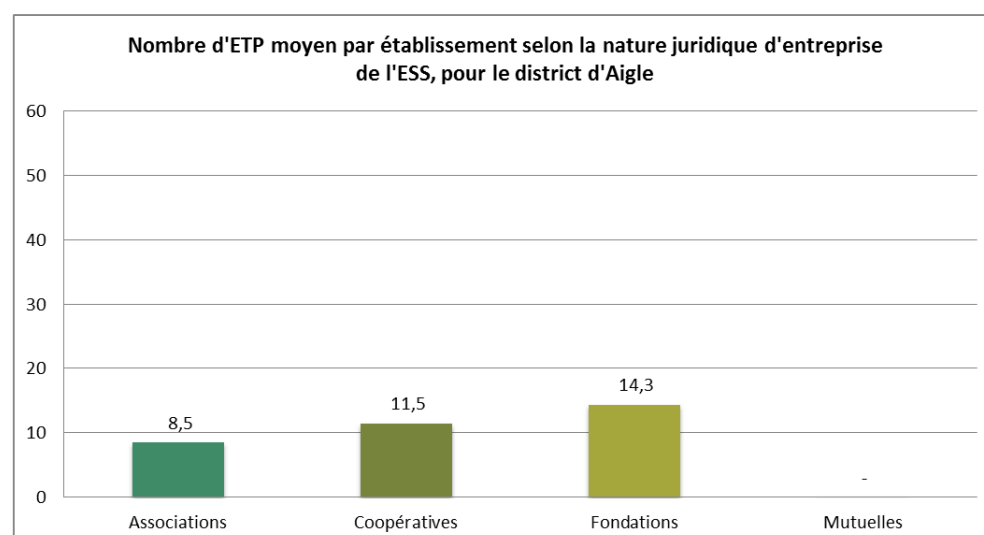
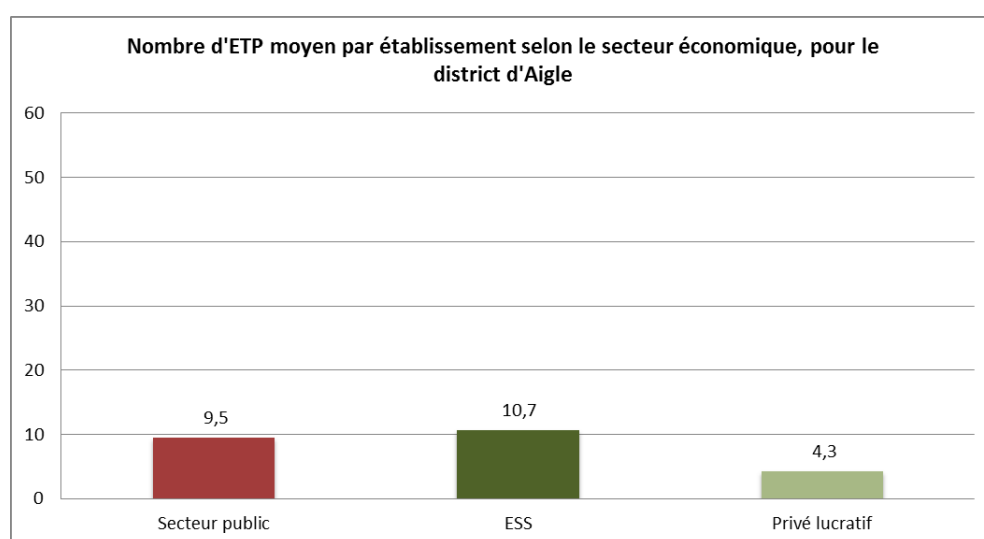


Chapitre 5 - Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour le district d'Aigle

Tableau 5.1. – Répartition absolue des secteurs économiques et des natures juridiques des entreprises de l'ESS en établissements, effectifs, ETP et ETP par établissement, pour le district d'Aigle (2011)

	Etablissements	Effectifs	ETP	rapport ETP/étab.
Secteur public	144	1 712	1 369	9,5
ESS	170	2 507	1 815	10,7
Privé lucratif	2 855	14 828	12 225	4,3
Associations	88	1 093	748	8,5
Coopératives	38	540	435	11,5
Fondations	44	875	631	14,3
Mutuelles	-	-	-	-

Graphiques 5.2. – Nombre d'ETP moyen par établissement selon le secteur économique et la nature juridique d'entreprise de l'ESS, pour le district d'Aigle (2011)



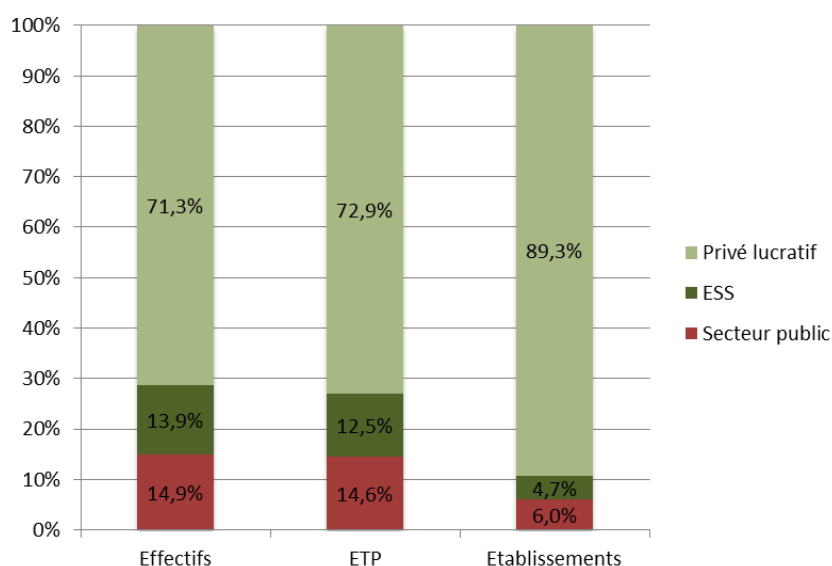
Section 10 - Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire sur le district de Broye Vully, en 2011

Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le district de Broye Vully

Tableau 1.1. – Répartition en valeur absolue des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le district de Broye Vully (2011)

	Effectifs	ETP	Etablissements
Privé lucratif	12 246	10 058	2 646
ESS	2 381	1 722	138
Secteur public	2 551	2 011	179
Total	17 178	13 790	2 963

Graphique 1.1. – Répartition relative des emplois, ETP et établissements par secteurs économiques, pour le district de Broye Vully (2011)

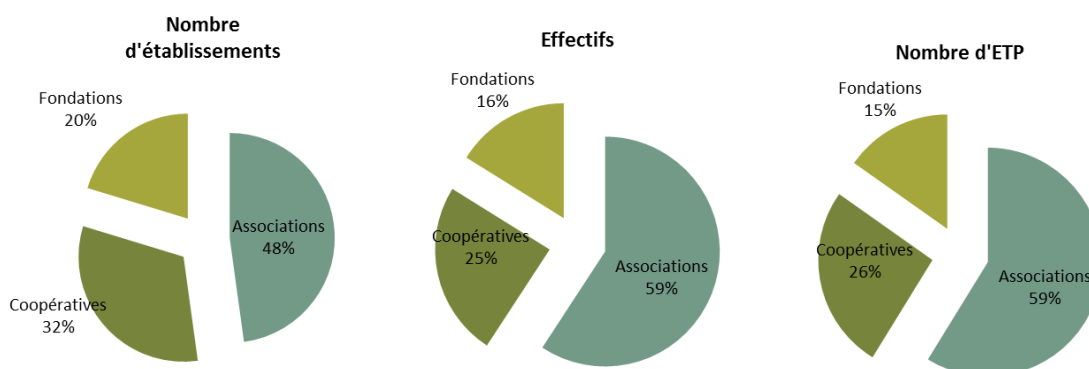


Chapitre 2 - Répartition des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Broye Vully

Tableau 2.1. – Répartition en valeur absolue des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Broye Vully (2011)

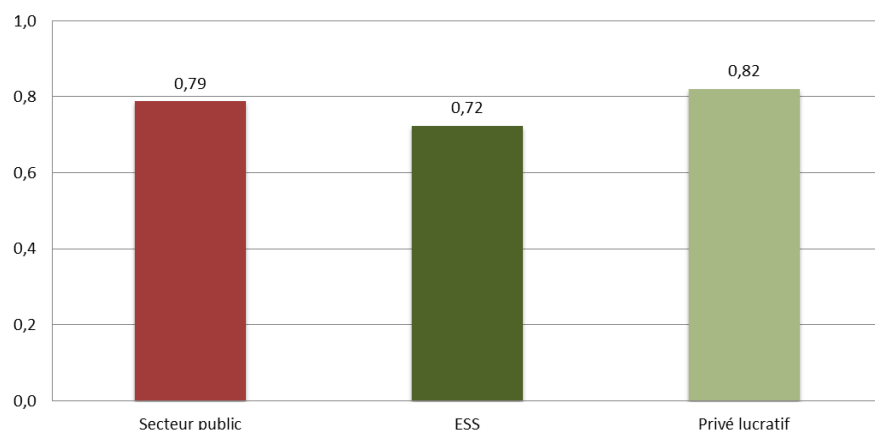
En volume	Nombre d'établissements	Effectifs	Nombre d'ETP
Associations	66	1 410	1 012
Coopératives	44	586	447
Fondations	28	385	262
Mutuelles	0	0	0
Total	138	2 381	1 722

Graphique 2.1. - Répartition relative des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Broye Vully (2011)

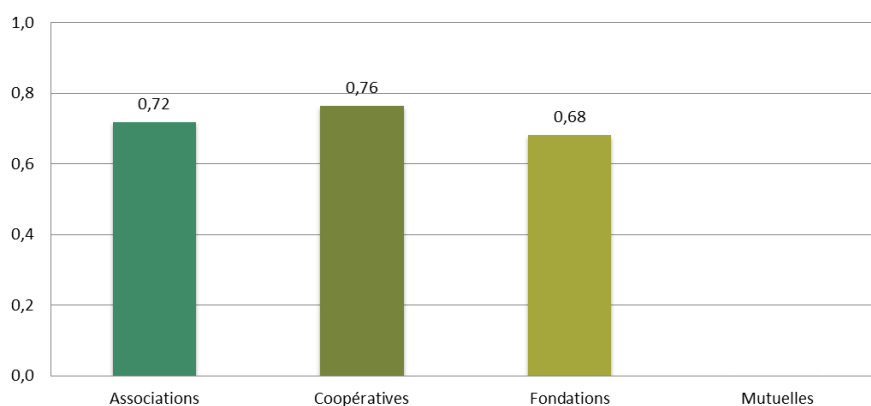


Chapitre 3 – Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Broye Vully

Graphique 3.1. – Structure de l'emploi par secteur économique pour le district de Broye Vully (2011)



Graphique 3.2. – Structure de l'emploi par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Broye Vully (2011)

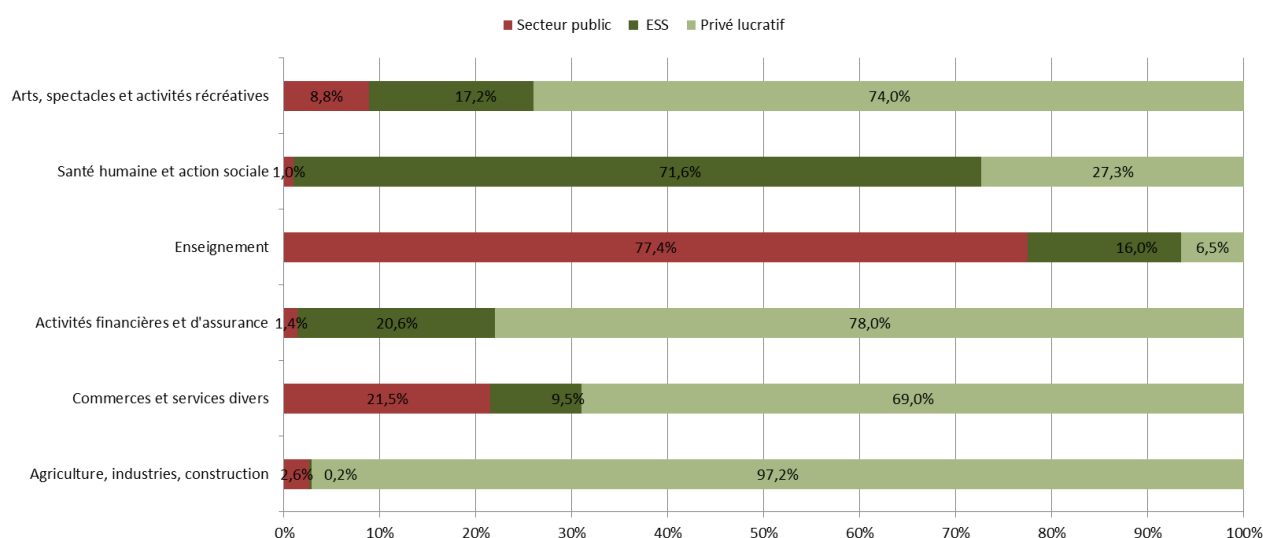


Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de Broye Vully

Tableau 4.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économique en emplois pour chaque secteur d'activités, pour le district de Broye Vully (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	20	39	168	227	17,2%
Santé humaine et action sociale	19	1 337	510	1 866	71,6%
Enseignement	746	154	63	963	16,0%
Activités financières et d'assurance	4	58	219	281	20,6%
Commerces, administration publique, et services divers	1 595	705	5 126	7 426	9,5%
Agriculture, industries, construction	167	15	6 234	6 416	0,2%
Total	2 551	2 308	12 319	17 178	13,4%

Graphique 4.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en emplois pour chaque secteur d'activité, pour le district de Broye Vully (2011)

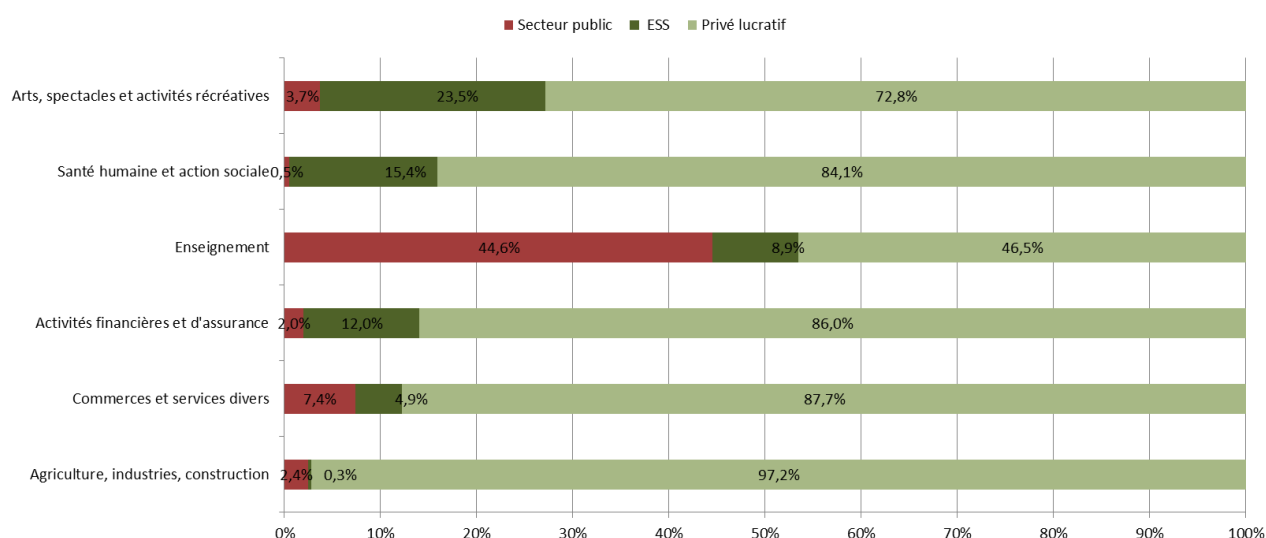


Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de Broye Vully

Tableau 4bis.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économique en nombre d'établissement pour chaque secteur d'activités, pour le district de Broye Vully (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	3	19	59	81	23,5%
Santé humaine et action sociale	1	33	180	214	15,4%
Enseignement	45	9	47	101	8,9%
Activités financières et d'assurance	1	6	43	50	12,0%
Commerces, administration publique, et services divers	101	67	1 203	1 371	4,9%
Agriculture, industries, construction	28	4	1 114	1 146	0,3%
Total	179	138	2 646	2 963	4,7%

Graphique 4bis.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en nombre d'établissements pour chaque secteur d'activité, pour le district de Broye Vully (2011)

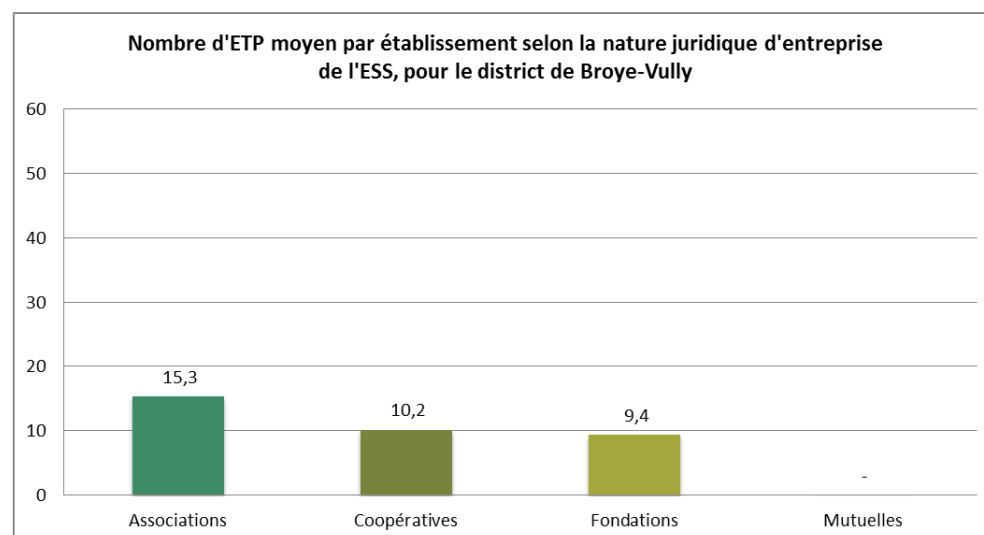
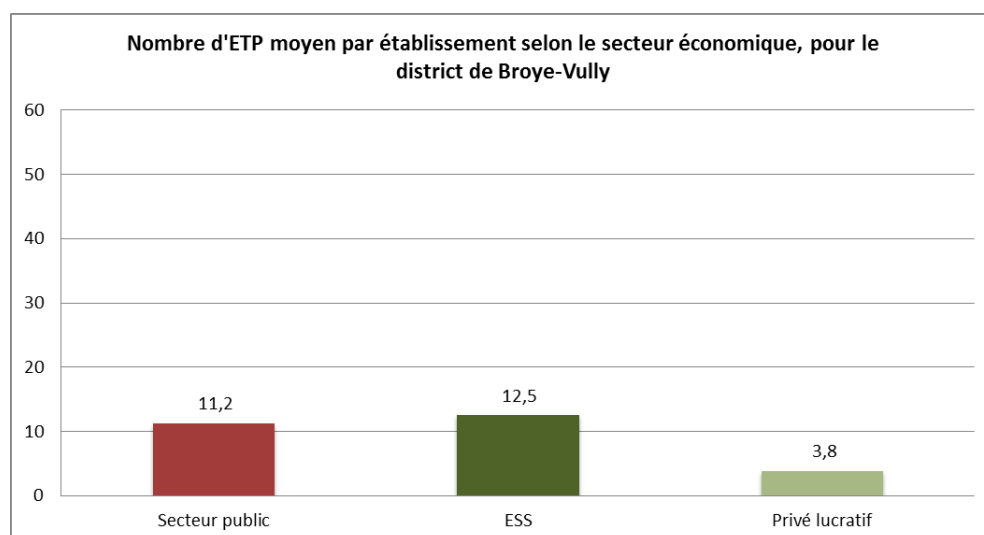


Chapitre 5 - Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour le district de Broye Vully

Tableau 5.1. – Répartition absolue des secteurs économiques et des natures juridiques des entreprises de l'ESS en établissements, effectifs, ETP et ETP par établissement, pour le district de Broye Vully (2011)

	Etablissements	Effectifs	ETP	rapport ETP/étab.
Secteur public	179	2 551	2 011	11,2
ESS	138	2 381	1 722	12,5
Privé lucratif	2 646	12 246	10 058	3,8
Associations	66	1 410	1 012	15,3
Coopératives	44	586	447	10,2
Fondations	28	385	262	9,4
Mutuelles	-	-	-	-

Graphiques 5.2. – Nombre d'ETP moyen par établissement selon le secteur économique et la nature juridique d'entreprise de l'ESS, pour le district de Broye Vully (2011)



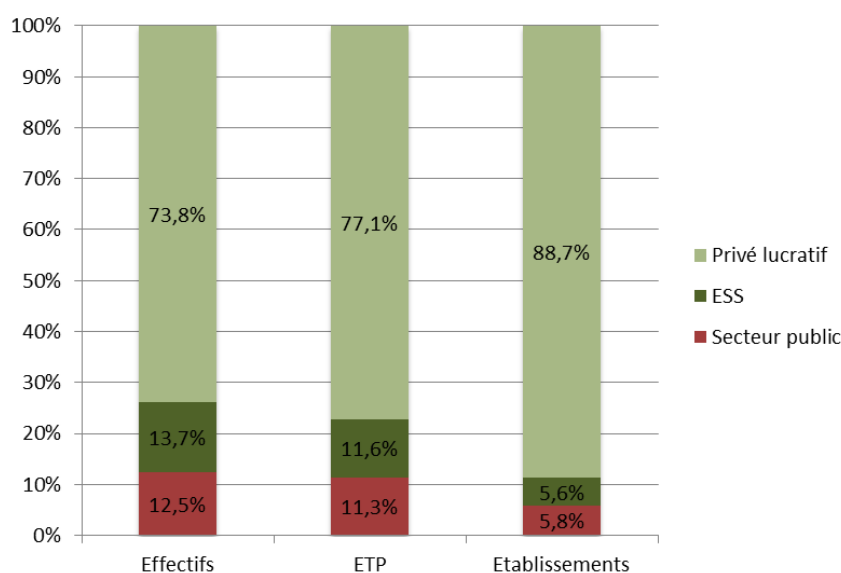
Section 11 - Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire sur le district du Jura-Nord vaudois, en 2011

Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le district du Jura-Nord vaudois

Tableau 1.1. – Répartition en valeur absolue des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le district du Jura-Nord vaudois (2011)

	Effectifs	ETP	Etablissements
Privé lucratif	31 724	27 143	5 434
ESS	5 899	4 076	341
Secteur public	5 353	3 966	353
Total	42 976	35 185	6 128

Graphique 1.1. – Répartition relative des emplois, ETP et établissements par secteurs économiques, pour le district du Jura-Nord vaudois (2011)

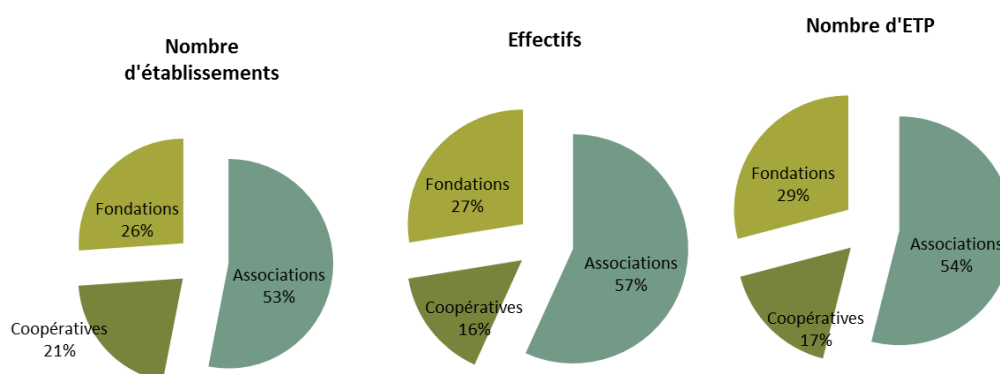


Chapitre 2 - Répartition des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district du Jura-Nord vaudois

Tableau 2.1. – Répartition en valeur absolue des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district du Jura-Nord vaudois (2011)

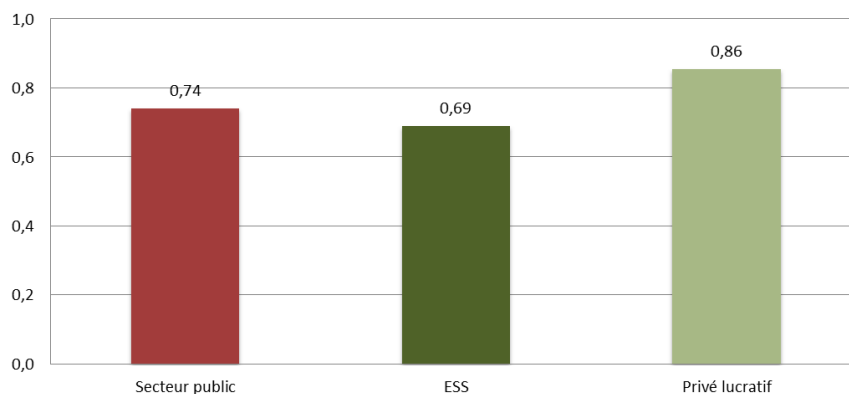
En volume	Nombre d'établissements	Effectifs	Nombre d'ETP
Associations	181	3 348	2 198
Coopératives	71	924	692
Fondations	89	1 626	1 186
Mutuelles	0	0	0
Total	341	5 899	4 076

Graphique 2.1. - Répartition relative des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district du Jura-Nord vaudois (2011)

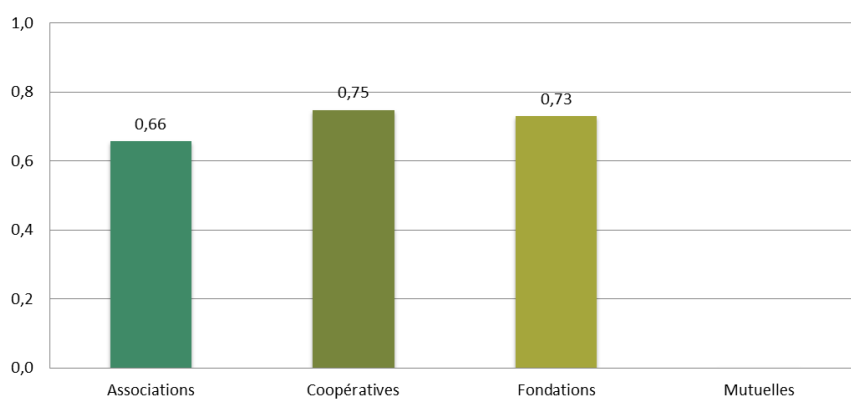


Chapitre 3 – Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district du Jura-Nord vaudois

Graphique 3.1. – Structure de l'emploi par secteur économique pour le district du Jura-Nord vaudois (2011)



Graphique 3.2. – Structure de l'emploi par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district du Jura-Nord vaudois (2011)

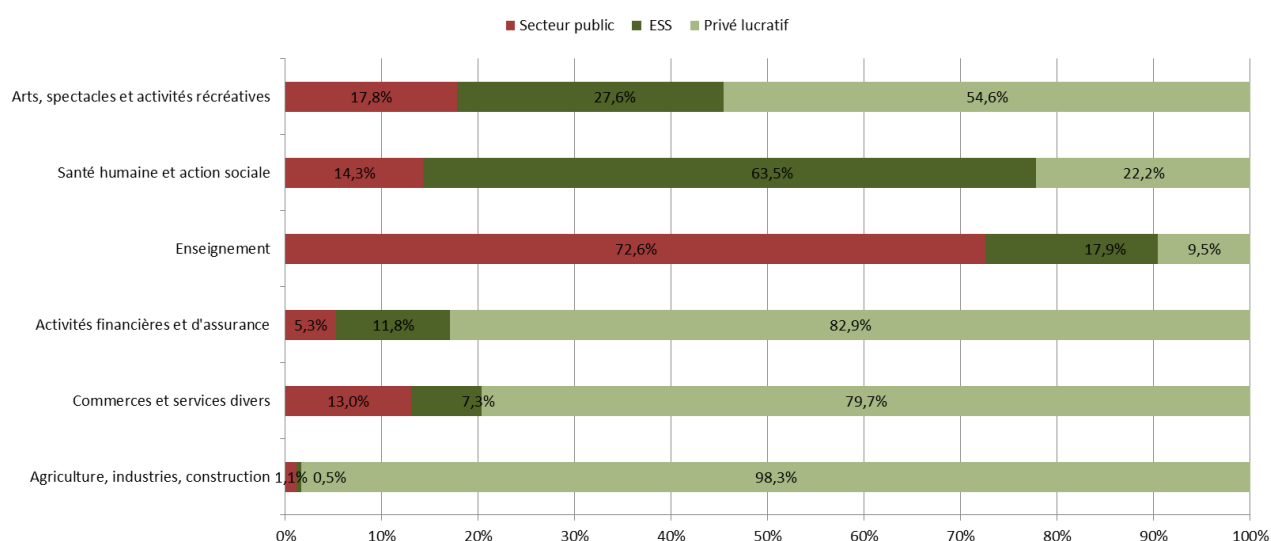


Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district du Jura-Nord vaudois

Tableau 4.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économique en emplois pour chaque secteur d'activités, pour le district du Jura-Nord vaudois (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	83	129	255	467	27,6%
Santé humaine et action sociale	850	3 778	1 319	5 947	63,5%
Enseignement	1 970	485	259	2 714	17,9%
Activités financières et d'assurance	37	83	582	702	11,8%
Commerces, administration publique, et services divers	2 231	1 257	13 667	17 154	7,3%
Agriculture, industries, construction	182	85	15 724	15 991	0,5%
Total	5 353	5 818	31 806	42 976	13,5%

Graphique 4.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en emplois pour chaque secteur d'activité, pour le district du Jura-Nord vaudois (2011)

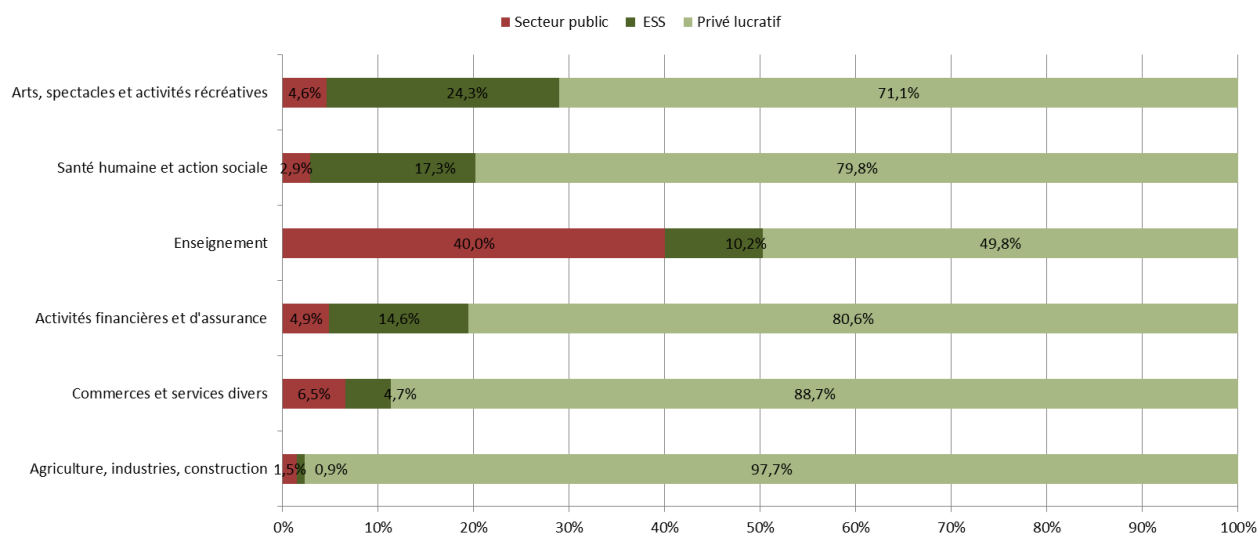


Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district du Jura-Nord vaudois

Tableau 4bis.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économique en nombre d'établissement pour chaque secteur d'activités, pour le district du Jura-Nord vaudois (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	8	42	123	173	24,3%
Santé humaine et action sociale	16	97	447	560	17,3%
Enseignement	94	24	117	235	10,2%
Activités financières et d'assurance	5	15	83	103	14,6%
Commerces, administration publique, et services divers	201	146	2 730	3 077	4,7%
Agriculture, industries, construction	29	17	1 934	1 980	0,9%
Total	353	341	5 434	6 128	5,6%

Graphique 4bis.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en nombre d'établissements pour chaque secteur d'activité, pour le district du Jura-Nord vaudois (2011)

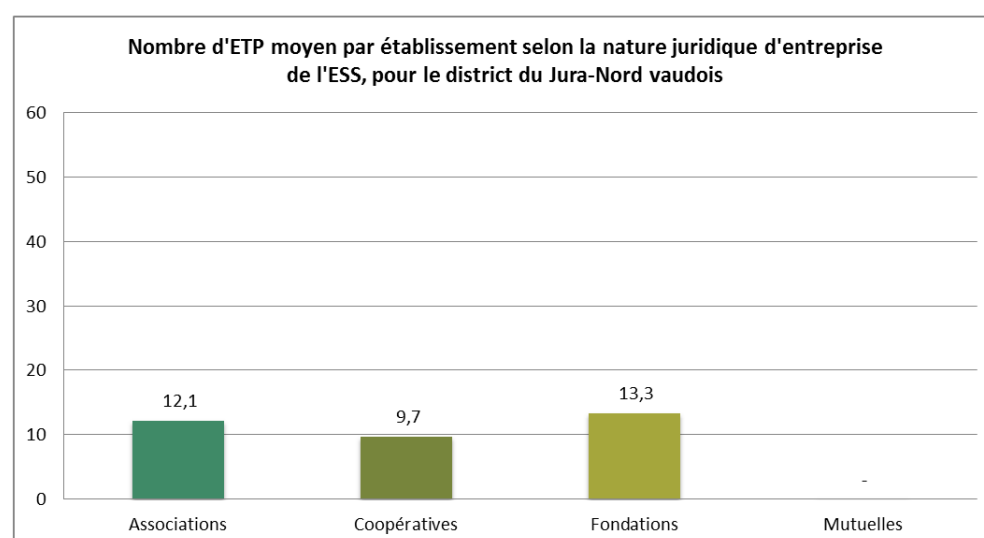
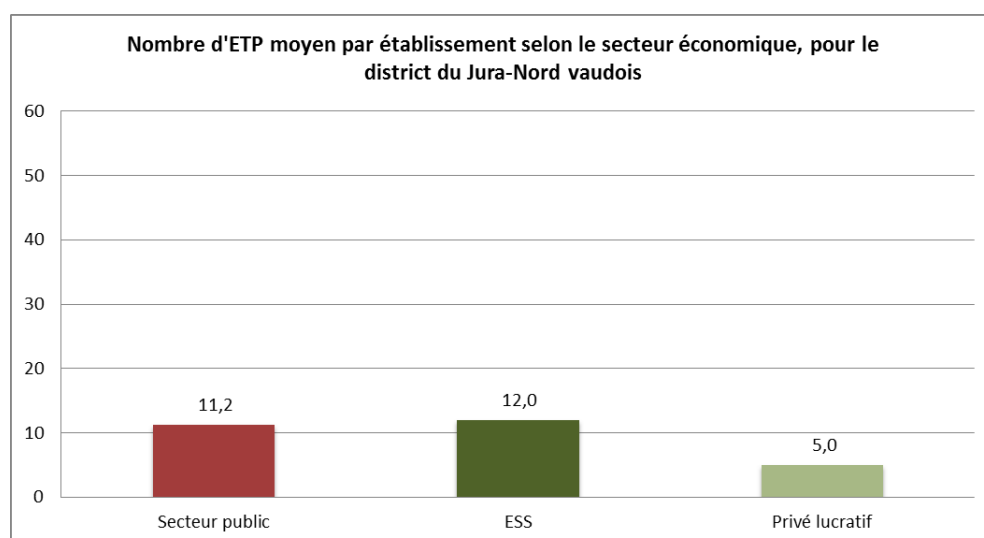


Chapitre 5 - Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour le district du Jura-Nord vaudois

Tableau 5.1. – Répartition absolue des secteurs économiques et des natures juridiques des entreprises de l'ESS en établissements, effectifs, ETP et ETP par établissement, pour le district du Jura-Nord vaudois (2011)

	Etablissements	Effectifs	ETP	rapport ETP/étab.
Secteur public	353	5 353	3 966	11,2
ESS	341	5 899	4 076	12,0
Privé lucratif	5 434	31 724	27 143	5,0
Associations	181	3 348	2 198	12,1
Coopératives	71	924	692	9,7
Fondations	89	1 626	1 186	13,3
Mutuelles	-	-	-	-

Graphiques 5.2. – Nombre d'ETP moyen par établissement selon le secteur économique et la nature juridique d'entreprise de l'ESS, pour le district du Jura-Nord vaudois (2011)



Section 12 - Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire sur le district de Lausanne, en 2011

Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le district de Lausanne

Tableau 1.1. – Répartition en valeur absolue des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le district de Lausanne (2011)

	Effectifs	ETP	Etablissements
Privé lucratif	78 431	64 320	11 520
ESS	21 928	15 805	1 056
Secteur public	24 372	20 481	438
Total	124 731	100 607	13 014

Graphique 1.1. – Répartition relative des emplois, ETP et établissements par secteurs économiques, pour le district de Lausanne (2011)



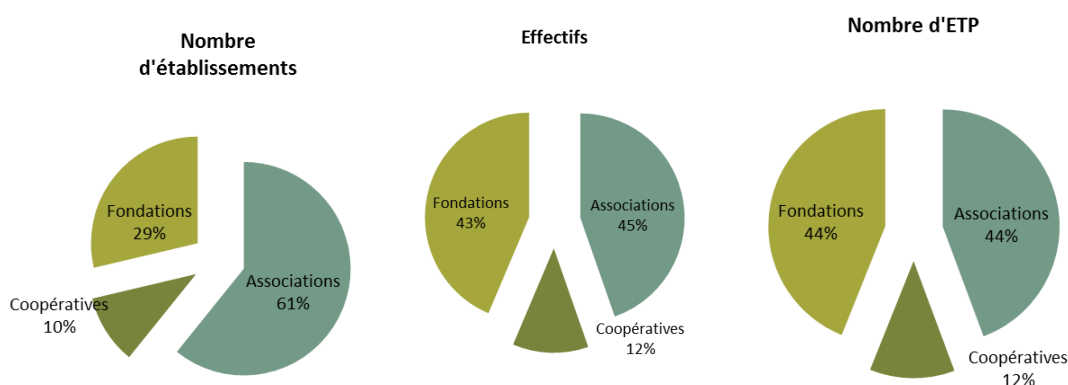
En Ville de Lausanne, l'ESS représente près de 22'000 emplois (18%) répartis dans plus 1'000 établissements (16%), ce qui représente 1/10^{ème} de l'ensemble des entreprises privées.

Chapitre 2 - Répartition des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Lausanne

Tableau 2.1. – Répartition en valeur absolue des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Lausanne (2011)

En volume	Nombre d'établissements	Effectifs	Nombre d'ETP
Associations	642	9 789	7 005
Coopératives	111	2 577	1 858
Fondations	303	9 562	6 943
Mutuelles	0	0	0
Total	1 056	21 928	15 805

Graphique 2.1. - Répartition relative des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Lausanne (2011)

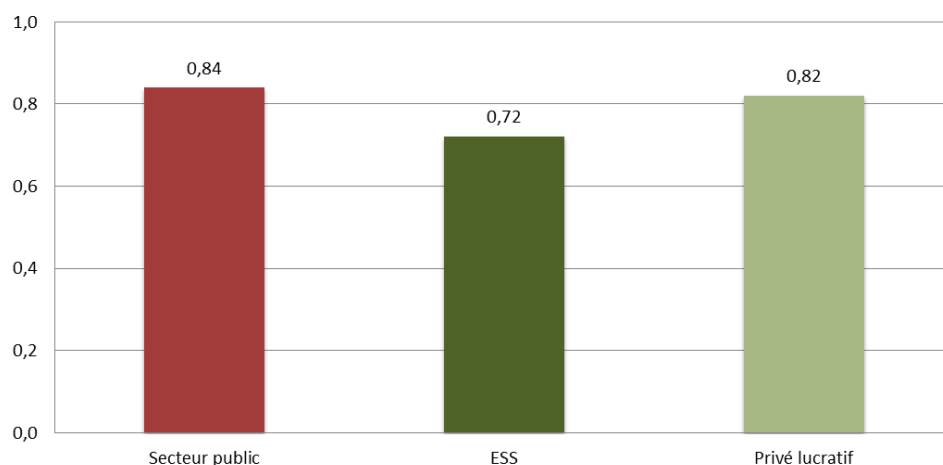


La répartition par nature juridique d'entreprises de l'ESS montre une prédominance du nombre d'associations (61%), suivi des fondations (29%) et des coopératives (10%). Cette répartition devient plus équilibrée lorsque l'on considère le nombre d'emplois fournis par les entreprises et organisations de l'ESS. En effet, alors que les fondations sont deux fois moins nombreuses que les associations, elles fournissent relativement autant d'emplois (43-45% en moyenne) et d'ETP (44%). Les coopératives restent minoritaires, en fournissant 12% des effectifs et des ETP dans l'ESS.

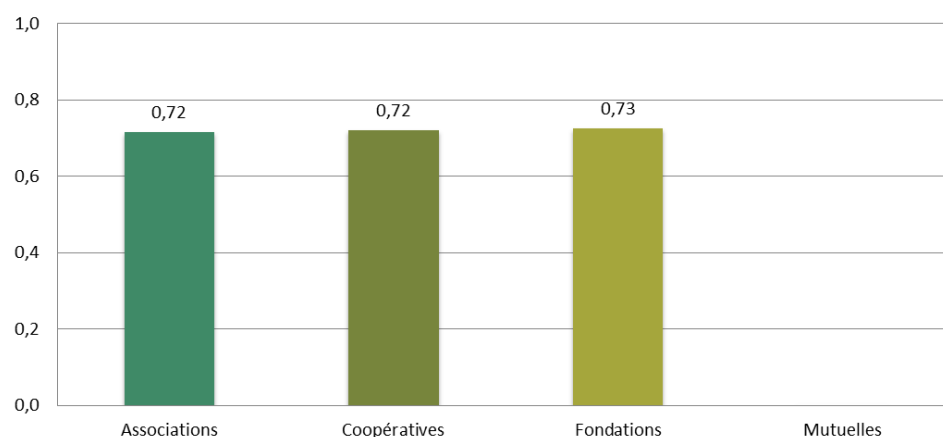
Cependant, si l'on considère le nombre d'effectif moyen par établissement, on constate que les coopératives sont plus intensives en emplois (23,2) après les fondations (31,56) et les associations (15,25). On retrouve cette répartition en considérant le nombre d'ETP.

Chapitre 3 – Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Lausanne

Graphique 3.1. – Structure de l'emploi par secteur économique pour le district de Lausanne (2011)



Graphique 3.2. – Structure de l'emploi par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Lausanne (2011)



La structure de l'emploi par secteur économique montre que le taux de travail moyen est inférieur dans l'ESS (72%), soit 10% de moins que dans le secteur privé lucratif et 12% de moins que dans le secteur public.

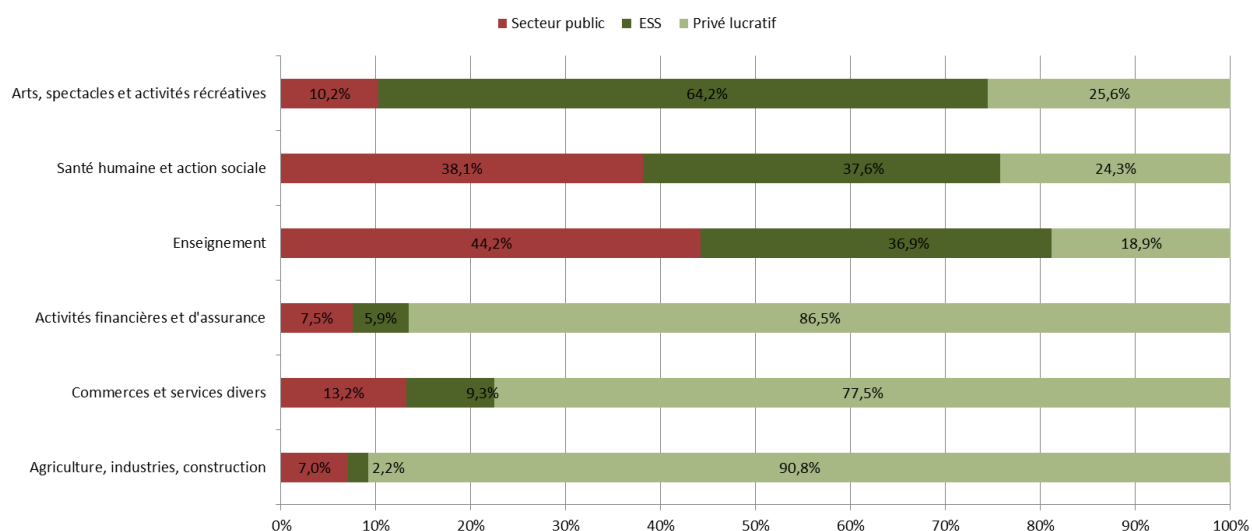
Cependant, si l'on regarde le taux de travail moyen par structure juridique de l'ESS, on observe une structure de l'emploi très homogène.

Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de Lausanne

Tableau 4.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économique en emplois pour chaque secteur d'activités, pour le district de Lausanne (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	306	1 922	765	2 993	64,2%
Santé humaine et action sociale	9 178	9 068	5 849	24 095	37,6%
Enseignement	4 434	3 700	1 892	10 026	36,9%
Activités financières et d'assurance	642	504	7 369	8 515	5,9%
Commerces, administration publique, et services divers	9 114	6 430	53 629	69 174	9,3%
Agriculture, industries, construction	698	217	9 014	9 929	2,2%
Total	24 372	21 841	78 518	124 731	17,5%

Graphique 4.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en emplois pour chaque secteur d'activité, pour le district de Lausanne (2011)



La répartition du poids de l'ESS en termes d'effectif par secteur d'activité permet de dégager 2 grandes tendances.

Tout d'abord, les secteurs d'activités dans lesquelles l'ESS est la plus représentée sont :

- Les arts, spectacles et activités récréatives, où l'ESS fournit presque deux fois plus d'emplois que les secteurs publics et privés lucratifs réunis.
- La santé humaine et action sociale, où l'ESS est tout aussi importante que le secteur public, soit plus du tiers du nombre d'emplois dans le secteur privé lucratif.
- L'enseignement, dans lequel la majorité des emplois sont pourvus dans le secteur public, suivi de près par l'ESS qui fournit 2 fois plus d'emplois que le secteur privé lucratif.

Enfin, l'ESS est minoritaire dans les secteurs d'activités dominés par le secteur privé dans son ensemble ; à savoir les commerces et services divers (9.3%), les activités financières et d'assurance (5.9%), et l'agriculture, les industries et la construction (2.2%).

Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de Lausanne

Tableau 4bis.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économique en nombre d'établissement pour chaque secteur d'activités, pour le district de Lausanne (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	29	150	372	551	27,2%
Santé humaine et action sociale	31	244	1 621	1 896	12,9%
Enseignement	102	91	386	579	15,7%
Activités financières et d'assurance	17	28	419	464	6,0%
Commerces, administration publique, et services divers	246	535	7 473	8 254	6,5%
Agriculture, industries, construction	13	8	1 249	1 270	0,6%
Total	438	1 056	11 520	13 014	8,1%

Graphique 4bis.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en nombre d'établissements pour chaque secteur d'activité, pour le district de Lausanne (2011)



La répartition du poids des secteurs économiques en nombre d'établissements nous montre une prédominance du secteur privé lucratif dans tous les secteurs d'activités. L'ESS joue un rôle au deuxième plan, devant le secteur public, dans quasiment tous les secteurs d'activité sauf celui de l'enseignement.

Si l'on considère maintenant la taille moyenne des établissements de chaque secteur économique (tableau ci-dessous), on constate que les structures de l'ESS sont les plus importantes en nombre d'emplois moyen par établissement dans les secteurs des Arts, spectacles et activités récréatives et dans l'agriculture. Les structures de l'ESS font aussi jeu égal avec ceux du secteur public dans le secteur de l'enseignement. Dans le reste des secteurs d'activité, ce sont les établissements publics qui sont en moyenne les plus importants ; même si il est intéressant de noter que les structures de l'ESS sont tout aussi importantes en terme d'effectifs que les établissements du secteur privé lucratif.

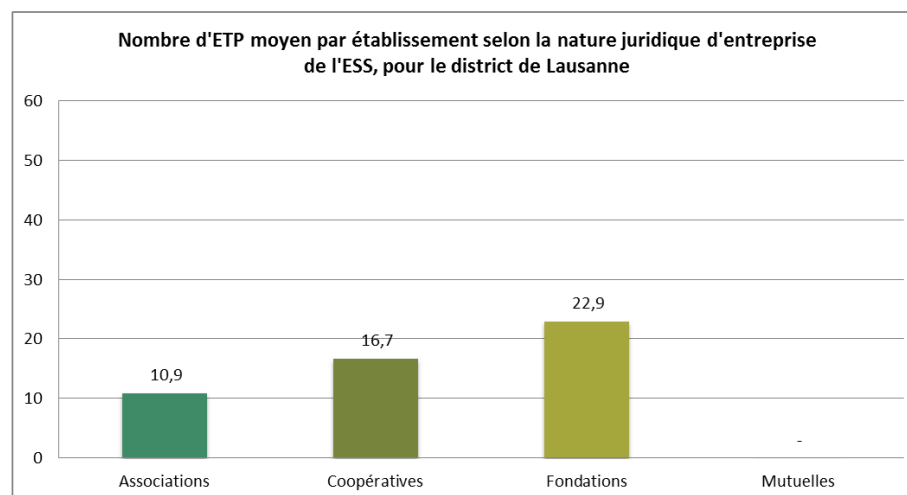
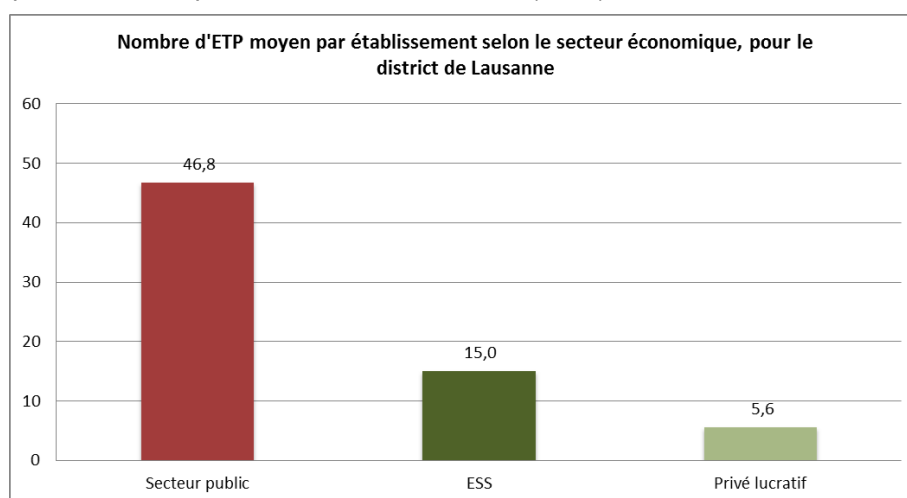
Ratio Effectif/Etablissement	PU	ESS	PL
Art	10.5	12.8	2.1
Santé	296.1	37.2	3.6
Enseig	43.5	40.6	4.9
Fin et ass	37.8	18	17.6
comm	53.7	12	7.2
agri	15.0	27.1	7.2

Chapitre 5 - Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour le district de Lausanne

Tableau 5.1. – Répartition absolue des secteurs économiques et des natures juridiques des entreprises de l'ESS en établissements, effectifs, ETP et ETP par établissement, pour le district de Lausanne (2011)

	Etablissements	Effectifs	ETP	rapport ETP/étab.
Secteur public	438	24 372	20 481	46,8
ESS	1 056	21 928	15 805	15,0
Privé lucratif	11 520	78 431	64 320	5,6
Associations	642	9 789	7 005	10,9
Coopératives	111	2 577	1 858	16,7
Fondations	303	9 562	6 943	22,9
Mutuelles	-	-	-	-

Graphiques 5.2. – Nombre d'ETP moyen par établissement selon le secteur économique et la nature juridique d'entreprise de l'ESS, pour le district de Lausanne (2011)



Le nombre d'ETP moyen dans les structures de l'ESS est de 15, soit environ 3 fois moins que dans le secteur public et 3 fois plus dans le secteur privé lucratif.

Ce sont les fondations qui fournissent en moyenne le plus grand nombre d'ETP au sein de l'ESS, suivi des coopératives qui restent au dessus de la moyenne observée dans l'ESS. Les associations emploient en moyenne 11 ETP par établissement, soit deux fois plus que la moyenne observée dans les structures du secteur privé lucratif.

SYNTHÈSE

Dans le district de Lausanne, l'ESS représente près de **22'000 emplois (18%)** répartis dans plus 1'000 établissements (16%), ce qui représente 1/10^{ème} de l'ensemble des entreprises privées.

La répartition par nature juridique d'entreprises de l'ESS montre une prédominance du nombre d'associations (61%), suivi des fondations (29%) et des coopératives (10%). Si l'on considère les effectifs moyens par établissement, on constate que **les fondations sont plus intensives en emplois** que les coopératives et les associations.

La structure de l'emploi par secteur économique montre que le taux de travail moyen est inférieur dans l'ESS (72%), soit 10% de moins que dans le secteur privé lucratif et 12% de moins que dans le secteur public.

Dans le secteur des arts, spectacles et activités récréatives, **l'ESS fournit presque deux fois plus d'emplois que les secteurs publics et privés lucratifs réunis**. Dans celui de la santé humaine et action sociale, l'ESS est tout aussi importante que le secteur public, soit plus du tiers du nombre d'emplois dans le secteur privé lucratif.

Le nombre d'ETP moyen dans les structures de l'ESS est de 15, soit environ **3 fois moins que dans le secteur public et 3 fois plus dans le secteur privé lucratif**. Ce sont les fondations qui fournissent en moyenne le plus grand nombre d'ETP au sein de l'ESS, suivi des coopératives. Enfin, Les associations emploient en moyenne 11 ETP par établissement, **soit deux fois plus que la moyenne observée dans les structures du secteur privé lucratif**.

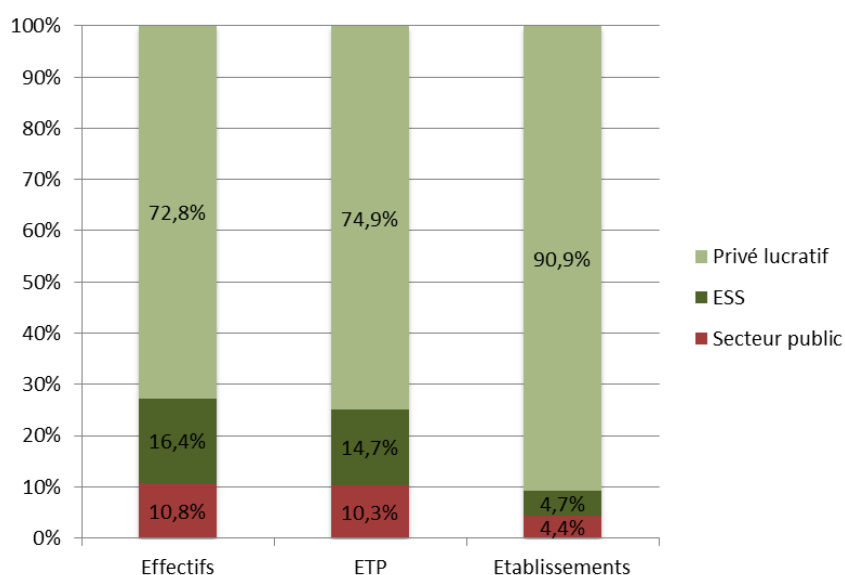
Section 13 - Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire sur le district de Lavaux-Oron, en 2011

Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le district de Lavaux-Oron

Tableau 1.1. – Répartition en valeur absolue des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le district de Lavaux-Oron (2011)

	Effectifs	ETP	Etablissements
Privé lucratif	14 721	11 848	3 787
ESS	3 321	2 327	197
Secteur public	2 177	1 634	184
Total	20 219	15 810	4 168

Graphique 1.1. – Répartition relative des emplois, ETP et établissements par secteurs économiques, pour le district de Lavaux-Oron (2011)

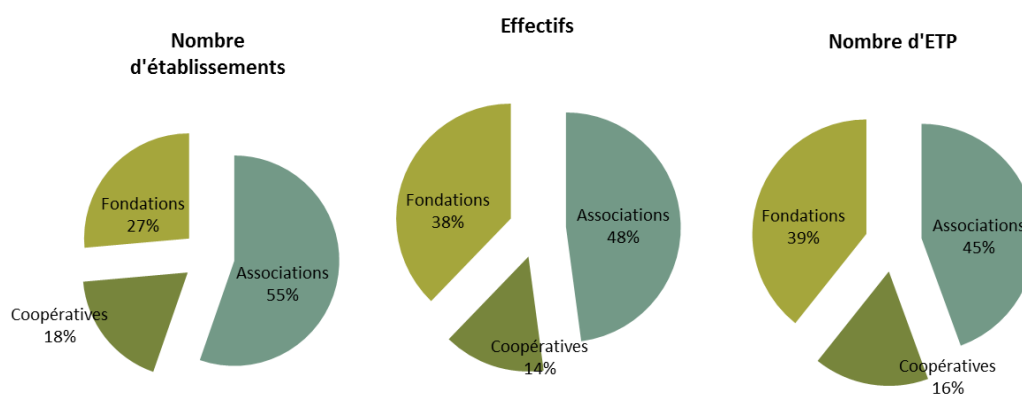


Chapitre 2 - Répartition des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Lavaux-Oron

Tableau 2.1. – Répartition en valeur absolue des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Lavaux-Oron (2011)

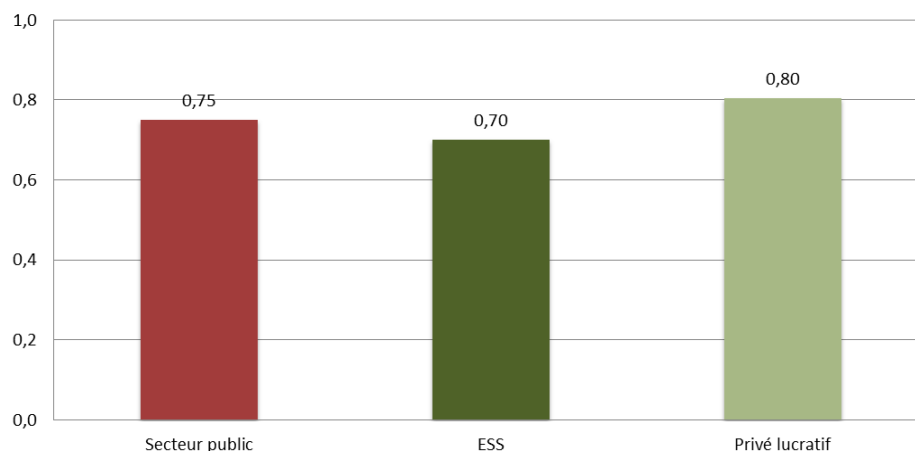
En volume	Nombre d'établissements	Effectifs	Nombre d'ETP
Associations	109	1 590	1 034
Coopératives	36	477	379
Fondations	52	1 254	914
Mutuelles	0	0	0
Total	197	3 321	2 327

Graphique 2.1. - Répartition relative des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Lausanne (2011)

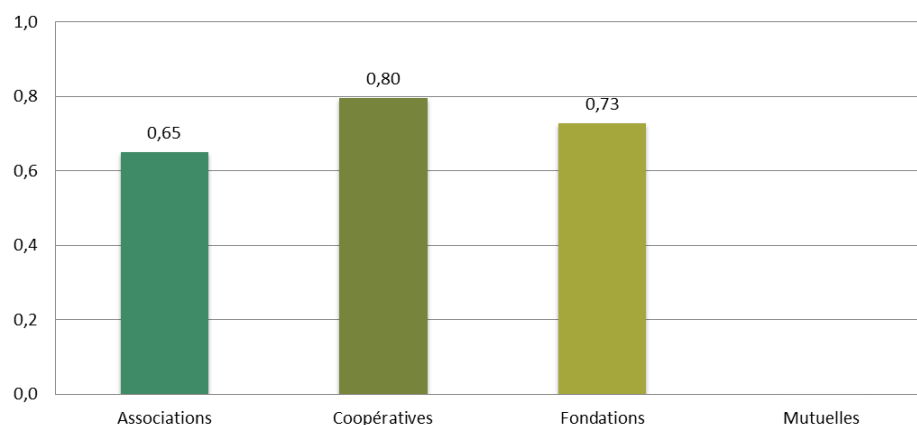


Chapitre 3 – Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Lavaux-Oron

Graphique 3.1. – Structure de l'emploi par secteur économique pour le district de Lavaux-Oron (2011)



Graphique 3.2. – Structure de l'emploi par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Lavaux-Oron (2011)

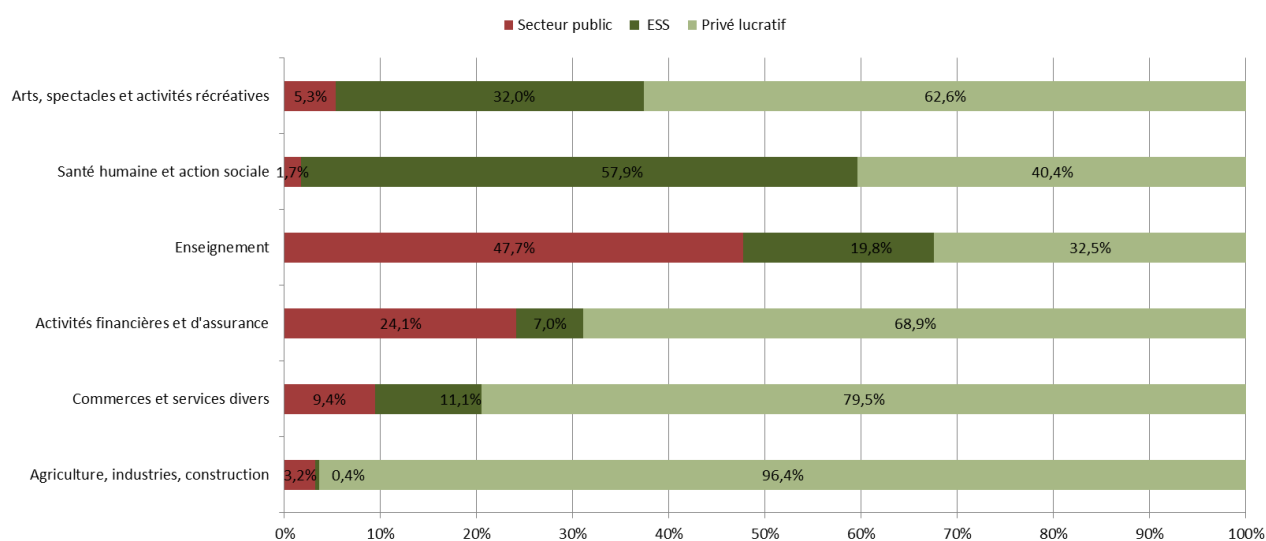


Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de Lavaux-Oron

Tableau 4.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économique en emplois pour chaque secteur d'activités, pour le district de Lavaux-Oron (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	22	132	258	412	32,0%
Santé humaine et action sociale	45	1 530	1 066	2 641	57,9%
Enseignement	826	342	562	1 730	19,8%
Activités financières et d'assurance	233	67	665	966	7,0%
Commerces, administration publique, et services divers	891	1 052	7 538	9 481	11,1%
Agriculture, industries, construction	160	22	4 806	4 988	0,4%
Total	2 177	3 146	14 896	20 219	15,6%

Graphique 4.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en emplois pour chaque secteur d'activité, pour le district de Lavaux-Oron (2011)

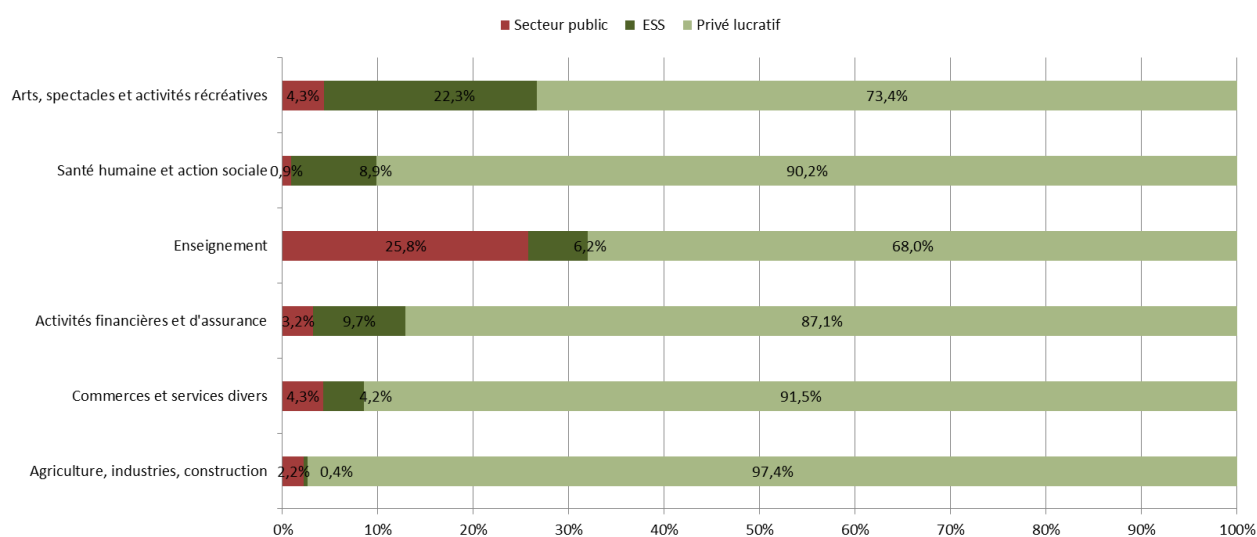


Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de Lavaux-Oron

Tableau 4bis.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économique en nombre d'établissement pour chaque secteur d'activités, pour le district de Lavaux-Oron (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	6	31	102	139	22,3%
Santé humaine et action sociale	4	40	403	447	8,9%
Enseignement	50	12	132	194	6,2%
Activités financières et d'assurance	4	12	108	124	9,7%
Commerces, administration publique, et services divers	99	98	2 119	2 316	4,2%
Agriculture, industries, construction	21	4	923	948	0,4%
Total	184	197	3 787	4 168	4,7%

Graphique 4bis.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en nombre d'établissements pour chaque secteur d'activité, pour le district de Lavaux-Oron (2011)

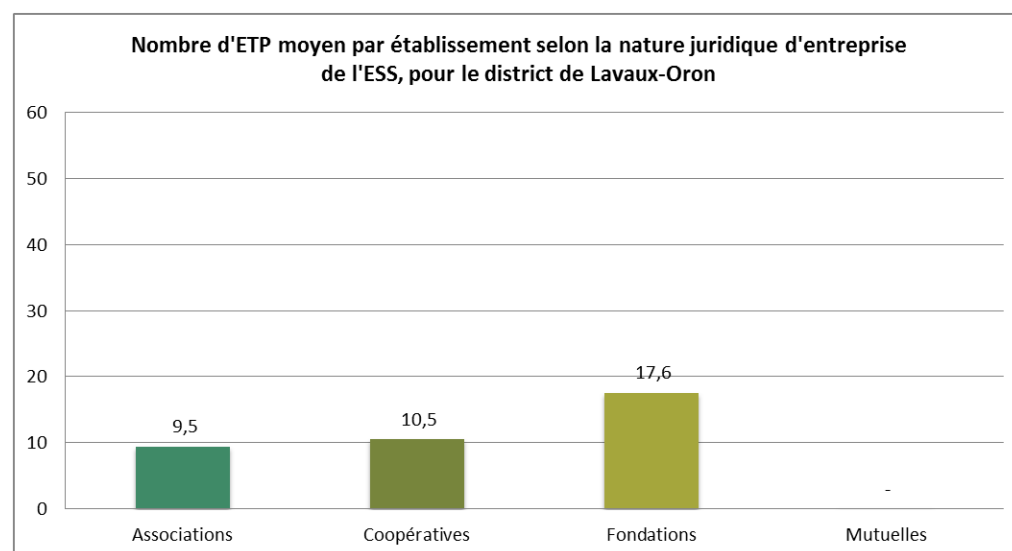
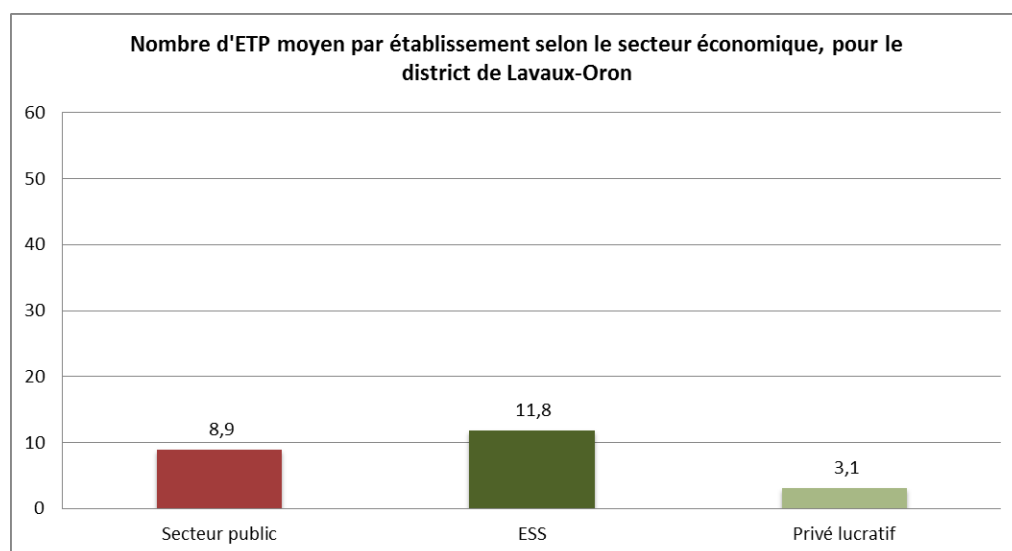


Chapitre 5 - Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour le district de Lavaux-Oron

Tableau 5.1. – Répartition absolue des secteurs économiques et des natures juridiques des entreprises de l'ESS en établissements, effectifs, ETP et ETP par établissement, pour le district de Lavaux-Oron (2011)

	Etablissements	Effectifs	ETP	rapport ETP/étab.
Secteur public	184	2 177	1 634	8,9
ESS	197	3 321	2 327	11,8
Privé lucratif	3 787	14 721	11 848	3,1
Associations	109	1 590	1 034	9,5
Coopératives	36	477	379	10,5
Fondations	52	1 254	914	17,6
Mutuelles	-	-	-	-

Graphiques 5.2. – Nombre d'ETP moyen par établissement selon le secteur économique et la nature juridique d'entreprise de l'ESS, pour le district de Lavaux-Oron (2011)



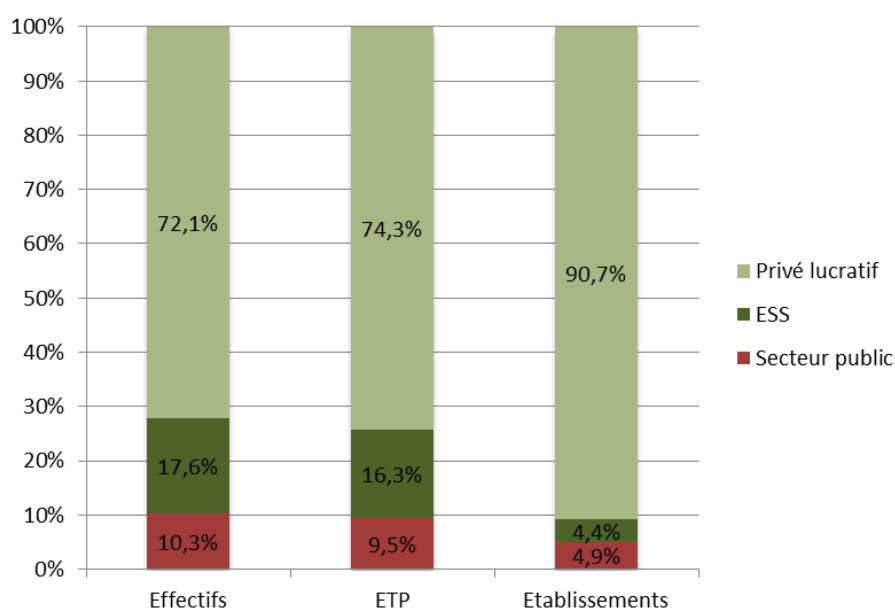
Section 14 - Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire sur le district de Morges, en 2011

Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le district de Morges

Tableau 1.1. – Répartition en valeur absolue des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le district de Morges (2011)

	Effectifs	ETP	Etablissements
Privé lucratif	27 957	23 390	5 361
ESS	6 843	5 122	259
Secteur public	3 999	2 979	290
Total	38 799	31 491	5 910

Graphique 1.1. – Répartition relative des emplois, ETP et établissements par secteurs économiques, pour le district de Morges (2011)

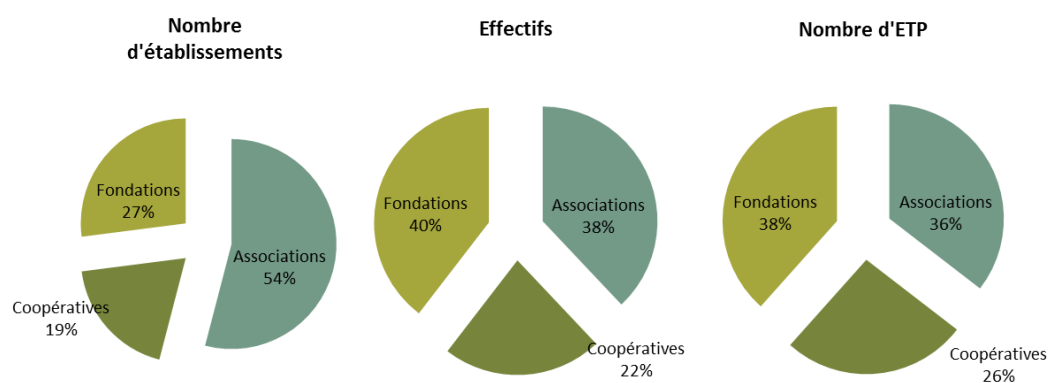


Chapitre 2 - Répartition des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Morges

Tableau 2.1. – Répartition en valeur absolue des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Morges (2011)

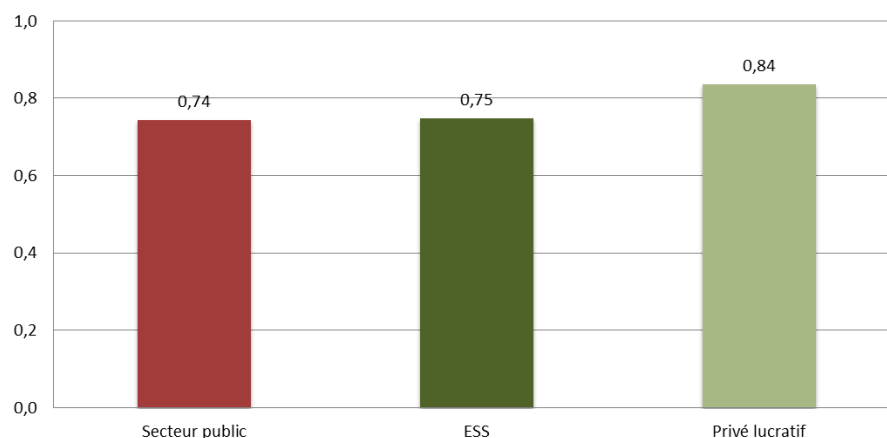
En volume	Nombre d'établissements	Effectifs	Nombre d'ETP
Associations	140	2 598	1 816
Coopératives	49	1 538	1 340
Fondations	70	2 707	1 967
Mutuelles	0	0	0
Total	259	6 843	5 122

Graphique 2.1. - Répartition relative des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Morges (2011)

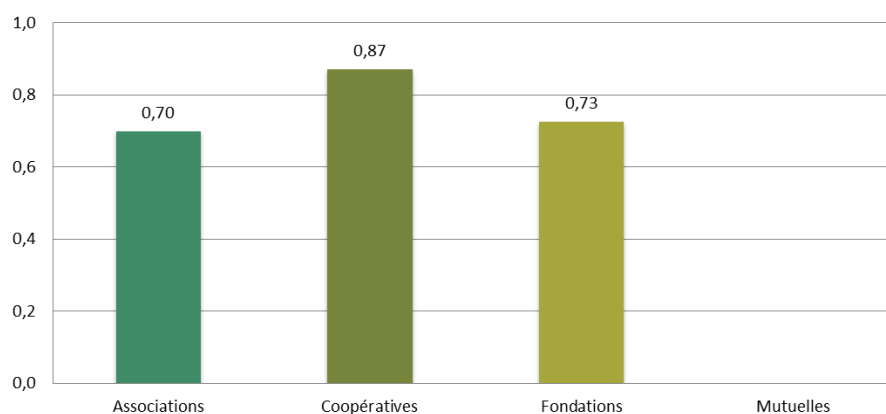


Chapitre 3 – Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Morges

Graphique 3.1. – Structure de l'emploi par secteur économique pour le district de Morges (2011)



Graphique 3.2. – Structure de l'emploi par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Morges (2011)

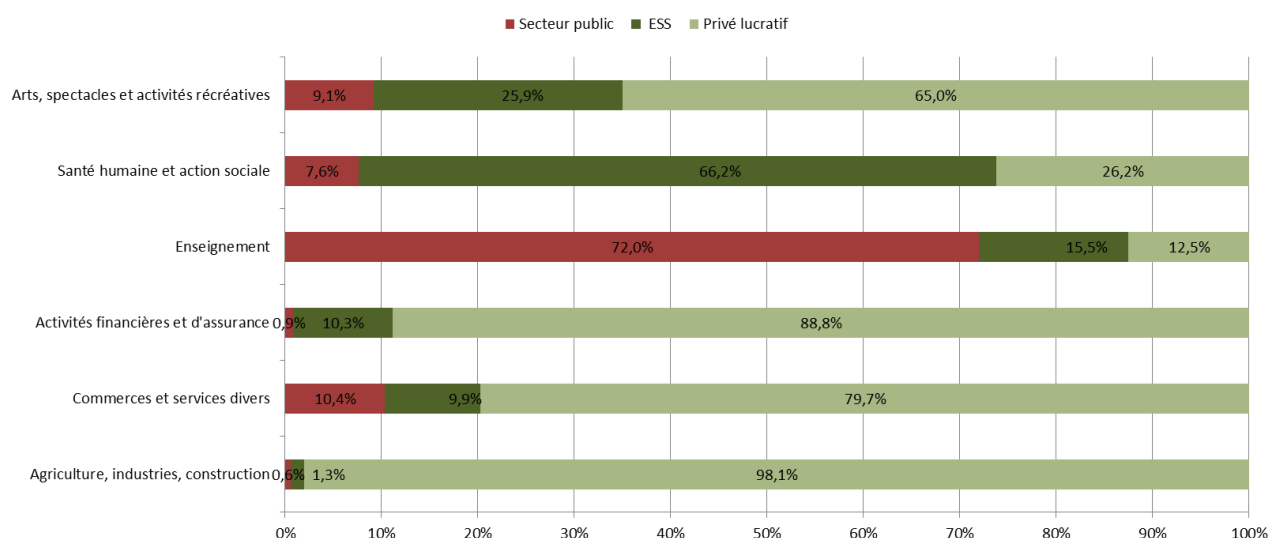


Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de Morges

Tableau 4.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économique en emplois pour chaque secteur d'activités, pour le district de Morges (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	35	99	249	383	25,9%
Santé humaine et action sociale	493	4 277	1 692	6 462	66,2%
Enseignement	1 558	336	271	2 165	15,5%
Activités financières et d'assurance	11	132	1 141	1 285	10,3%
Commerces, administration publique, et services divers	1 836	1 755	14 138	17 730	9,9%
Agriculture, industries, construction	66	142	10 567	10 775	1,3%
Total	3 999	6 742	28 058	38 799	17,4%

Graphique 4.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en emplois pour chaque secteur d'activité, pour le district de Morges (2011)

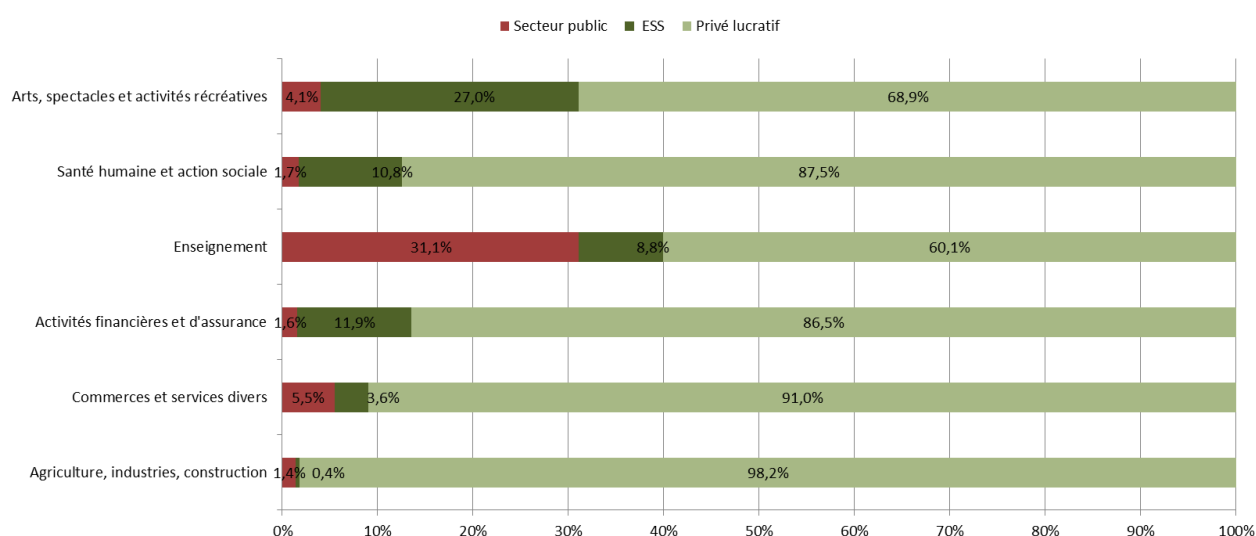


Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de Morges

Tableau 4bis.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économique en nombre d'établissement pour chaque secteur d'activités, pour le district de Morges (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	6	40	102	148	27,0%
Santé humaine et action sociale	10	63	510	583	10,8%
Enseignement	74	21	143	238	8,8%
Activités financières et d'assurance	2	15	109	126	11,9%
Commerces, administration publique, et services divers	175	114	2 916	3 205	3,6%
Agriculture, industries, construction	23	6	1 581	1 610	0,4%
Total	290	259	5 361	5 910	4,4%

Graphique 4bis.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en nombre d'établissements pour chaque secteur d'activité, pour le district de Morges (2011)

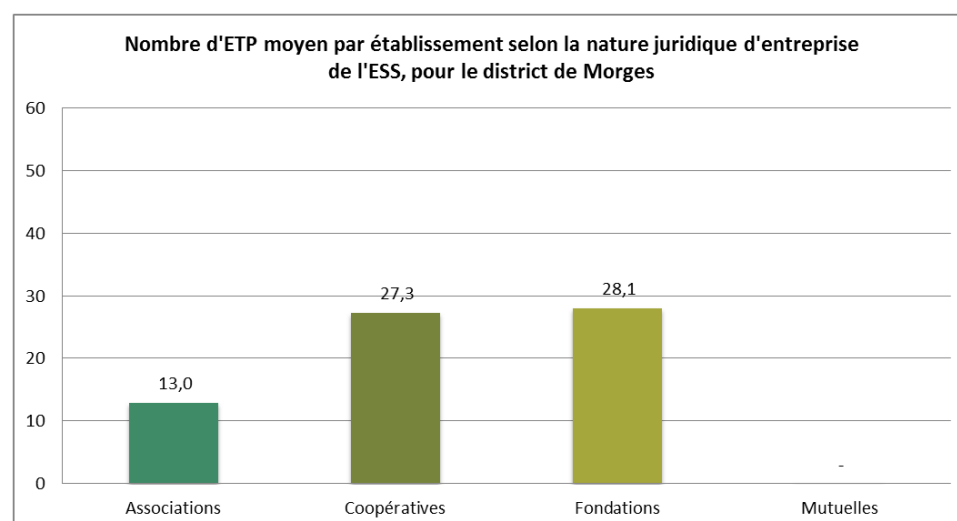
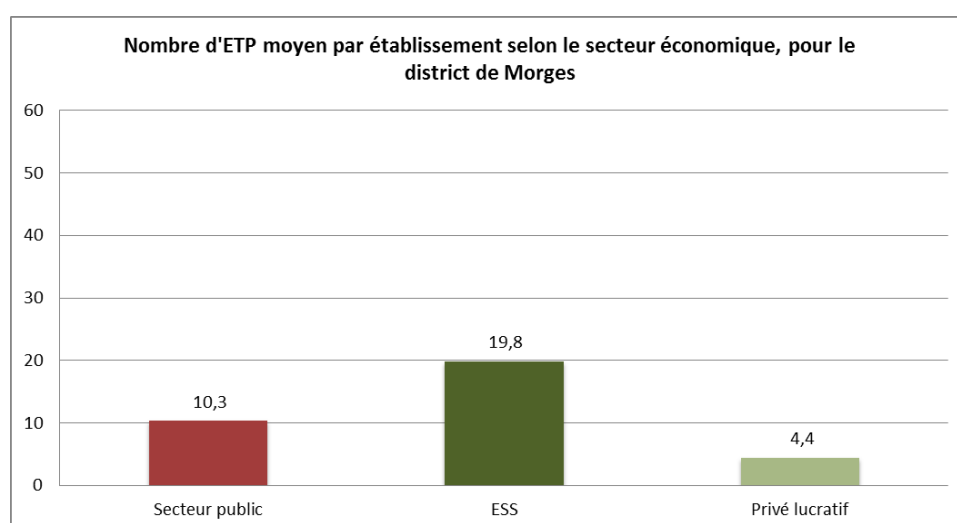


Chapitre 5 - Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour le district de Morges

Tableau 5.1. – Répartition absolue des secteurs économiques et des natures juridiques des entreprises de l'ESS en établissements, effectifs, ETP et ETP par établissement, pour le district de Morges (2011)

	Etablissements	Effectifs	ETP	rapport ETP/étab.
Secteur public	290	3 999	2 979	10,3
ESS	259	6 843	5 122	19,8
Privé lucratif	5 361	27 957	23 390	4,4
Associations	140	2 598	1 816	13,0
Coopératives	49	1 538	1 340	27,3
Fondations	70	2 707	1 967	28,1
Mutuelles	-	-	-	-

Graphiques 5.2. – Nombre d'ETP moyen par établissement selon le secteur économique et la nature juridique d'entreprise de l'ESS, pour le district de Morges (2011)



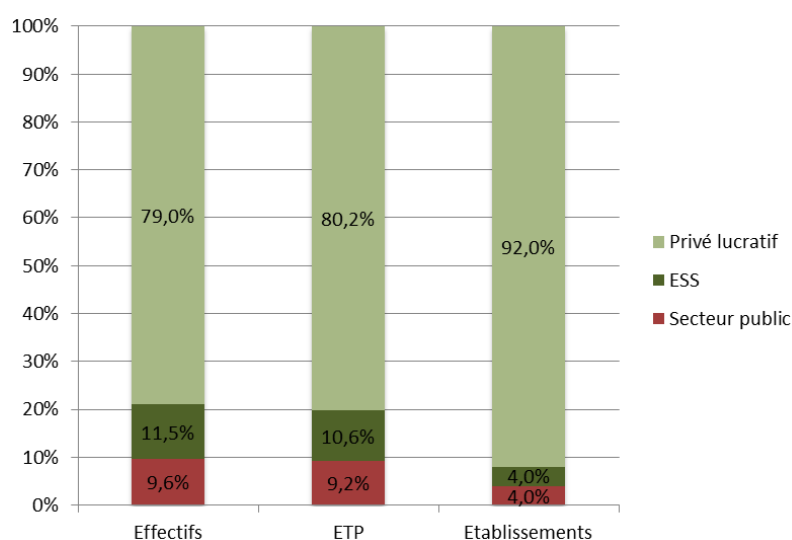
Section 15 - Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire sur le district de Nyon, en 2011

Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le district de Nyon

Tableau 1.1. – Répartition en valeur absolue des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le district de Nyon (2011)

	Effectifs	ETP	Etablissements
Privé lucratif	31 782	26 546	6 203
ESS	4 616	3 498	270
Secteur public	3 854	3 045	273
Total	40 253	33 089	6 746

Graphique 1.1. – Répartition relative des emplois, ETP et établissements par secteurs économiques, pour le district de Nyon (2011)



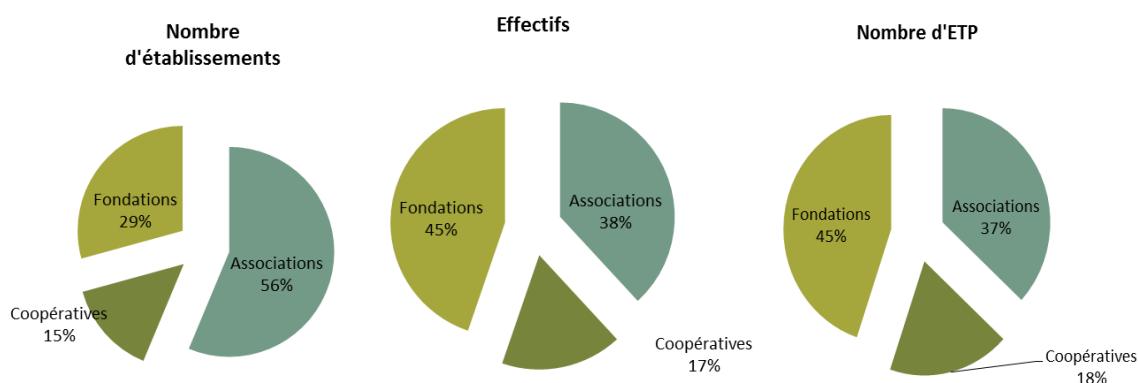
Dans le district de Nyon, l'ESS représente le deuxième secteur économique le plus important en terme d'effectifs (11.5%) et d'ETP (10.6%). L'ESS compte aussi presque autant d'établissements que dans le secteur public (270 contre 273). C'est le secteur privé lucratif qui est le plus important au niveau de ces 3 indicateurs.

Chapitre 2 - Répartition des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Nyon

Tableau 2.1. – Répartition en valeur absolue des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Nyon (2011)

En volume	Nombre d'établissements	Effectifs	Nombre d'ETP
Associations	152	1 761	1 291
Coopératives	39	789	638
Fondations	79	2 066	1 568
Mutuelles	0	0	0
Total	270	4 616	3 498

Graphique 2.1. - Répartition relative des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Nyon (2011)

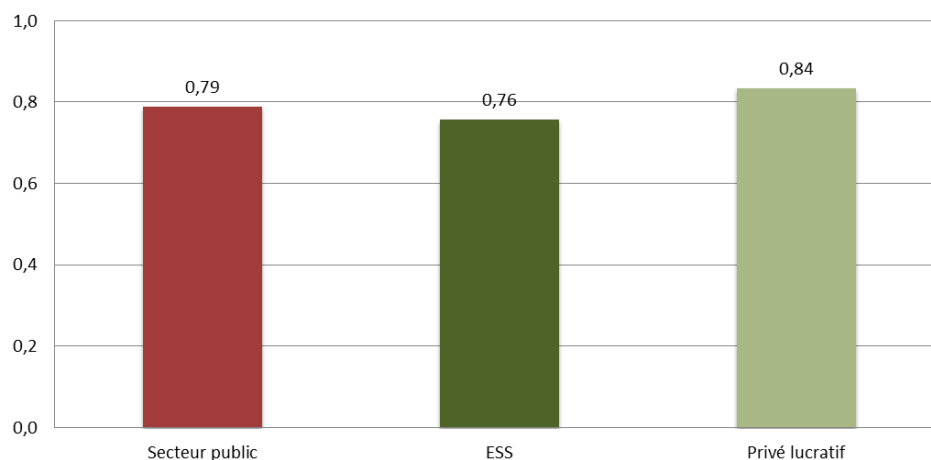


La répartition par nature juridique d'entreprises de l'ESS montre que les associations sont plus nombreuses (56%) que les fondations (29%) et les coopératives réunies (15%). Cette importance s'inverse en termes d'effectifs et de nombre d'ETP avec une répartition stable en terme d'effectifs et de nombre d'ETP fournis par les fondations (45%), les associations (37-38%) et les coopératives (17-18%).

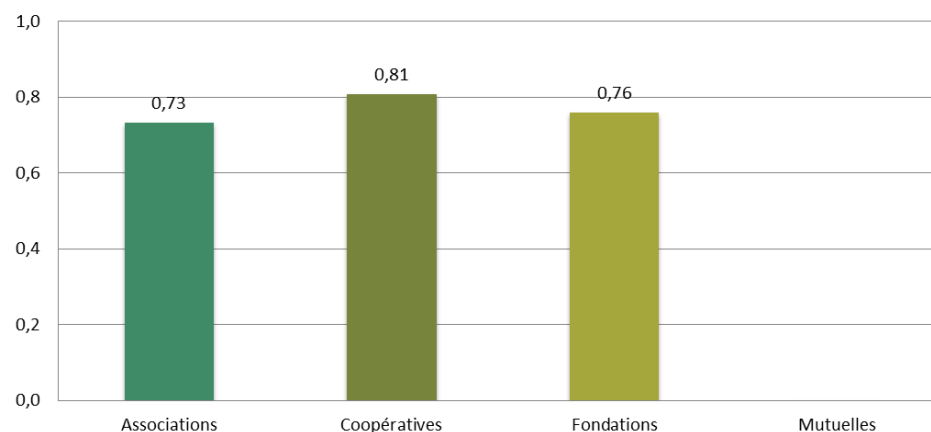
Si l'on considère le nombre d'effectif moyen par établissement, on constate que les fondations sont plus intensives en emploi (26.2) que les coopératives (20,2) et les associations (11,6). On retrouve cette répartition en prenant le nombre moyen d'ETP par établissement.

Chapitre 3 – Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Nyon

Graphique 3.1. – Structure de l'emploi par secteur économique pour le district de Nyon (2011)



Graphique 3.2. – Structure de l'emploi par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Nyon (2011)



La structure de l'emploi par secteur économique montre que le taux de travail moyen est relativement homogène entre les 3 secteurs. En moyenne, le taux de moyen est de 76% dans l'ESS, 79% dans le secteur public et 84% dans le secteur privé lucratif.

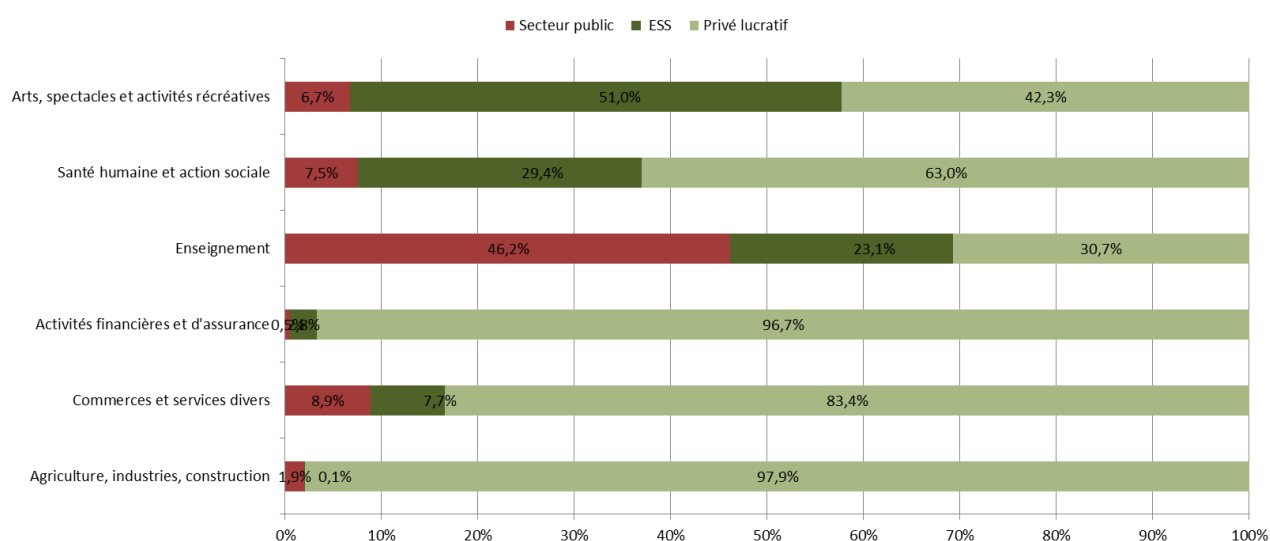
Si l'on s'intéresse au taux de travail moyen par structure juridique de l'ESS, le taux de travail moyen est supérieur dans les coopératives (81%), alors que les fondations sont dans la moyenne (76%) et les associations légèrement en dessous (73%).

Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de Nyon

Tableau 4.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économique en emplois pour chaque secteur d'activités, pour le district de Nyon (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	82	625	519	1 226	51,0%
Santé humaine et action sociale	390	1 524	3 261	5 175	29,4%
Enseignement	1 358	679	904	2 941	23,1%
Activités financières et d'assurance	12	64	2 234	2 310	2,8%
Commerces, administration publique, et services divers	1 867	1 630	17 593	21 090	7,7%
Agriculture, industries, construction	145	11	7 355	7 511	0,1%
Total	3 854	4 533	31 866	40 253	11,3%

Graphique 4.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en emplois pour chaque secteur d'activité, pour le district de Nyon (2011)



La répartition du poids de l'ESS en termes d'emplois par secteur d'activité montre que l'ESS (51%) prédomine dans le secteur des Arts, spectacles et activités récréatives.

L'ESS joue un rôle secondaire, dans le secteur de la santé humaine et de l'action sociale avec 29,4%, loin derrière le secteur privé lucratif (63%) et bien supérieur au secteur public (7,5%).

Dans le secteur de l'enseignement, la répartition est plus équilibrée entre le secteur public (46,2%) et le secteur privé constitué avant tout du secteur privé lucratif (30,7%) et de l'ESS (23,1%).

Dans les activités financière et d'assurance, l'ESS joue un rôle intermédiaire mais très minoritaire avec 2,8%, contre près de 97% pour le secteur privé lucratif.

Au niveau du secteur des commerces et services divers, l'ESS (7,7%) joue un rôle de même niveau que le secteur public (8,9%), mais loin derrière le secteur privé lucratif (83,4%).

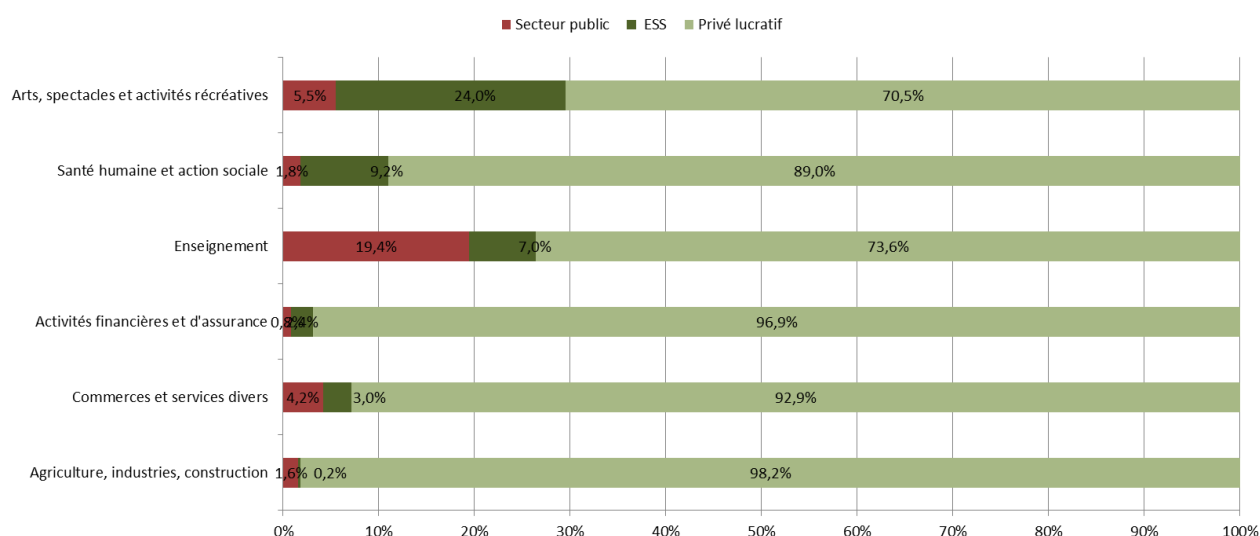
Enfin, dans le secteur de l'agriculture, l'ESS est quasiment inexistante, dans un secteur très largement dominé par le secteur privé lucratif.

Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de Nyon

Tableau 4bis.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économique en nombre d'établissement pour chaque secteur d'activités, pour le district de Nyon (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	12	52	153	217	24,0%
Santé humaine et action sociale	14	71	687	772	9,2%
Enseignement	61	22	231	314	7,0%
Activités financières et d'assurance	2	6	247	255	2,4%
Commerces, administration publique, et services divers	164	116	3 652	3 932	3,0%
Agriculture, industries, construction	20	3	1 233	1 256	0,2%
Total	273	270	6 203	6 746	4,0%

Graphique 4bis.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en nombre d'établissements pour chaque secteur d'activité, pour le district de Nyon (2011)



Au niveau de la répartition des secteurs économiques en nombre d'établissements, on retrouve les mêmes tendances observées pour l'emploi dans les secteurs de la santé humaine et de l'action sociale, des activités financières et d'assurance, des commerces et services divers, et de l'agriculture, les industries et de la construction. De plus, le secteur privé lucratif devient majoritaire en termes de nombre d'établissements dans les secteurs des arts, spectacles et activités récréatives (devant l'ESS) et dans l'enseignement (devant le secteur public).

Si l'on considère maintenant le nombre moyen d'emploi par établissement, on constate que le secteur privé lucratif est constitué en moyenne d'établissement de plus petite taille que le 2 autres secteurs ; sauf le domaine des activités financières et d'assurance dans lequel les structures publiques sont plus petites en moyenne.

Les structures de l'ESS jouent un rôle de premier plan dans tous les secteurs sauf celui de la santé humaine et de l'action sociale.

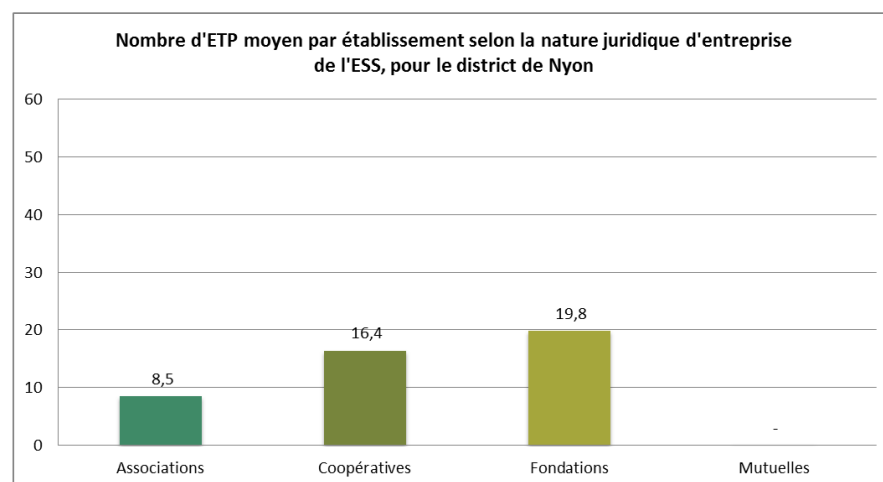
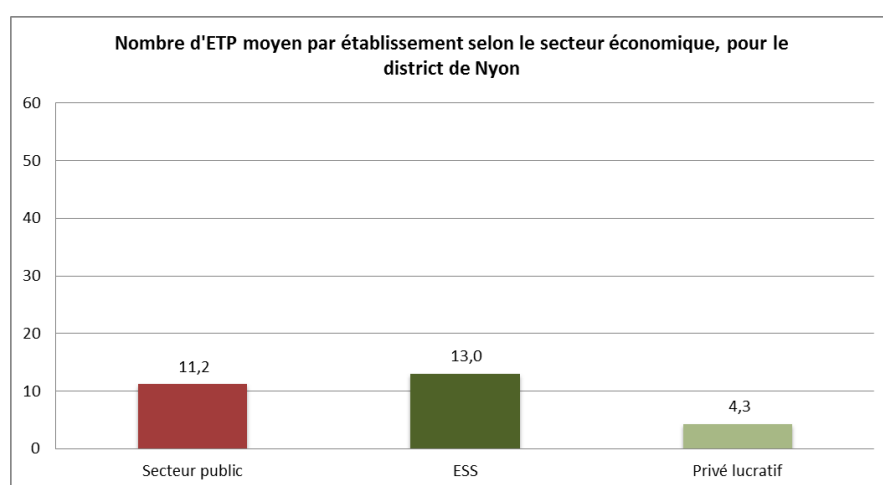
Ratio Effectif/Etablissement	PU	ESS	PL
Art	6.8	12	3.4
Santé	27.9	21.5	4.7
Enseig	22.3	30.9	3.9
Fin et ass	6	10.7	9
comm	11.4	14	4.8
agri	7.2	3.7	6

Chapitre 5 - Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour le district de Nyon

Tableau 5.1. – Répartition absolue des secteurs économiques et des natures juridiques des entreprises de l'ESS en établissements, effectifs, ETP et ETP par établissement, pour le district de Nyon (2011)

	Etablissements	Effectifs	ETP	rapport ETP/étab.
Secteur public	273	3 854	3 045	11,2
ESS	270	4 616	3 498	13,0
Privé lucratif	6 203	31 782	26 546	4,3
Associations	152	1 761	1 291	8,5
Coopératives	39	789	638	16,4
Fondations	79	2 066	1 568	19,8
Mutuelles	-	-	-	-

Graphiques 5.2. – Nombre d'ETP moyen par établissement selon le secteur économique et la nature juridique d'entreprise de l'ESS, pour le district de Nyon (2011)



Le nombre d'ETP moyen par établissement nous montre que les structures de l'ESS offrent plus d'ETP (13) que le secteur public (11,2), et plus de 3 fois plus que le secteur privé lucratif 4,3).

Au sein de l'ESS, ce sont les fondations (19,8) et les coopératives (16,4) qui offrent le plus d'ETP, devant les associations 8,5).

SYNTHÈSE

Dans le district de Nyon, **l'ESS représente le deuxième secteur économique le plus important en terme d'effectifs (11.5%) et d'ETP (10.6%).**

La répartition par nature juridique d'entreprises de l'ESS montre que les associations sont plus nombreuses que les fondations et les coopératives réunies ; mais les fondations sont plus intensives en emploi (26,2) que les coopératives (20,2) et les associations (11,6).

La structure de l'emploi par secteur économique montre que le taux de travail moyen est relativement homogène entre l'ESS, le secteur public et le secteur privé lucratif.

La répartition du poids de l'ESS en termes d'emplois par secteur d'activité montre que l'ESS prédomine dans le secteur des Arts, spectacles et activités récréatives. L'ESS joue un rôle secondaire, dans le secteur de la santé humaine et de l'action sociale, loin derrière le secteur privé lucratif et bien supérieur au secteur public. Dans le secteur de l'agriculture, l'ESS est quasiment inexistante, dans un secteur très largement dominé par le secteur privé lucratif.

Le nombre moyen d'emploi par établissement démontre que le secteur privé lucratif est constitué en moyenne d'établissements de plus petite taille que dans l'ESS et le secteur public (sauf dans le domaine des activités financières et d'assurance). Les structures de l'ESS jouent un rôle de premier plan dans tous les secteurs d'activité, sauf celui de la santé humaine et de l'action sociale.

Le nombre d'ETP moyen par établissement nous montre que les structures de l'ESS offrent en moyenne plus d'ETP (13) que le secteur public (11,2), et plus de 3 fois plus que le secteur privé lucratif (4,3).

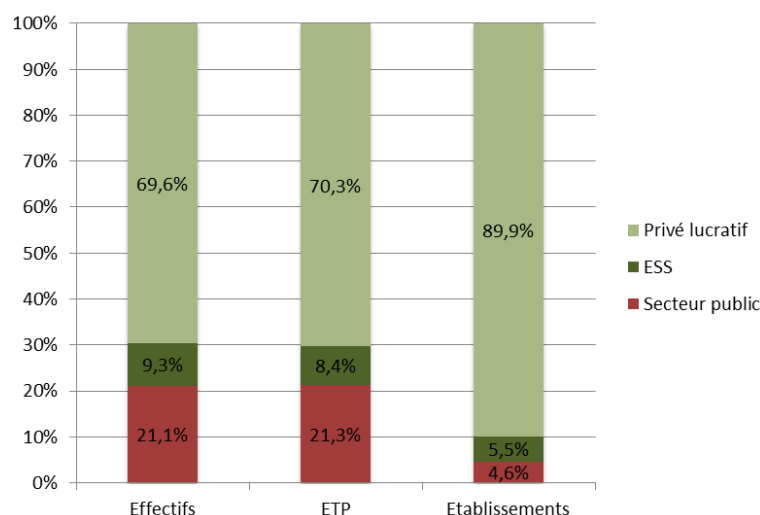
Section 16 - Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire sur le district de l'ouest lausannois, en 2011

Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le district de l'ouest lausannois

Tableau 1.1. – Répartition en valeur absolue des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le district de l'ouest lausannois (2011)

	Effectifs	ETP	Etablissements
Privé lucratif	36 195	30 963	3 846
ESS	4 821	3 683	234
Secteur public	10 995	9 396	196
Total	52 011	44 041	4 276

Graphique 1.1. – Répartition relative des emplois, ETP et établissements par secteurs économiques, pour le district de l'ouest lausannois (2011)

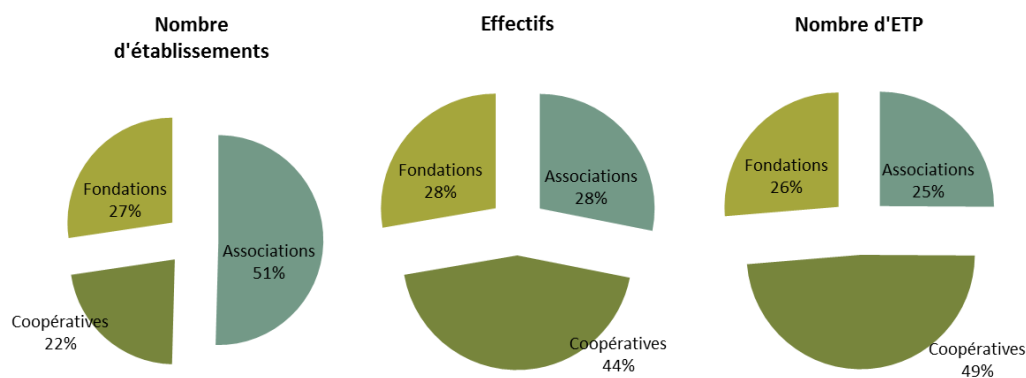


Chapitre 2 - Répartition des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de l'ouest lausannois

Tableau 2.1. – Répartition en valeur absolue des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de l'ouest lausannois (2011)

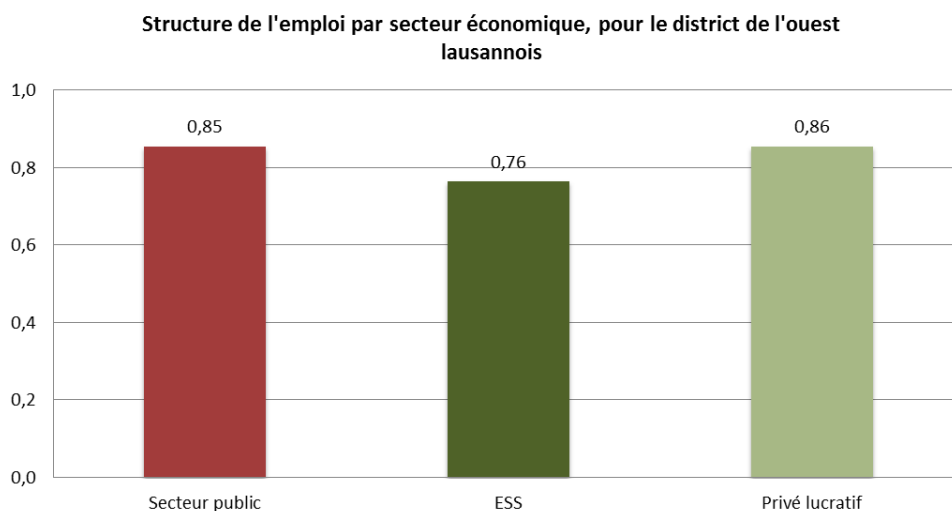
En volume	Nombre d'établissements	Effectifs	Nombre d'ETP
Associations	118	1 355	924
Coopératives	52	2 130	1 790
Fondations	64	1 336	969
Mutuelles	0	0	0
Total	234	4 821	3 683

Graphique 2.1. - Répartition relative des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de l'ouest lausannois (2011)

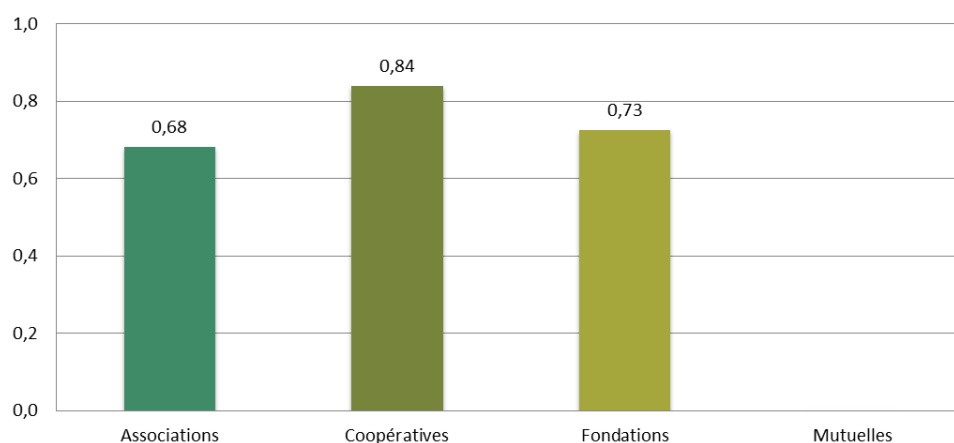


Chapitre 3 – Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de l'ouest lausannois

Graphique 3.1. – Structure de l'emploi par secteur économique pour le district de l'ouest lausannois (2011)



Graphique 3.2. – Structure de l'emploi par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de l'ouest lausannois (2011)

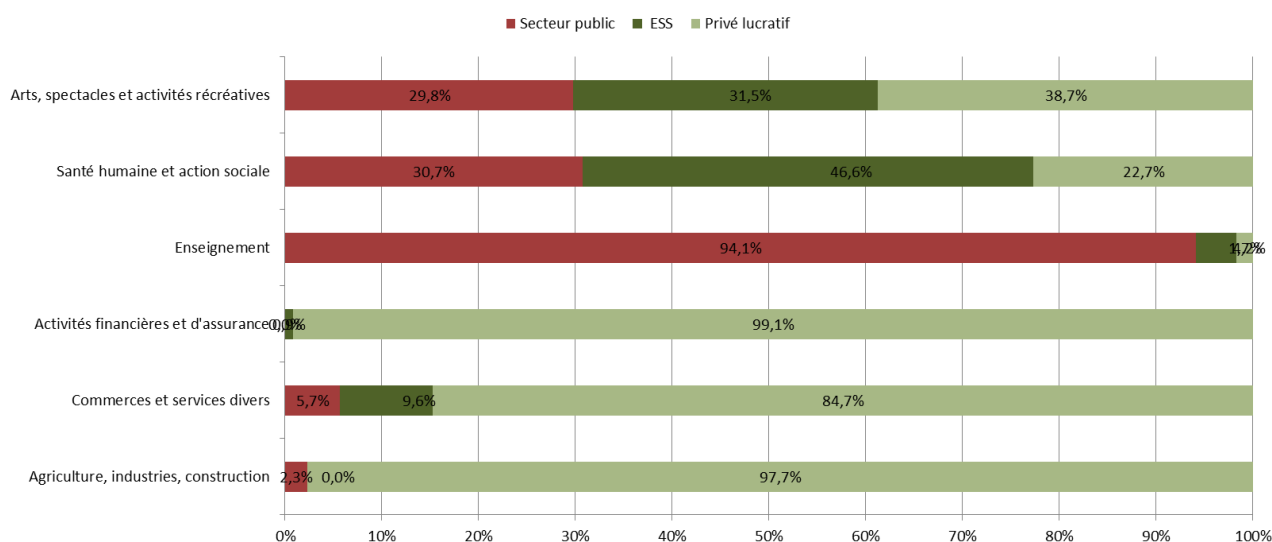


Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de l'ouest lausannois

Tableau 4.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économique en emplois pour chaque secteur d'activités, pour le district de l'ouest lausannois (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	171	181	223	574	31,5%
Santé humaine et action sociale	1 051	1 593	775	3 420	46,6%
Enseignement	8 036	356	145	8 537	4,2%
Activités financières et d'assurance	-	17	1 964	1 981	0,9%
Commerces, administration publique, et services divers	1 465	2 479	21 899	25 844	9,6%
Agriculture, industries, construction	272	-	11 383	11 655	0,0%
Total	10 995	4 627	36 389	52 011	8,9%

Graphique 4.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en emplois pour chaque secteur d'activité, pour le district de l'ouest lausannois (2011)

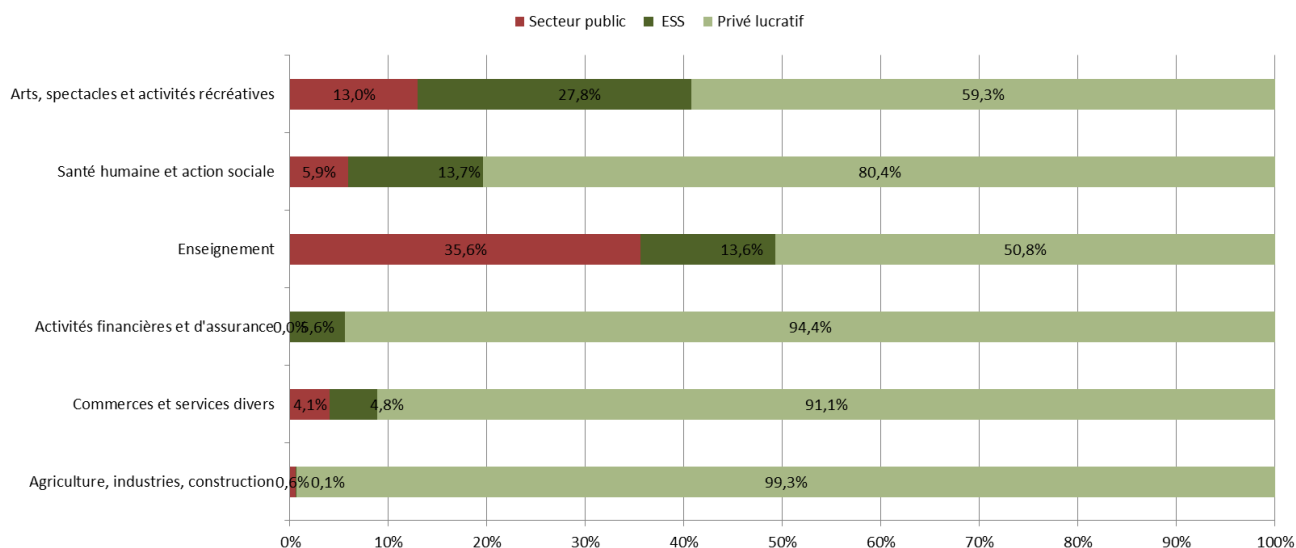


Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de l'ouest lausannois

Tableau 4bis.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économique en nombre d'établissement pour chaque secteur d'activités, pour le district de l'ouest lausannois (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	14	30	64	108	27,8%
Santé humaine et action sociale	22	51	299	372	13,7%
Enseignement	47	18	67	132	13,6%
Activités financières et d'assurance	-	6	102	108	5,6%
Commerces, administration publique, et services divers	108	128	2 429	2 665	4,8%
Agriculture, industries, construction	5	1	885	891	0,1%
Total	196	234	3 846	4 276	5,5%

Graphique 4bis.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en nombre d'établissements pour chaque secteur d'activité, pour le district de l'ouest lausannois (2011)

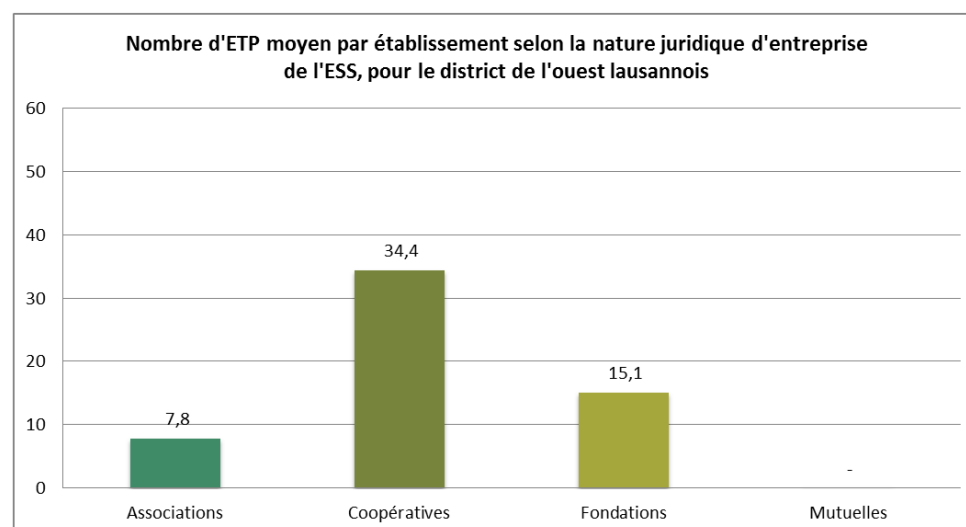
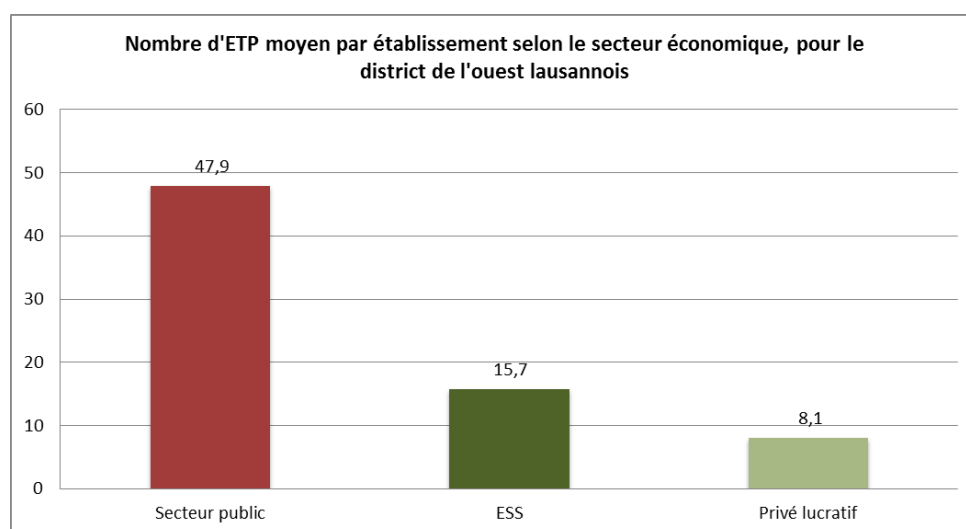


Chapitre 5 - Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour le district de l'ouest lausannois

Tableau 5.1. – Répartition absolue des secteurs économiques et des natures juridiques des entreprises de l'ESS en établissements, effectifs, ETP et ETP par établissement, pour le district de l'ouest lausannois (2011)

	Etablissements	Effectifs	ETP	rapport ETP/étab.
Secteur public	196	10 995	9 396	47,9
ESS	234	4 821	3 683	15,7
Privé lucratif	3 846	36 195	30 963	8,1
Associations	118	1 355	924	7,8
Coopératives	52	2 130	1 790	34,4
Fondations	64	1 336	969	15,1
Mutuelles	-	-	-	-

Graphiques 5.2. – Nombre d'ETP moyen par établissement selon le secteur économique et la nature juridique d'entreprise de l'ESS, pour le district de l'ouest lausannois (2011)



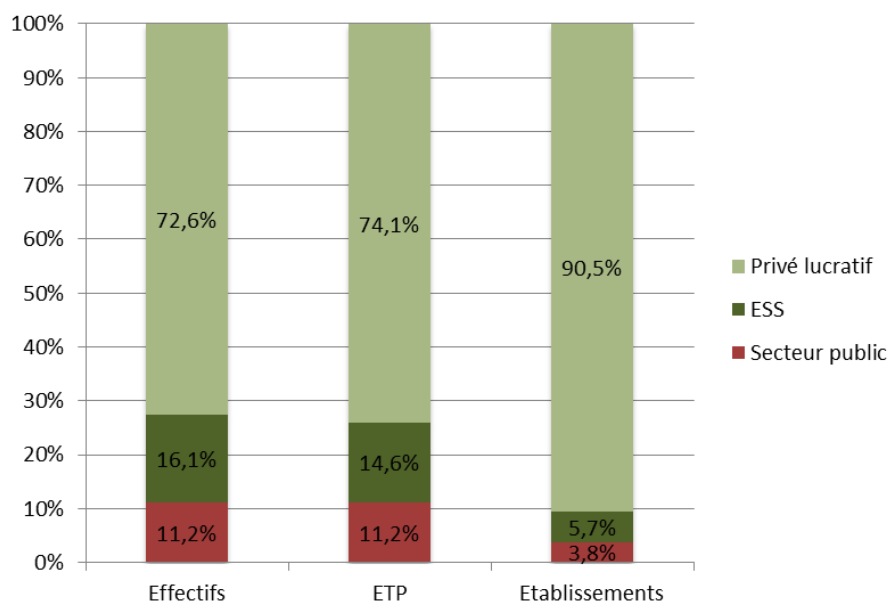
Section 17 - Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire sur le district Riviera-Pays-d'Enhaut, en 2011

Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le district de Riviera-Pays-d'Enhaut

Tableau 1.1. – Répartition en valeur absolue des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le district de Riviera-Pays-d'Enhaut (2011)

	Effectifs	ETP	Etablissements
Privé lucratif	27 914	22 797	5 376
ESS	6 205	4 492	340
Secteur public	4 311	3 456	223
Total	38 430	30 746	5 939

Graphique 1.1. – Répartition relative des emplois, ETP et établissements par secteurs économiques, pour le district de Riviera-Pays-d'Enhaut (2011)

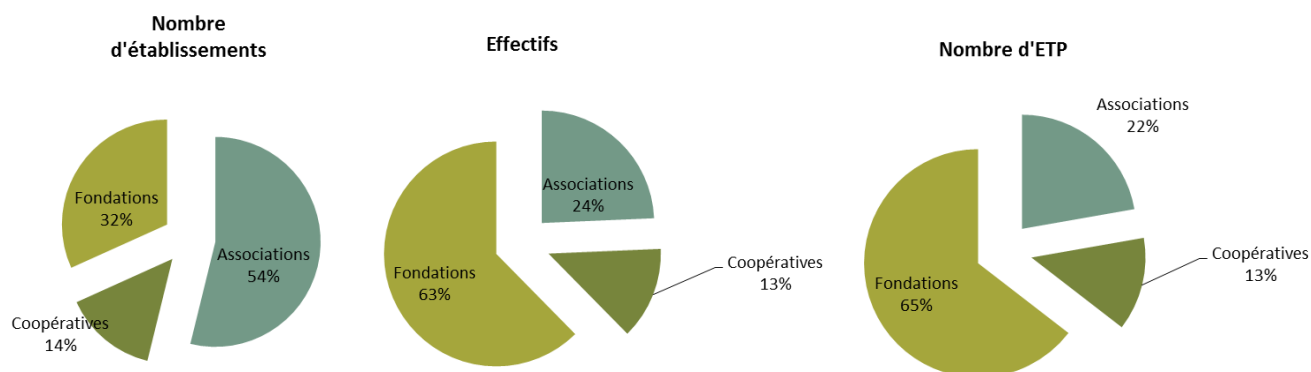


Chapitre 2 - Répartition des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Riviera-Pays-d'Enhaut

Tableau 2.1. – Répartition en valeur absolue des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Riviera-Pays-d'Enhaut (2011)

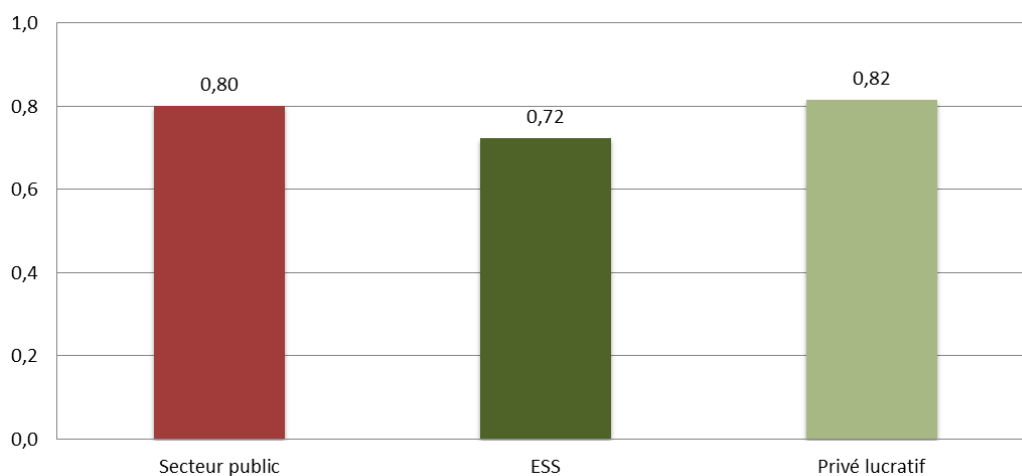
En volume	Nombre d'établissements	Effectifs	Nombre d'ETP
Associations	183	1 509	999
Coopératives	49	825	594
Fondations	108	3 871	2 899
Mutuelles	0	0	0
Total	340	6 205	4 492

Graphique 2.1. - Répartition relative des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de l'ouest Riviera-Pays-d'Enhaut (2011)

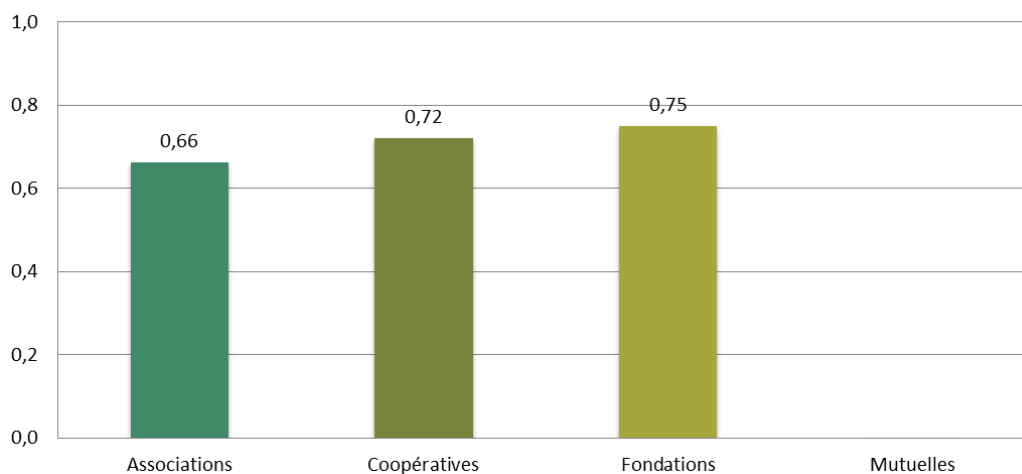


Chapitre 3 – Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Riviera-Pays-d'Enhaut

Graphique 3.1. – Structure de l'emploi par secteur économique pour le district de Riviera-Pays-d'Enhaut (2011)



Graphique 3.2. – Structure de l'emploi par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Riviera-Pays-d'Enhaut (2011)

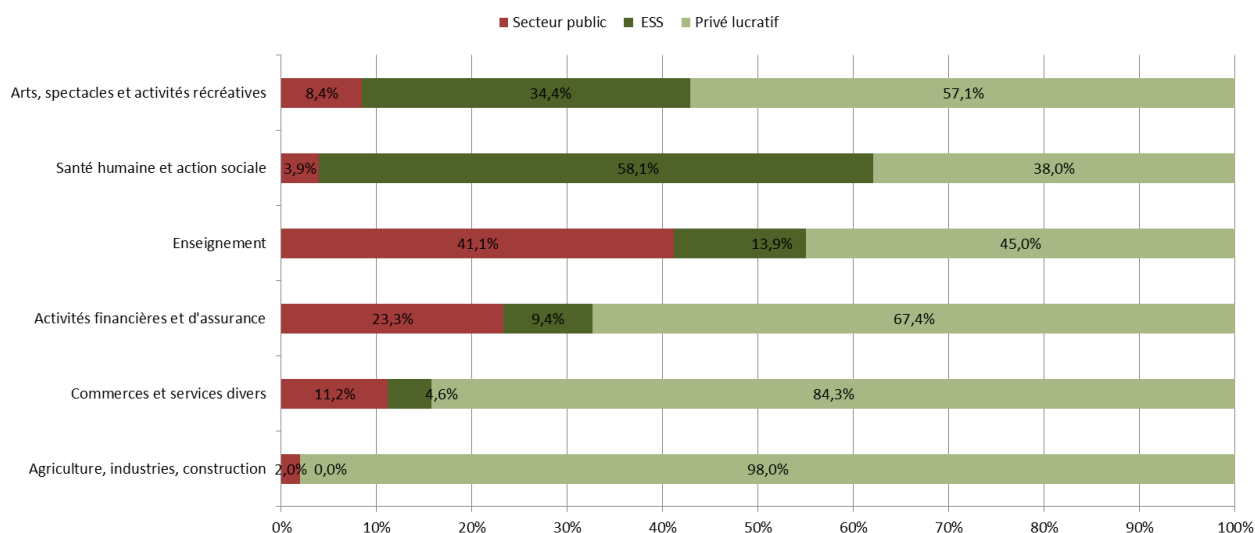


Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de Riviera-Pays-d'Enhaut

Tableau 4.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économique en emplois pour chaque secteur d'activités, pour le district de Riviera-Pays-d'Enhaut (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	82	334	554	970	34,4%
Santé humaine et action sociale	286	4 249	2 775	7 309	58,1%
Enseignement	1 335	450	1 460	3 246	13,9%
Activités financières et d'assurance	246	99	712	1 057	9,4%
Commerces, administration publique, et services divers	2 250	920	16 961	20 131	4,6%
Agriculture, industries, construction	112	-	5 605	5 717	0,0%
Total	4 311	6 053	28 067	38 430	15,7%

Graphique 4.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en emplois pour chaque secteur d'activité, pour le district de Riviera-Pays-d'Enhaut (2011)

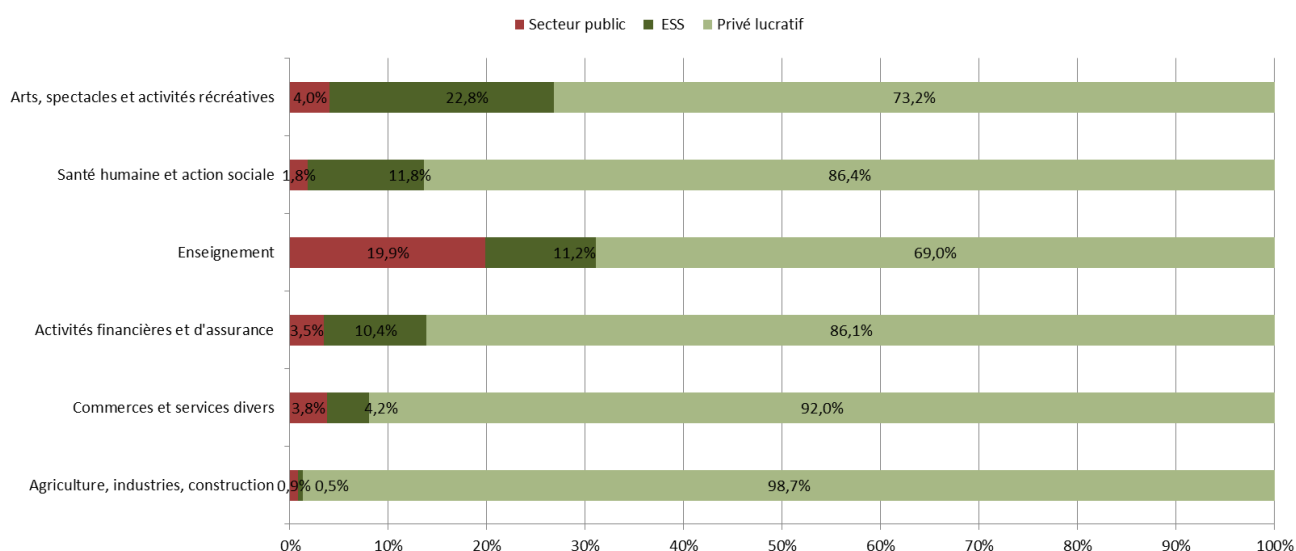


Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de Riviera-Pays-d'Enhaut

Tableau 4bis.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économique en nombre d'établissement pour chaque secteur d'activités, pour le district de Riviera-Pays-d'Enhaut (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	9	51	164	224	22,8%
Santé humaine et action sociale	14	91	665	770	11,8%
Enseignement	55	31	191	277	11,2%
Activités financières et d'assurance	5	15	124	144	10,4%
Commerces, administration publique, et services divers	131	147	3 196	3 474	4,2%
Agriculture, industries, construction	9	5	1 036	1 050	0,5%
Total	223	340	5 376	5 939	5,7%

Graphique 4bis.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en nombre d'établissements pour chaque secteur d'activité, pour le district de Riviera-Pays-d'Enhaut (2011)

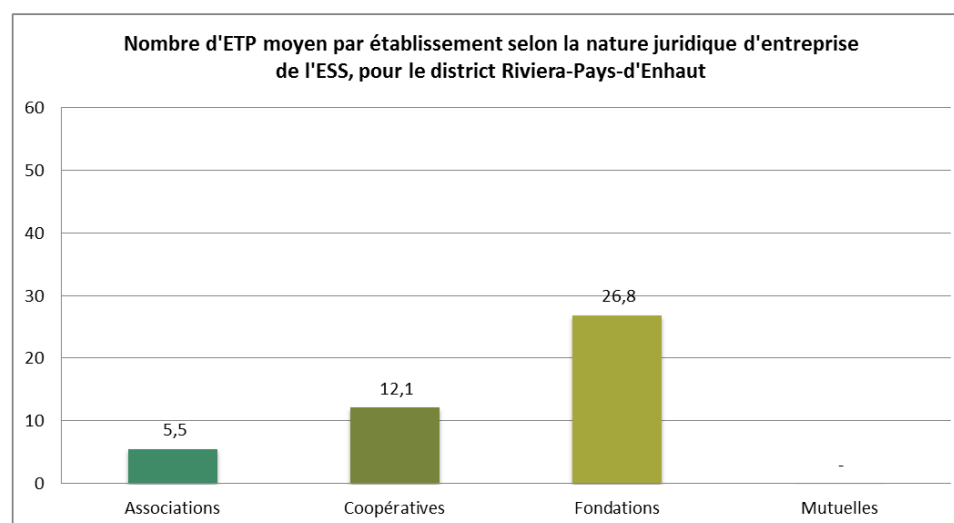
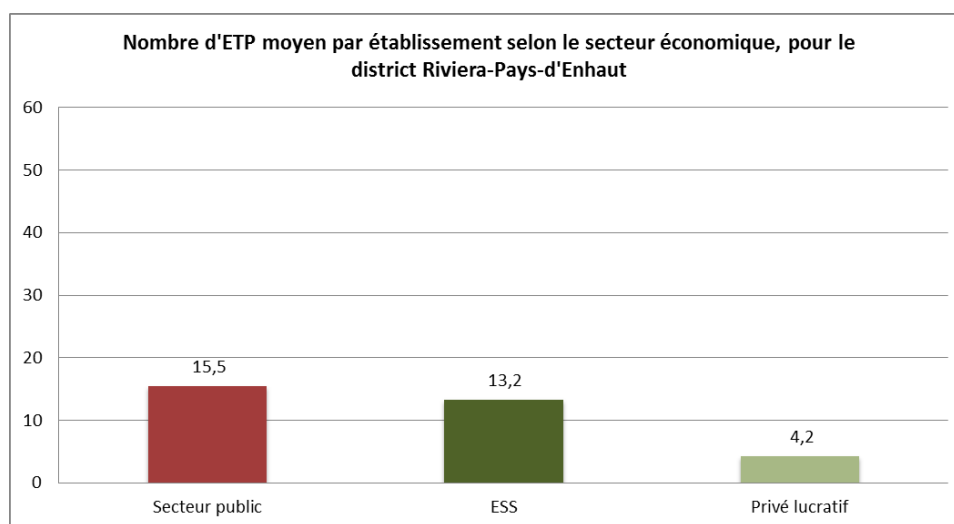


Chapitre 5 - Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour le district de Riviera-Pays-d'Enhaut

Tableau 5.1. – Répartition absolue des secteurs économiques et des natures juridiques des entreprises de l'ESS en établissements, effectifs, ETP et ETP par établissement, pour le district de Riviera-Pays-d'Enhaut (2011)

	Etablissements	Effectifs	ETP	rapport ETP/étab.
Secteur public	223	4 311	3 456	15,5
ESS	340	6 205	4 492	13,2
Privé lucratif	5 376	27 914	22 797	4,2
Associations	183	1 509	999	5,5
Coopératives	49	825	594	12,1
Fondations	108	3 871	2 899	26,8
Mutuelles	-	-	-	-

Graphiques 5.2. – Nombre d'ETP moyen par établissement selon le secteur économique et la nature juridique d'entreprise de l'ESS, pour le district de Riviera-Pays-d'Enhaut (2011)



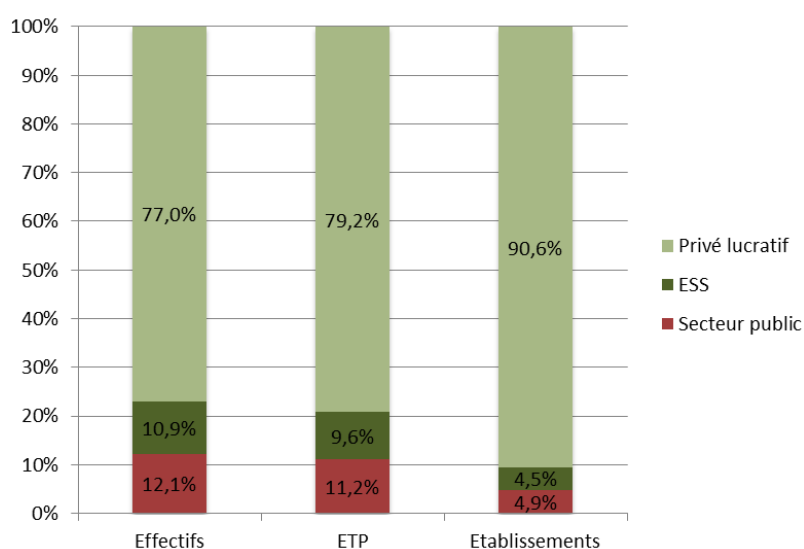
Section 18 - Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire sur le district de Monthey, en 2011

Chapitre 1 - Répartition des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le district de Monthey

Tableau 1.1. – Répartition en valeur absolue des emplois, ETP et établissements par secteur économique pour le district de Monthey (2011)

	Effectifs	ETP	Etablissements
Privé lucratif	14 911	12 699	2 675
ESS	2 113	1 539	132
Secteur public	2 345	1 794	144
Total	19 369	16 032	2 951

Graphique 1.1. – Répartition relative des emplois, ETP et établissements par secteurs économiques, pour le district de Monthey (2011)

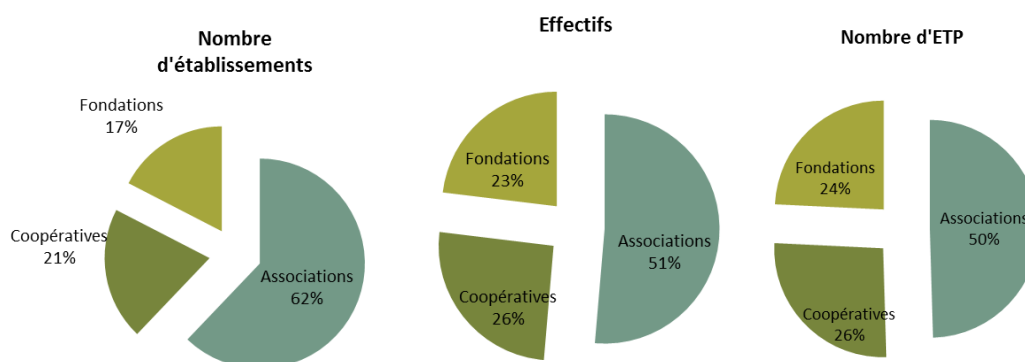


Chapitre 2 - Répartition des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Monthey

Tableau 2.1. – Répartition en valeur absolue des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Monthey (2011)

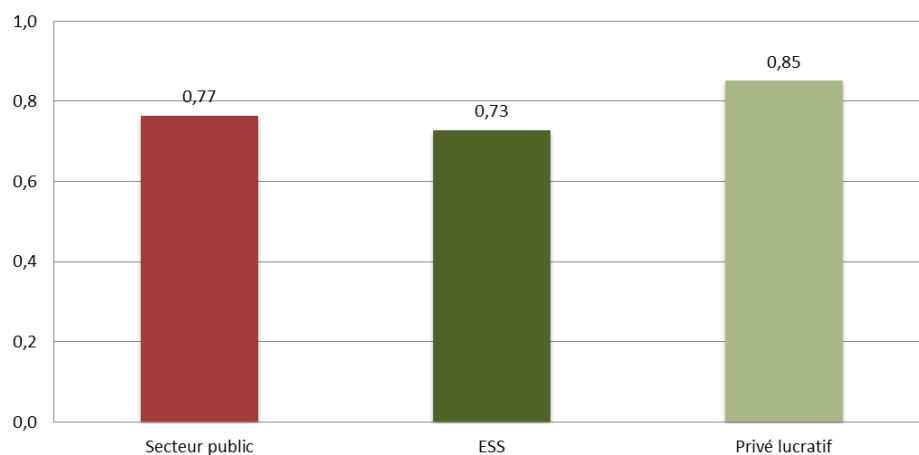
En volume	Nombre d'établissements	Effectifs	Nombre d'ETP
Associations	82	1 085	762
Coopératives	27	540	404
Fondations	23	488	373
Mutuelles	0	0	0
Total	132	2 113	1 539

Graphique 2.1. - Répartition relative des établissements, effectifs et ETP par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Monthey (2011)

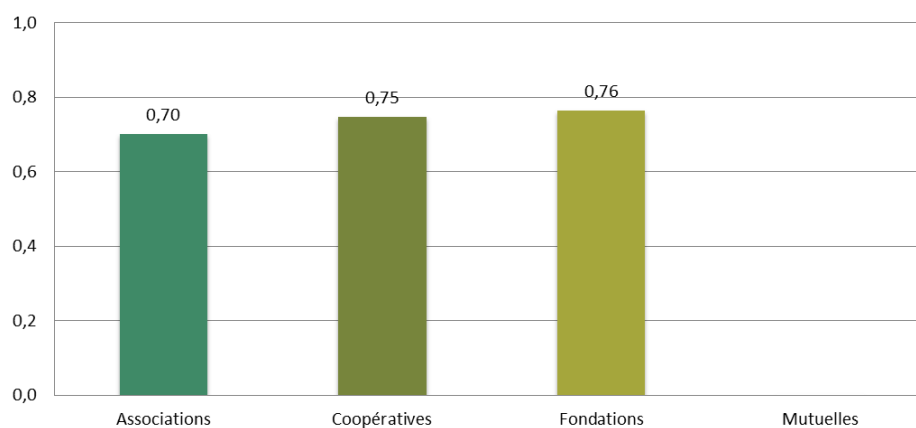


Chapitre 3 – Taux de travail moyen (ETP/emploi) par secteur économique et par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Monthey

Graphique 3.1. – Structure de l'emploi par secteur économique pour le district de Monthey (2011)



Graphique 3.2. – Structure de l'emploi par nature juridique d'entreprise de l'ESS pour le district de Monthey (2011)

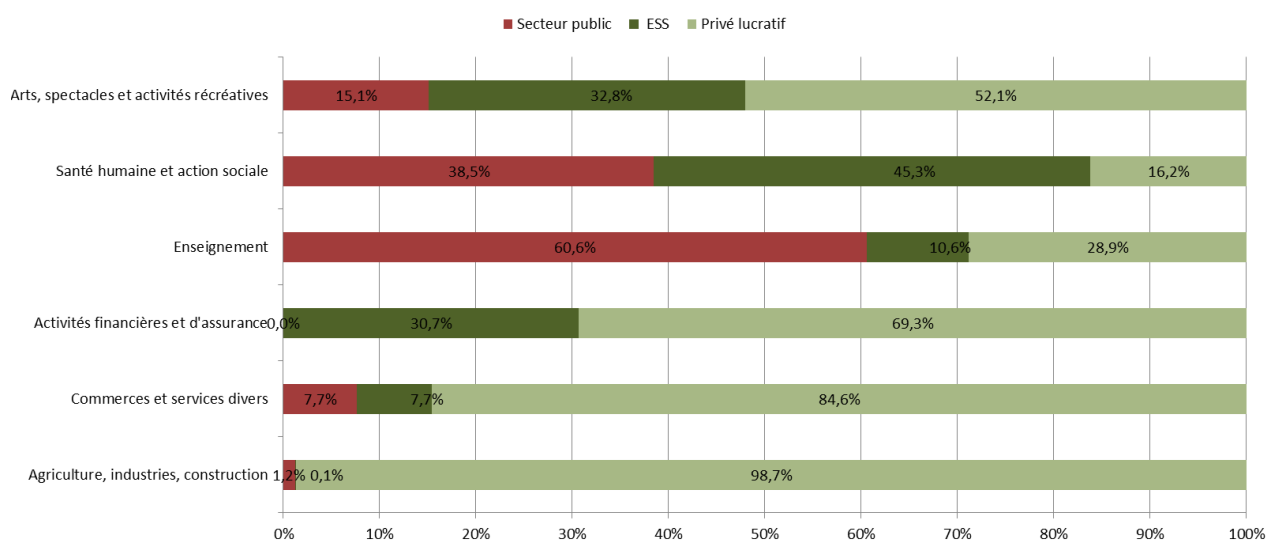


Chapitre 4 - Poids de l'ESS en emplois effectifs dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de Monthey

Tableau 4.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économique en emplois pour chaque secteur d'activités, pour le district de Monthey (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	42	91	145	278	32,8%
Santé humaine et action sociale	1 038	1 223	438	2 699	45,3%
Enseignement	575	100	274	949	10,6%
Activités financières et d'assurance	-	86	193	279	30,7%
Commerces, administration publique, et services divers	600	605	6 629	7 833	7,7%
Agriculture, industries, construction	90	8	7 232	7 330	0,1%
Total	2 345	2 113	14 911	19 369	10,9%

Graphique 4.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en emplois pour chaque secteur d'activité, pour le district de Monthey (2011)

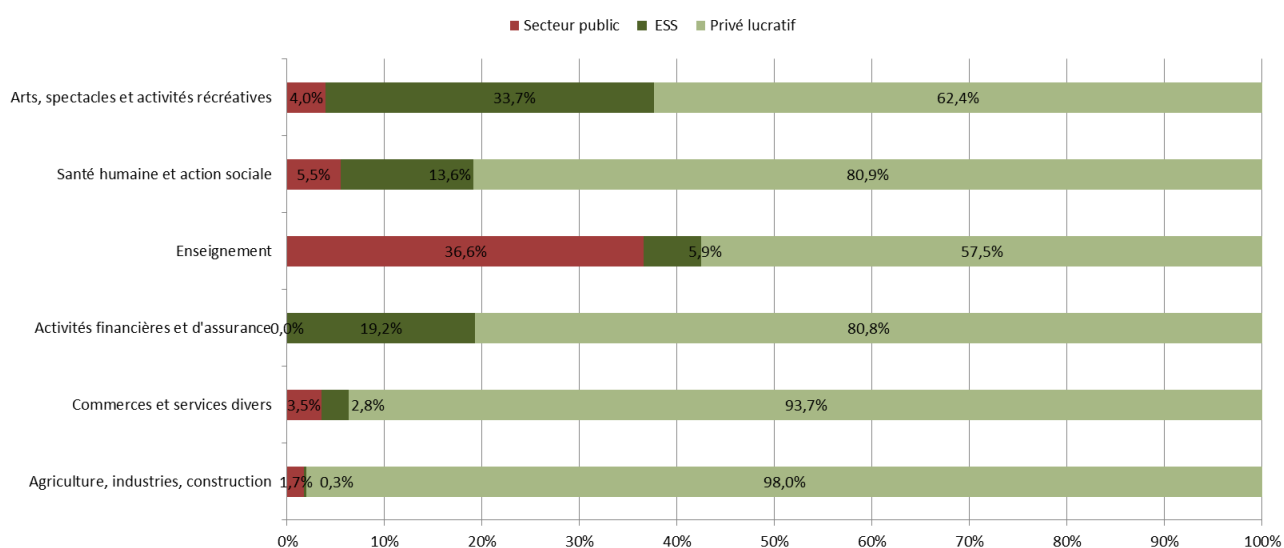


Chapitre 4bis - Poids de l'ESS en établissements dans chaque secteur d'activité relativement aux autres secteurs économiques, pour le district de Monthey

Tableau 4bis.1. – Répartition absolue et relative du poids de l'ESS et des autres secteurs économique en nombre d'établissement pour chaque secteur d'activités, pour le district de Monthey (2011)

	Secteur public	ESS	Privé lucratif	Total	Poids de l'ESS
Arts, spectacles et activités récréatives	4	34	63	101	33,7%
Santé humaine et action sociale	12	30	178	220	13,6%
Enseignement	56	9	88	153	5,9%
Activités financières et d'assurance	-	10	42	52	19,2%
Commerces, administration publique, et services divers	59	47	1 568	1 674	2,8%
Agriculture, industries, construction	13	2	736	751	0,3%
Total	144	132	2 675	2 951	4,5%

Graphique 4bis.1. – Place relative de l'ESS et des autres secteurs économiques en nombre d'établissements pour chaque secteur d'activité, pour le district de Monthey (2011)



Chapitre 5 - Taille des établissements en effectifs et ETP dans les différents secteurs économiques et par nature juridique des entreprises de l'ESS, pour le district de Monthey

Tableau 5.1. – Répartition absolue des secteurs économiques et des natures juridiques des entreprises de l'ESS en établissements, effectifs, ETP et ETP par établissement, pour le district de Monthey (2011)

	Etablissements	Effectifs	ETP	rapport ETP/étab.
Secteur public	144	2 345	1 794	12,5
ESS	132	2 113	1 539	11,7
Privé lucratif	2 675	14 911	12 699	4,7
Associations	82	1 085	762	9,3
Coopératives	27	540	404	14,9
Fondations	23	488	373	16,2
Mutuelles	-	-	-	-

Graphiques 5.2. – Nombre d'ETP moyen par établissement selon le secteur économique et la nature juridique d'entreprise de l'ESS, pour le district de Monthey (2011)

